

BILAN 2022

PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA
LOUTRE D'EUROPE
2019-2028



Bilan annuel du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2019-2028

Période : 01/01/2022 – 31/12/2022

DREAL coordinatrice : DREAL Nouvelle-Aquitaine

Structure animatrice nationale : Société Française pour l'étude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

Rédigé par Cécile KAUFFMANN (SFEPM), animatrice nationale

Relecture : Véronique BARTHELEMY (DREAL Nouvelle-Aquitaine) & Thomas RUYS (SFEPM)

Citation recommandée : KAUFFMANN C. (2023). Bilan 2022 du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2019-2028). SFEPM, 42 p. + annexes.

SOMMAIRE

Les principaux partenaires	4
Introduction.....	7
Bilan des actions.....	9
Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe.....	10
Action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes	15
Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe	17
Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe	21
Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles	24
Action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public.....	27
Action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique sur la Loutre d'Europe	32
Conclusion	34
Bilan financier.....	37
REFERENCES	41
LEXIQUE	42
ANNEXES.....	43
Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des correspondants régionaux du plan	43
Annexe 2 : Carte de répartition nationale de la Loutre d'Europe (2012-2021)	44
Annexe 3 : Cartes régionales de répartition de la Loutre d'Europe.....	45
Annexe 4 : Plaquette « Loutre et pisciculture : une cohabitation possible »	52
Annexe 5 : Communiqué de presse « Journée mondiale de la Loutre ».....	54
Annexe 6 : Article sur la Loutre d'Europe - Wapiti Magazine (n°426, septembre 2022)	55
Annexe 7 : Article webinaire Loutre sans frontière (Mammifères sauvages n°84, novembre 2022).....	58
Annexe 8 : Echo du PNA n°14 (octobre 2022) - bulletin d'information du PNA Loutre d'Europe	61
Annexe 9 : Programme des Rencontres Médiation Faune Sauvage – Projection du film « Le Banquet des loutres » (30 novembre 2022)	81
Annexe 10 : Plaquette « Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe ».....	82
Annexe 11 : Kakémonos sur la Loutre d'Europe	84
Annexe 12 : Publications sur la page Facebook de la SFEPM.....	87
Annexe 13 : Affiches événementielles sur la Loutre d'Europe.....	89
Annexe 14 : Actualités du PNA Loutre & Retour sur le 15 ^{ème} Congrès International Loutre de l'UICN – Mammifères sauvages n°84 (novembre 2022)	92
Annexe 14 : CR du COPIL régional du PNA Loutre en région Auvergne-Rhône-Alpes	93
Annexe 15 : Compte-rendu du COPIL régional du PNA Loutre en région Auvergne-Rhône-Alpes - 2022.....	94
Annexe 16 : Compte-rendu du COPIL régional du PNA Loutre en région Bourgogne-Franche-Comté - 2022.....	99

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES





Remerciements

Nous voulons exprimer toute notre gratitude aux personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bilan par l'envoi de leurs informations :

AZNAR Mélanie (Groupe Mammalogique d'Auvergne), BARTHELEMY Véronique (DREAL Nouvelle-Aquitaine), BELAUD Maxime (Nature En Occitanie), BISCH Aurélie (Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace), BIROT-COLOMB Xavier (Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes), DUPUIS Ondine (LPO Franche-Comté), FRAISSARD Camille (LPO Hérault), FUENTO Nicolas (LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur), GAILLEDROT Miguel (Vienne Nature), HESNARD Olivier (Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement des Collines normandes), KOTWICA Guillaume (DREAL Hauts-de-France), LANGLAIS Alexandre (Deux-Sèvres Nature Environnement), LERAT Damien (Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun), MARCHADOUR Benoit (LPO Pays de la Loire), PONCET Emile (Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie), RAMOS Meggane (Groupe Mammalogique Breton), ROCHE Antoine (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin), RUYSS Thomas (Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage), SANE Fabien (Association Protection Environnement Lozère), SIMONNET Franck (GMB), THOMAS Bastien (Groupe Mammalogique Normand), VILLEGIER Angélique (Sologne Nature Environnement).

Un plan national d'actions est un vaste projet qui requiert la contribution d'un nombre important d'acteurs, surtout lorsqu'il concerne une espèce présente dans de nombreuses régions de France. Au-delà des animateurs du plan (national et régionaux), des référents PNA des services de l'Etat, des porteurs de projets, des financeurs et de tous les partenaires directs du PNA, existent une multitude de partenaires indirects (associations diverses, gestionnaires, acteurs socio-professionnels...) qui, en prenant en compte la Loutre dans leurs activités et en communiquant sur cette espèce, contribuent à atteindre les objectifs de ce PNA. Ajoutons également tous ceux qui soutiennent la conservation de la nature, notamment par leurs dons et adhésions à des associations et à des fondations, sans qui tout ceci ne serait pas possible. Qu'ils soient tous remerciés !

INTRODUCTION

En 2009, le ministère en charge de l'écologie a confié à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) la rédaction d'un Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe. Suite à sa validation par la Commission Faune du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP), l'animation de ce premier plan avait été confiée à la SFEPM fin 2010, la DREAL de l'ex-Limousin assurant le pilotage administratif du plan.

Après avoir bénéficié de ce premier plan de « restauration » jusqu'en 2015, permettant notamment l'impulsion d'une dynamique autour de la conservation de l'espèce, la Loutre d'Europe fait aujourd'hui l'objet d'un deuxième plan sur dix ans (2019-2028). L'objectif est de favoriser et d'accompagner son retour dans son aire de répartition originelle, et ce, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. Rédigé et animé à nouveau par la SFEPM, la coordination est assurée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Les régions ont le choix entre différents niveaux de déclinaison de ce plan. Les actions mises en œuvre en région s'adaptent aux problématiques locales, aux projets existants ou prévus, aux opportunités de réalisation et aux réseaux déjà en place.

Le présent document fait le bilan de l'animation nationale pour l'année 2022. L'intitulé et l'objet sont rappelés pour chaque fiche action. Les indicateurs de suivi et de réalisation sont renseignés pour chaque fiche action. Les difficultés rencontrées et les retards constatés sont discutés. Un bilan financier est présenté à la fin du présent document, et des éléments complémentaires sont disponibles en annexes.

L'ensemble des initiatives qui concourent à la mise en œuvre nationale et régionale du PNA Loutre qui ont pu être recensées sont présentées dans ce bilan.

Récapitulatif de l'état d'avancement des animations régionales du plan.

Voir l'**Annexe 1** pour les coordonnées des correspondants régionaux (réfèrent DREAL et opérateurs régionaux).

Région	Type de l'animation régionale	Structures opératrices en région	Réunion(s) / COPIL en 2022
Auvergne – Rhône - Alpes	Rédaction d'une déclinaison régionale	Groupe Mammalogique Auvergne (GMA) et LPO AuRA	22/11/2022 : COPIL régional
Bourgogne – Franche - Comté	Rédaction d'une déclinaison régionale	LPO Franche-Comté et Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun (SHNA)	05/05/2022 : COPIL régional
Bretagne	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Groupe Mammalogique Breton (GMB)	Pas de COPIL
Centre-Val de Loire	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Sologne Nature Environnement (SNE)	Pas de COPIL
Grand Est	<i>Pas d'actions mises en œuvre</i>		
Hauts-de-France	<i>Pas d'actions mises en œuvre</i>		
Île-de-France	<i>Pas d'actions mises en œuvre</i>		
Normandie	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Groupe Mammalogique Normand (GMN)	Pas de COPIL
Nouvelle-Aquitaine	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS)	Pas de COPIL
Occitanie	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (ALEPE), LPO Occitanie, Nature en Occitanie (NEO)	Pas de COPIL
Pays de la Loire	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	LPO Pays de la Loire	Pas de COPIL
Sud (ex. PACA)	Rédaction d'une déclinaison régionale (en cours)	LPO PACA	Pas de COPIL

BILAN DES ACTIONS

Récapitulatif des actions

Domaine	N°	Intitulé de l'action	Mise en œuvre en :			
			2019	2020	2021	2022
Connaissance et veille écologique	1	Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe	x	x	x	x
	2	Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes	x	x	x	x
Protection et gestion conservatoire	3	Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe	x	x	x	x
	4	Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe	x	x	x	x
	5	Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles	x	x	x	x
Communication et animation	6	Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public	x	x	x	x
	7	Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique technique sur la Loutre d'Europe	x	x	x	x

Actions mises en œuvre en 2022 dans chaque région

Région	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7
Auvergne-Rhône-Alpes	x	x	x	x	x	-	x
Bourgogne-Franche-Comté	x	-	x	x	-	x	x
Bretagne	x	x	x	x	-	x	-
Centre-Val de Loire	x	-	x	x	-	x	-
Grand Est	Pas d'actions mises en œuvre						
Hauts-de-France	Pas d'actions mises en œuvre						
Île-de-France	Pas d'actions mises en œuvre						
Normandie	x	x	x	x	x	x	-
Nouvelle-Aquitaine	x	x	x	x	x	x	-
Occitanie	x	-	x	x	x	x	-
Pays de la Loire	x	-	x	x	-	x	-
Sud (ex. PACA)	x	x	x	x	-	x	-

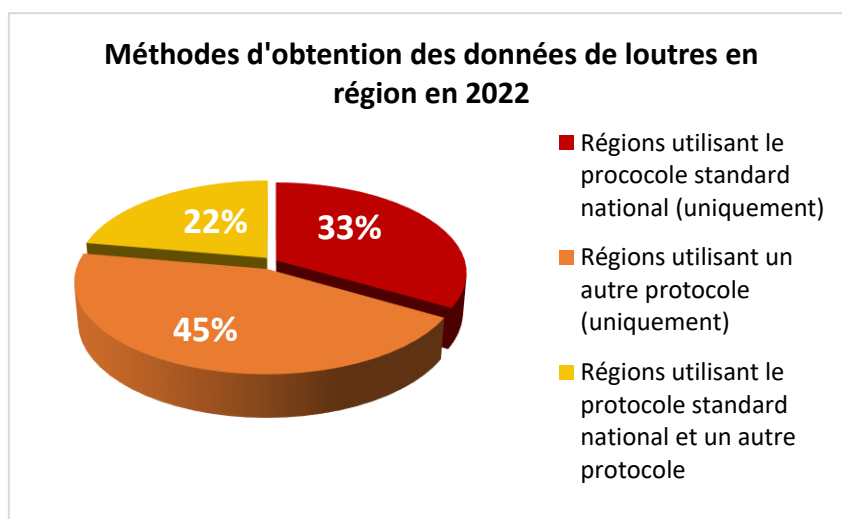
Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est d'assurer le suivi de la répartition de l'espèce selon des méthodes fiables, homogènes et reproductibles afin de répondre aux demandes des politiques nationales, européennes et aux engagements internationaux de la France.

Protocoles de suivi et méthode d'analyse des données d'observation sur le terrain

Si certains inventaires sont réalisés selon la méthode standard préconisée dans le PNA, tous ne le sont pas. Une homogénéité totale des méthodes de prospection semble difficile en raison des inégalités de moyens dont disposent les régions (moyens financiers et importance des réseaux de bénévoles), des choix des structures locales, de la densité de loutres présentes sur le territoire, de l'intensité du marquage, etc... Nous rappelons que la méthode standard du PNA Loutre correspond à un minimum de prospection et est compatible avec d'autres méthodes.

Des observations opportunistes sont également intégrées aux données récoltées par les différentes structures.



Au sein du groupe Loutre national, les premières réflexions ont été lancées pour la rédaction d'un document sur les protocoles et méthodes de détection et de suivi de l'espèce, notamment en fronts de recolonisation, et ce qu'ils apportent en matière de connaissance sur l'état des populations.

Prospections sur le terrain et formations à la recherche d'indices de présence

Au niveau national, des échanges ont eu lieu entre l'animatrice nationale et des bénévoles souhaitant se lancer dans la détection olfactive de Loutre d'Europe avec leur propre chien de travail pour réaliser le suivi de l'espèce.

A l'échelle régionale, des formations sont organisées chaque année afin d'étoffer le réseau d'observateurs participant à ces inventaires. Les formations qui ont pu se tenir (comprenant également des sorties nature ouvertes au grand public) sont détaillées dans l'action 6.

En Auvergne Rhône-Alpes, des sessions de prospection ont eu lieu à la fois en zone de présence principale de la Loutre et sur ses fronts de recolonisation, selon le protocole standard UICN. Un total de 239 mailles a été prospecté et 990 données ont été acquises en 2022. Des données ont été relevées dans un nouveau secteur : le Trièves (Isère).

Trois produits cartographiques sont disponibles sur le site [DatARA](#) : cours d'eau occupés ou potentiellement occupés de la Loutre d'Europe en AuRA (sont retenus comme occupés ou potentiellement occupés les portions des cours d'eau situés dans un rayon de 5 km autour des données

de présence avérée), mailles de présence de la Loutre d'Europe en AuRA (mailles 10x10km), répartition de la Loutre d'Europe en AuRA (ensemble des données de présence/absence de Loutre d'Europe disponibles via l'ORB, la LPO AuRA et le GMA).

En Bourgogne Franche-Comté, les suivis entrepris par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA) et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Bourgogne Franche-Comté, dans le cadre du Plan Régional d'Actions (PRA) en faveur de la Loutre d'Europe, se sont poursuivis à la fois en zone de présence principale de l'espèce et sur ses fronts de recolonisation. Ainsi, 45 mailles à l'échelle 10x10km ont été prospectées et 232 données ont été acquises en 2022.

Trois cartographies ont été produites en 2022 par le Groupe Loutre Bourgogne : carte du « nombre de saisons avec présence relevée » (1999 – 2022) en ex-Bourgogne, carte du « nombre de saisons avec présence relevée » (1999 – 2022) en Bourgogne-Franche-Comté, et carte de répartition de la Loutre d'Europe (2000 – 2022) en ex-Bourgogne.

Un week-end de formation à la recherche et à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre a été organisé par la LPO Bourgogne Franche-Comté, à destination des observateurs bénévoles et professionnels.

En Bretagne, la Loutre occupe aujourd'hui la majeure partie du Morbihan et du Finistère, une grande moitié Ouest des Côtes d'Armor et seulement une frange marginale de l'Ille-et-Vilaine.

Quatre sessions de formation ont été organisées par la Groupe Mammalogique Breton (GMB) en 2022, pour permettre au grand public et aux élèves de lycées agricoles d'apprendre à détecter les indices de présence de l'espèce.

En Centre – Val de Loire, le projet de Sologne Nature Environnement financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le conseil départemental du Loir-et-Cher, pour améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce et la mise en place d'une gestion conservatoire, s'est poursuivi en 2022. Des suivis ont été réalisés et ont permis de récolter de nouvelles données en front de recolonisation.

Dans le Grand-Est, aucune déclinaison régionale n'est mise en place. Aucun indice de présence de l'espèce n'a été observé récemment. Toutefois, une journée de formation à la détection des indices de présence du Castor et de la Loutre d'Europe a été organisée par le Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA), à destination des adhérents de l'association.

Dans les Hauts-de-France, aucune déclinaison régionale n'est mise en place et la Loutre n'a pas officiellement fait son retour dans la région. Des recherches opportunistes sont néanmoins réalisées ponctuellement dans le cadre des prospections mammifères semi-aquatiques, et notamment du suivi du Castor d'Europe.

En Ile-de-France, aucune prospection n'a été réalisée mais la Loutre n'a pas officiellement fait son retour dans cette région.

En Normandie, tous les techniciens de rivière locaux, ainsi que les animateurs des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau), ont été conviés à participer aux journées de prospection dans le cadre des suivis réalisés par le Groupe Mammalogique Normand (GMN) dans le sud de la Manche (voir tableau Action 6). Tous les points apparaissant comme favorables (ouvrages d'art, confluences, anciens seuils etc.) ont été prospectés sur les bassins versants concernés. Deux suivis par an sont prévus jusqu'en 2024. Les personnes formées pour ainsi assurer une veille permanente locale sur chaque bassin versant. Ces journées étaient aussi ouvertes aux bénévoles du GMN. Le protocole du Groupe Mammalogique Breton (GMB) a été utilisé par le CPIE des Collines Normandes, avec un maillage de 5x5 km. Les prospections au niveau du PNR des marais du Cotentin et du Bessin ont été réalisées selon le protocole UICN, en prospectant uniquement au niveau des sites où des épreintes avaient autrefois été retrouvées, et en choisissant des zones abritées où elles seraient plus facilement retrouvées (tunnels, ouvrages d'art, etc...). Quelques prospections opportunistes ont été assurées par les agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre de missions de contrôle ou de pêches électriques. Les agents du SD27 ont placé trois pièges photographiques sur un tronçon où des restes d'écrevisses ont été trouvés en bord de cours d'eau. Un suivi continu de la Loutre par piégeage photographique est également réalisé au sein de l'Espace Naturel Sensible (ENS) des gorges de la Rouvre, assuré par le CPIE des Collines Normandes.

La carte de répartition de la Loutre d'Europe en Normandie (2011-2021) ainsi que la carte de fréquentation des sous-bassins versants (2018-2021) ont été produites en 2022.

Plusieurs formations techniques spécifiques aux mammifères semi-aquatiques, incluant la Loutre, ont été organisées en région avec la Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières (CATER) 27 et la CATER Calvados, Orne, Manche. Ces formations ciblaient prioritairement les professionnels de l'environnement travaillant sur les rivières et zones humides (techniciens rivière/bocage, chargés de missions, etc.).

En Nouvelle – Aquitaine, des prospections ont été assurées par les différentes associations régionales (Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage, Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Nature Environnement 17) et leurs partenaires. Au moins 61 mailles ont été prospectées en 2022, et au moins 215 données ont été acquises. Les données d'observations ont été transmises au Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) et sont disponibles sur le site de l'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA).

Le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) collecte également en continu des observations opportunistes via sa plateforme de saisie en ligne de données naturalistes, [Faune-Limousin](#).

Des formations à la reconnaissance d'indices de présence et à la prospection ont été organisées par les Réserves Naturelles de l'étang du Cousseau (33) et de l'Etang noir (40).

En Occitanie, des pièges photographiques disposés en 2021 sur les berges de Garonne ont permis de détecter plusieurs passages de Loutre d'Europe en 2022. Des investigations ont été effectuées sur 5 sites gérés par Nature En Occitanie (NEO) : l'île de Saint-Cassian et l'île de Labreille (Tarn-et-Garonne – 82), le Lac de la Thésauque, la retenue de Bourg-Saint-Bernard (deux retenues artificielles de Haute-Garonne - 31) et la rivière « Touch », au niveau de la commune de Labastide-Paumès (31). Des prospections ont aussi été réalisées sur la rivière Volp (Sainte-Croix-Volvestre – limite 09/31) et sur l'Hers vif (Teilhet - 09). La Loutre a été détectée sur la quasi-totalité des sites prospectés, mis à part les deux retenues artificielles de Haute-Garonne. Des prospections en canoë ont été réalisées sur la rivière « Agout » : un linéaire allant de Vielmur-sur-Agout à Teyssode a été prospecté en juillet 2022 et la Loutre a été détectée sur l'intégralité du tronçon. Des prospections ont été réalisées sur la rivière « Durenque » (de la source jusqu'à la confluence avec « l'Agout » (département du Tarn - 81) et l'espèce a été détectée sur l'intégralité du cours d'eau. Également, des prospections ont été réalisées dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité (ABC) de la commune de Labruguière (81), ainsi que par des bénévoles dans les bassins versants de la rive gauche de la Garonne, particulièrement dans les zones de recolonisation du Gers, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne. Le protocole utilisé pour toutes ces prospections s'inspire de méthodes « Flash » à partir des ponts. Des zones avec absence de données étaient sélectionnées et différents ponts sur ces zones étaient prospectés. Un total de 388 données d'observation a été acquises en 2022, elles sont disponibles sur la base de données Faune Occitanie.

Les cartes de présence/absence de l'espèce en fonction des mailles et des bassins versants prospectés ont été mises à jour en 2022 par NEO.

Deux sessions de formation ont été organisées par NEO en 2022 : étude des Mammifères terrestres non-volants à destination des étudiants du Certificat de Spécialisation Technicien Cynégétique du CFPPA de Mirande, et formation à la détection des indices de présence de la Loutre et de ses habitats potentiels à destination des techniciens de rivières et leurs collaborateurs.

En Pays de la Loire, un suivi a été réalisé à la fois en zone de présence principale de la Loutre d'Europe et sur ses fronts de recolonisation. En Maine-et-Loire, le CPIE Loire Anjou a mené des prospections sur les bassins du Layon et de l'Hyrôme. En Loire-Atlantique, des prospections ont été réalisées au niveau du bassin versant de l'Erdren et du bassin de la Brière. En Vendée, un suivi a été mené sur le site Natura 2000 « Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts ». En Sarthe, des prospections ont été réalisées le long de 3 affluents du Loir (La Gravelle, La Fare et le Brûle choux) par le CPIE 72, au niveau de la vallée du Vivier et de l'Huisne (LPO 72), ainsi que de la vallée du Narais (LPO 72 et OFB). Un total de 126 mailles a été prospecté et au moins 72 données ont été acquises en 2022.

Une nouvelle carte de répartition a été mise à jour sur la période 2003-2021 à l'échelle du maillage

10x10km, mais également à l'échelle des bassins versants selon une nouvelle méthodologie (inspirée de celle mise en œuvre par le GMB).

En Maine-et-Loire a été menée une série de formations pour le lancement de suivis coordonnés à l'échelle du département, en partenariat avec les techniciens de rivières, les associations, l'OFB, les PNR, etc. En Loire-Atlantique, un retour d'expérience sur les années de suivi via le pistage canin a été établi et présenté à l'OFB, au GMB et à la LPO 49. Des échanges ont eu lieu autour du sujet de la détection canine en faveur de la conservation de la Loutre. En Vendée, des bénévoles se sont impliqués dans le suivi mené sur le site Natura 2000, sous forme de journées de prospection.

En région Sud, les suivis entamés en 2021 se sont poursuivis en zone de présence principale de la Loutre d'Europe et sur ses fronts de recolonisation. En 2022, 50 mailles ont ainsi été prospectées et 142 données d'observation positives ont été recensées. Celles-ci sont disponibles sur les bases de données Silène Faune ou Faune PACA.

Trois journées de formation à la détection des indices de présence de la Loutre d'Europe, du Castor d'Eurasie et du Campagnol amphibie ont été organisées, à destination de naturalistes, bénévoles, professionnels ou encore d'un réseau de jeunes de la région. Une conférence sur le retour de la Loutre en Provence a également été animée par la LPO PACA.

Restitution des données de répartition

A l'échelle nationale, la centralisation des données (transmises à minima à l'échelle de la maille 10 x 10 km) se fait au travers de l'Observatoire National des Mammifères (ONM), un projet de portail cartographique, doublé d'un centre de ressources, porté par la SFEPM et consultable par le grand public. L'ensemble des données de présence (protocole standard et autres méthodes) et d'absence (protocole standard uniquement) de Loutre d'Europe reportées à la maille 10 x 10 km, collectées lors du précédent plan et jusqu'en 2016, ont été intégrées à cet observatoire. Elles sont visualisables via le lien suivant : <http://observatoire-mammiferes.org/atlas/espece/60630>.

Sont également visibles sur cet outil les données de mortalité recensées au cours de la même période (jusqu'à 2016). Le centre de ressources est en parallèle enrichi de différents documents sur la Loutre. Il est complété au fur et à mesure avec de nouvelles publications.

Une mise à jour des données de répartition et de mortalité issues de la période 2016-2022 est prévue courant 2023 sur le site de l'ONM.

En 2022, les structures partenaires du plan qui s'investissent dans le suivi de l'espèce ont transmis leurs données de Loutre collectées depuis 2016. L'intégration de ces données plus récentes a permis la mise à jour de la carte de répartition en ligne sur le site de l'ONM, ainsi que la publication (16/09/22) de la carte de répartition à l'échelle nationale de l'espèce sur l'ensemble de la période 2012-2021 (**Annexe 2**). Elle est disponible sur le [site](#) consacré au PNA Loutre d'Europe. Cette nouvelle carte de répartition met en évidence la poursuite de la progression de l'espèce, notamment en Normandie, en Rhône-Alpes et dans le sud-est du pays. Toutefois, certaines zones de présence il y a une dizaine d'années ne montrent aujourd'hui plus de traces de l'espèce (certains bassins versants de Normandie par exemple).

Il est important de garder à l'esprit que l'ONM n'est pas une base de saisie mais un système de restitution de données. La saisie se fera toujours dans les bases locales et les structures resteront propriétaires de leurs données. Le fonctionnement et la gouvernance de l'ONM sont expliqués sur les [pages dédiées](#) du site internet de la SFEPM.

Pour que cet outil devienne complètement opérationnel, l'articulation avec le SINP et le système de validation des données acquises sur le terrain doivent être affinés. Les données centralisées au sein de l'ONM seront ensuite régulièrement transmises sous forme de Données Élémentaires d'Echange (DEE) au SINP, à la maille 10 x 10 km, et inversement.

Des cartes de répartition régionales ou locales ont été mises à jour dans 6 régions en 2022 : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte-d'Azur (voir **Annexe 3**).

Bilan des indicateurs pour l'année 2022

Indicateurs de suivi	
Nombre de formations à la reconnaissance d'indices de présence et à la prospection	Au moins 36 recensées au total (non exhaustif).
Nombre de mailles prospectées	Au moins 837 au total (non exhaustif).
Nombre de données acquises	Au moins 2 620 collectées au total (non exhaustif), restant à intégrer à la base de données nationale.
Réalisation de cartes de répartitions régionales	Oui : 6 cartes réalisées (voir Annexe 3).

Indicateurs de réalisation	
Carte de répartition nationale en ligne et actualisée	Carte des observations de loutres jusqu'en 2016 en ligne + mise à jour et publication de la carte de répartition à l'échelle nationale sur la période 2012-2021 le 16/09/22.
Rédaction et mise en œuvre d'un protocole de suivi (plus précis que le protocole UICN) de l'espèce sur les fronts de recolonisation	Lancement de la réflexion, finalisation prévue courant 2023 d'un document « protocole pour les prospections en fronts de recolonisation ».
Définition d'une grille d'évaluation des données récoltées pour définir le statut biologique de la Loutre d'Europe sur sa zone de présence régulière	Lancement de la réflexion, finalisation prévue courant 2024.
Données transmises au SINP	En cours.

Perspectives

Le travail de prospection et de formation des observateurs doit se poursuivre, en particulier sur les fronts de recolonisation de l'espèce.

La SFPEM a prévu de rédiger en 2023 un document sur la base des résultats de l'étude de Léa Ferrand sur l'efficacité du protocole standard de prospection de la Loutre et ses pistes d'améliorations (2021), des retours des structures impliquées dans le suivi de la Loutre en France et de la bibliographie disponible. Ce document présentera plusieurs protocoles, leurs objectifs, l'échelle à laquelle les appliquer, leurs avantages et leurs inconvénients. Les structures pourront choisir ce qui correspond à leurs besoins et à l'état de présence de la Loutre dans leur région. Il sera révisable au fil du temps et des nouvelles expériences. En annexe du document sera ajouté un catalogue d'illustrations des meilleurs sites de marquage par grands types de paysages (ruisseaux pyrénéens vs marais bretons, etc...). Cette annexe servira d'aide pour les structures qui débutent dans les prospections.

La carte des données d'observations de loutres sur la période 2012-2022 sera mise à jour en 2023 sur l'ONM.

Action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes

L'objectif de cette action est de mieux comprendre les causes de mortalité de la Loutre d'Europe, surveiller l'évolution des principaux facteurs de mortalité et notamment la part liée aux facteurs anthropiques.

Au niveau national

Une carte dynamique en ligne recensant les cas de mortalité a été créée dans le cadre du PNA sur la base des données de mortalité récoltées entre 2010 et 2016. Elle sera actualisée régulièrement. Cette carte est hébergée sur le [module Loutre de l'Observatoire National des Mammifères](#), portée par la SFEPM.

Les structures ont également été sollicitées par l'animatrice nationale pour transmettre leurs données de mortalité recensées entre 2016 et 2022, dans le but de pouvoir mettre à jour cette carte courant 2023.

La SFEPM a obtenu des financements auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour la constitution des kits de prélèvements d'échantillons génétiques sur les cadavres de loutres. Ils ont été distribués aux associations disposant des autorisations réglementaires pour la collecte, le transport et le stockage de spécimens de Loutre d'Europe. Les échantillons prélevés seront centralisés par la SFEPM, et seront dans un premier temps envoyés pour analyse génétique au laboratoire de génétique de la conservation de l'Université de Liège, dans le cadre du suivi de la dynamique des populations de loutres sur le territoire national. Ils seront à terme stockés au MNHN de Paris, avec lequel la SFEPM a établi une convention de partenariat en 2022 pour la conservation d'une banque de prélèvements mise à disposition de la communauté scientifique pour de futures études génétiques éventuelles.

Au niveau régional

En Bretagne, 20 cas de mortalité de Loutre ont été recensés (dont 17 liés à des collisions routières). Sur ces 20 cadavres, 16 ont été collectés et stockés par le GMB, les services départementaux du Morbihan et du Finistère de l'OFB, et la DIR Ouest. 13 d'entre eux ont pu être autopsiés. La session d'autopsie s'est tenue à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes, en mars 2022.

Un total de 47 échantillons ont été récoltés : 13 prélèvements génétiques, 10 prélèvements de foie, 6 prélèvement de tractus génitaux, 13 mâchoires inférieures et 5 os péniens.

En Auvergne Rhône-Alpes, un réseau de collecte est en cours d'organisation, notamment du côté de l'Auvergne. 10 cadavres ont été autopsiés avec le Musée Henry Lecoq de Clermont-Ferrand, en provenance du centre de soins Panse-Bêtes, du GMA et d'autres sources.

En Bourgogne Franche-Comté, aucun cas de mortalité n'a été recensé.

En Centre-Val de Loire, Sologne Nature Environnement Sologne Nature a déposé une demande d'autorisation ministérielle pour un réseau de collecteurs afin de pouvoir transporter et détenir des cadavres ou des échantillons de loutres trouvées mortes. Un seul cas de mortalité, une loutre victime d'une collision routière, a été recensé en 2022 dans le département de l'Indre. Le cadavre a été récolté par les agents de l'OFB et autopsié par la Laboratoire Départemental d'Analyses de l'Indre (LDA36). Deux échantillons ont été prélevés.

En Normandie, il n'existe actuellement pas de réseau de collecte, la demande de dérogation au titre des espèces protégées est en cours d'instruction. Un seul cadavre de Loutre a été signalé en 2022, trouvé sur les berges de la Rouvre à Taillebois (61). Il fera l'objet d'une autopsie lorsqu'une session sera organisée.

En Nouvelle-Aquitaine, deux nouvelles dérogations relatives au transport et au stockage de cadavres de Loutre d'Europe ont été délivrées en 2022 (GRIFS et réseau ex-Poitou-Charentes, et GMHL) et permettent au réseau de collecte d'être plus opérationnel.

Au moins 40 données de mortalité ont été signalées en 2022. Au moins 6 cadavres ont été collectés par les opérateurs régionaux du PNA. Ils ont été autopsiés par le Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement (GREGE). Une soixantaine d'échantillons (tissus et organes) ont été prélevés.

En Occitanie, 5 données ont été collectées sur les cas de mortalité en 2022. Aucun réseau bénéficiant d'une dérogation pour la collecte de cadavres et d'échantillons n'est en place pour le moment.

Dans les Pays de la Loire, 16 cas de mortalité ont été signalés en 2022. Aucune information n'est disponible quant au nombre de cadavres collectés. 120 échantillons issus de cadavres récoltés ces dernières années sont actuellement stockés (102 au sein de l'Ecole Nationale Vétérinaire Oniris, 18 au sein de la LPO Pays de la Loire).

En région Sud, un module « mortalité routière » est mis à disposition dans la base de données [Faune PACA](#). En 2022, un seul cas de mortalité a été relayé à la LPO PACA par Vinci Autoroutes.

Il est à noter que les données de mortalité en région ne reprennent pas toujours les données éventuellement récoltées par l'OFB.

Bilan des indicateurs pour l'année 2022

Indicateurs de suivi	
Nombre de données collectées sur les cas de mortalité :	84 cas de mortalité recensés, dont au moins 5 hors routes.
Nombre d'autorisations administratives délivrées pour le transport et la collecte d'échantillons	3 en 2022 (MNHN, GRIFS, GMHL).
Nombre de cadavres collectés	24 (Bretagne : 16, Centre – Val de Loire : 1, Normandie : 1, Nouvelle-Aquitaine : 6)
Nombres d'autopsies réalisées	30
Nombre d'échantillons prélevés et conservés	Au moins 111 (non exhaustif).

Indicateurs de réalisation	
Mise en ligne de la carte relative aux cas de mortalité actualisée chaque année	Carte de localisation des cas de mortalité de loutres en ligne, actualisation prévue en 2023.
Système de collecte des cadavres et des prélèvements fonctionnel au plan administratif et permettant la remontée rapide des prélèvements et des analyses	En place dans certaines régions (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire). En cours en Auvergne Rhône-Alpes, Centre - Val de Loire.
Banque de prélèvements de tissus en place	Oui, convention signée avec le MNHN.
Base de données biologiques opérationnelle	Oui.
Nombre de publications scientifiques réalisées	Inconnu.

Perspectives

Les objectifs en 2023 sont les suivants :

- accompagner les structures qui mettront en place un réseau de collecte sur leur territoire et leur fournir le kit de matériel nécessaire aux prélèvements génétiques,
- formaliser avec l'OFB les relations entre le réseau SAGIR et le PNA concernant la collecte et les autopsies de cadavres de loutres, en particulier ceux découverts dans le milieu naturel (mortalité hors collisions routières),
- mettre à jour la carte de recensement des cas de mortalité de loutres sur la période 2012-2022 sur l'ONM,
- échanger avec le Groupe de Travail « écotoxicologie » quant aux futures études à mener.

Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de diminuer, voire éliminer, la mortalité d'origine anthropique de façon à la rendre « compatible » avec les capacités démographiques de l'espèce afin qu'elle ne soit plus un frein à son expansion.

Mortalité routière

En Bourgogne-Franche-Comté, 170 ouvrages ont été évalués en 2022 quant au risque de collision, et 8 aménagements ont été réalisés pour la Loutre d'Europe. L'espèce a également été prise en compte dans une étude d'impact.

Deux formations ont été organisées à destination des gestionnaires d'espaces naturels, animateurs de bassins versants, services de l'Etat et gestionnaires d'infrastructures routières quant à l'aménagement des ouvrages d'art pour faciliter les déplacements de l'espèce.

4 départements de la région ont pris un arrêté préfectoral interdisant le piégeage à proximité des rives dans la zone de présence de la Loutre, et le renouvellent chaque année : Côte d'Or, Haute-Saône, Yonne et Nièvre.

En Bretagne, plusieurs actions sont mises en place avec la DIR Ouest ou les Conseils Départementaux pour réduire la mortalité routière, que ce soit par une assistance en vue d'aménagements en faveur des mammifères semi-aquatiques, des diagnostics d'ouvrages hydrauliques (évaluation du risque de collision) ou le suivi d'ouvrages aménagés. En 2022, une centaine d'ouvrages a été évaluée quant au risque de collision, et 20 aménagements ont été réalisés en faveur de la Loutre d'Europe.

En Centre – Val de Loire, une évaluation du risque de collision au niveau des ouvrages d'art a été effectuée (Sologne) et a révélé un risque moyen à très fort pour 28% des ouvrages. Une banquette à loutre a ainsi été aménagée sous l'un d'entre eux.

En Normandie, 6 ouvrages ont été évalués en 2022 quant au risque de collision. Deux d'entre eux ont été aménagés en faveur de la Loutre d'Europe.

Le GMN a organisé 3 formations relatives à l'aménagement des ouvrages d'art pour faciliter les déplacements de la Loutre, à destination de professionnels de l'environnement et d'agents de parc naturel régional.

En Nouvelle-Aquitaine, près de 150 ouvrages ont été évalués quant au risque de mortalité due aux collisions routières en 2022, et des aménagements ont été réalisés sur environ 32 ouvrages pour réduire ce risque. En ex-Aquitaine, ces diagnostics et aménagements ont été réalisés dans le cadre du PNA Loutre d'Europe et du PNA Vison d'Europe, via des financements sur projets Trame Verte et Bleue et Plan de Relance notamment.

En Occitanie, une étude sur différents passages à faune « non dédiés » a été réalisée sous l'autoroute A64, en bordure de la Lène, sur la commune de Lanespède (Hautes-Pyrénées – 65). Grâce aux pièges photographiques utilisés pour ces suivis, il a été mis en évidence le transit des Loutres sous l'autoroute en empruntant les passages à faune non dédiés dans lesquels étaient présents des cours d'eau. Sous un des passages à faune se trouve également une banquette aménagée pour la faune sauvage, empruntée par la Loutre lorsque l'eau monte.

L'association NEO est intervenue auprès de futurs techniciens cynégétiques (futurs formateurs de chasseurs et piégeurs) pour les former à la reconnaissance de l'espèce et à la réglementation relative au piégeage en vigueur.

Une réunion multi-acteurs (CEN Occitanie, NEO, DREAL, exploitants, etc.) s'est tenue en 2022 sur le point noir du barrage de Riubanys (66) où des cas de mortalité par collisions ont été recensés par le passé, afin de discuter d'éventuels aménagements pour réduire le risque. Il s'agit à priori du seul ouvrage évalué quant au risque de collision.

Dans les Pays de la Loire, cinq sessions d'informations pour la création d'aménagements en faveur de l'espèce ont été organisées à destination des agents de parcs naturels, du Syndicat du Bassin de l'Oudon, du Conseil départemental (CD) de Maine et Loire et de techniciens du service Ouvrages d'Art du département de la Sarthe. Un total de 322 ouvrages a été évalué quant au risque de mortalité due aux collisions routières en 2022 (150 en Maine et Loire, 132 en Loire-Atlantique, 40 en Vendée), et des

aménagements ont été réalisés sur environ 23 ouvrages pour réduire ce risque (3 en Maine et Loire, 20 en Loire-Atlantique). Le CD 44 propose par ailleurs depuis 2022 une subvention pour le financement de passage à faune à destination des communes, autres collectivités, PNR, etc.

En 2022, deux études d'impact ont pris en compte la Loutre d'Europe : Syndicat EDENN en Loire-Atlantique et LPO Anjou en Maine et Loire. Cette dernière a accompagné le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents en Maine et Loire pour la prise en compte des espèces protégées lors des travaux. Une demande de dérogation a été effectuée pour dérangement d'espèces protégées, dont la Loutre.

Il est à noter que les éléments relatifs aux diagnostics d'ouvrages d'art et à la prise en compte de l'espèce dans des études d'impact en région ne sont pas exhaustifs, certaines informations n'étant pas nécessairement remontées par les services de l'Etat aux animateurs régionaux.

Autres causes de mortalité

En Auvergne-Rhône-Alpes, un arrêté préfectoral interdisant le piégeage à proximité des rives dans la zone de présence de la Loutre a été pris dans 11 départements sur les 12 de la région.

En Bretagne, tous les départements ont pris un arrêté préfectoral interdisant le piégeage jusqu'à 200 m des rives dans la zone de présence de l'espèce, et celui-ci est renouvelé chaque année.

En Nouvelle-Aquitaine, une formation a été organisée par le GRIFS à destination d'une association de chasseurs, dans le but de les former à la reconnaissance des mammifères semi aquatiques et à la réglementation en vigueur concernant le piégeage.

En Occitanie, un arrêté préfectoral interdisant le piégeage à proximité des rives dans la zone de présence de la Loutre a été pris dans les 8 départements de la région ex-Midi-Pyrénées. Une mise à jour de l'arrêté est en cours dans le Tarn-et-Garonne (82). Une réunion sur le sujet s'est tenue au mois de juin avec la participation du CEN Occitanie pour faire le point sur la répartition de l'espèce dans le département. De plus, une restitution de l'étude « Etat et amélioration des corridors écologiques du bassin versant de l'Orb et du Libron » a été conduite par l'association Fiber Nature (Hérault), financée grâce à l'appel à projet "Eau et Biodiversité" de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Des prospections complémentaires s'avèrent encore nécessaires afin de consolider l'arrêté.

Dans les Pays de la Loire, les départements du Maine-et-Loire et de la Sarthe ont pris un arrêté préfectoral interdisant le piégeage jusqu'à 200 m des rives dans la zone de présence de l'espèce en 2022.

Prise en charge des loutres d'Europe en détresse

En 2022, quatre cas de loutres en détresse qui n'ont pas pu être sauvées ont été signalés : un en **Bretagne**, un en **Bourgogne-Franche-Comté**, et deux en **Auvergne-Rhône-Alpes** qui avaient été recueillis par le centre de soins Panse-Bêtes. Ce dernier a également pris en charge 3 individus en 2022 : une femelle accidentée (percutée par une voiture) et 2 loutrons d'origine différente (Gorges de l'Allier et Laveissière). Les 3 loutres ont été soignées ensemble au centre de soins et relâchées la même année : la femelle sur le site de sa découverte, puis, dans un second temps et au même endroit les deux loutrons.

Un partenariat a été mis en place à la fin de l'été 2019 entre la SFEPM et l'entreprise Gifts for Change pour la vente de bracelets à l'effigie de Loutre dans les enseignes Nature et Découvertes et Cultura, au sein d'une collection « Bêtes à porter ». Pour chaque bracelet vendu, 1€ est ainsi reversé à la SFEPM. Ce partenariat a pour objectif de financer les centres de soins pour la faune sauvage pour l'accueil de Loutre d'Europe. En 2022, le centre de soins de la faune sauvage de Tonneins (Nouvelle-Aquitaine) a pu bénéficier de cette aide et a pu débuter des travaux de réhabilitation des enclos destinés à accueillir des loutres.

Indicateurs de suivi	
MISEN ou opérations de contrôles prenant en compte l'espèce	Inconnu.
Nombre d'opérations d'information et de sensibilisation effectuées auprès des différentes catégories d'usagers	Toutes régions confondues : - Chasseurs / piégeurs : 2 , - Pisciculteurs et professionnels de la pêche : 1 , - Services de l'Etat : 3 , - Gestionnaires de rives et barrages : 5 , - Services routiers, gestionnaires d'ouvrages : 5
Nombre d'ouvrages évalués quant au risque de collision	Au moins 747 (non exhaustif : 170 en Bourgogne – Franche-Comté, environ 100 en Bretagne, 6 en Normandie, 148 en Nouvelle-Aquitaine, 1 en Occitanie et 322 dans les Pays de la Loire).
Nombre d'aménagements réalisés pour la Loutre d'Europe	Au moins 87 (non exhaustif : 8 en Bourgogne – France Comté, environ 20 en Bretagne, 1 en Centre- Val de Loire, 2 en Normandie, 32 en Nouvelle-Aquitaine, 1 en Occitanie et 23 dans les Pays de la Loire).
Nombre d'études d'impacts ayant pris en compte la Loutre d'Europe	Au moins 3 (non exhaustif).
Nombre de systèmes pour nasse de pêche installés	Inconnu.

Indicateurs de réalisation	
Pourcentage de points noirs routiers traités / identifiés	Inconnu.
Pourcentage de départements ayant pris un arrêté préfectoral interdisant le piégeage jusqu'à 200 m des rives dans la zone de présence de l'espèce	Au moins 55% (au moins 36 départements sur 65 où la Loutre est présente).
Guide de définition « Zones de présence de la Loutre et piégeage » publié et diffusé	Mise à jour du guide prévue pour 2023 à partir de la carte de répartition actualisée en 2022.
Plaquette « Différencier une loutre d'un ragondin à fleur d'eau » rédigée et distribuée	Prévu pour 2024.
Centres de soins dotés des installations adaptées et fonctionnelles	4 centres avec des installations adaptées à la réhabilitation de loutres (LPO Aquitaine, Océanopolis, Panse-Bêtes, Tonneins).
Document de cadrage « Traitement d'une loutre d'Europe en détresse et procédure de relâcher » rédigé et diffusé	Création d'un groupe de travail en 2023.
Système de récupération et sauvetage des loutres en détresse opérationnel et fonctionnel	Probables disparités régionales, et cas de découverte de loutres en détresse encore peu fréquents.
Nombre total d'individus sauvés	3 individus relâchés en 2022 (centre Panse-Bêtes).
Nombre de publications scientifiques	Inconnu.

Perspectives

Un Groupe de travail a été monté en 2022 pour la révision du guide « Traitement d'une loutre en détresse », qui sera complété par la « procédure de relâcher ». Les premiers échanges se tiendront en 2023.

Le guide « Zones de présence de la Loutre et piégeage » sera mis à jour en 2023 à partir de la carte actualisée de répartition de la Loutre d'Europe en France (2012-2021), pour être ensuite diffusé largement.

Il est difficile de recenser l'ensemble des projets et aménagement prenant en compte les impacts sur la Loutre. Les structures animatrices régionales n'en sont pas systématiquement informées. La prise en compte de la Loutre dans les études d'impact existe mais demeure difficile à chiffrer. Pour que cette dynamique se poursuive, il est important de continuer à diffuser les informations sur la Loutre et les problématiques liées à sa conservation auprès des différents acteurs concernés.

Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de maintenir ou restaurer un habitat d'espèce de qualité sur la majorité de l'aire de répartition de l'espèce.

L'animatrice est ponctuellement contactée par des professionnels (bureaux d'étude, associations, animateurs de site Natura 2000, etc.) pour des conseils sur les aménagements d'ouvrages pour les loutres et une gestion favorable des milieux (une seule sollicitation en 2022).

En Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental 03 et le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de l'Allier ont souhaité mettre en œuvre de mesures compensatoires suite à la création d'un second pont sur l'Allier, à Moulins. Ces mesures sont inscrites dans l'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, et le GMA a été sollicité pour accompagner le chantier, la mise en œuvre de ces mesures et le suivi de leur efficacité. A ce jour, le GMA n'a pas obtenu de retour quant au lancement de cette action.

Le Groupe de Travail « Loutre et continuités écologiques » s'est réuni en visioconférence le 10/10/2022 pour traiter de la problématique de gestion des habitats favorables à l'espèce, ainsi que de l'impact des ouvrages d'art et des barrages.

L'organisation d'ateliers « Pêche aux cas pratiques » par le GMA et la LPO AuRA a débuté en 2022, en partenariat avec l'Association Rivière Rhône-Alpes Auvergne (ARRA²). Ces rencontres et la formation des agents auront lieu durant le premier trimestre 2023. L'objectif est d'aller plus loin dans les échanges et l'apport de connaissances auprès des agents de l'état et des collectivités.

En Bretagne, le GMB a reçu 4 sollicitations de services de l'Etat concernant la restauration de cours d'eau, la gestion d'espace naturel, des travaux routiers et des aménagements de passages à faune.

En Bourgogne Franche-Comté, la Loutre d'Europe a été prise en compte dans 23 projets de travaux de restauration de milieux aquatiques et de continuité écologique portés par le Contrat Territorial (CT) Aron Cressonne et le Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) Cure-Yonne.

Une étude sur les corridors de recolonisation potentiels pour la Loutre en Bourgogne-Franche-Comté a été réalisée par des étudiants de l'Université de Bourgogne, dans le cadre de leur Master Biologie, Ecologie et Evolution, parcours Dynamique et Conservation de la Biodiversité (DYCOB-GA) : « Comment prédire la reconquête de la Loutre d'Europe sur le réseau hydrographique de Bourgogne-Franche-Comté ? ». Les étudiants ont été accompagnés par l'OFB, la SHNA-OFAB et la LPO-BFC.

Le Conseil Régional de BFC, la SHNA-OFAB, le Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) et la fédération Jura Nature Environnement (JNE) ont organisé en 2022 en webinaire « Castors, Loutres... Comment faciliter leur vie et leur déplacement ? », à destination du réseau de gestionnaires des milieux aquatiques en Bourgogne-Franche-Comté et en France.

En Centre - Val de Loire, 4 catiches artificielles ont été construites en 2022. Un chantier d'arrachage de la Jussie a également été effectué sur un bras mort.

En Normandie, le GMN a réalisé une étude sur la prise en compte des enjeux liés à la Loutre, pour le compte de la DREAL Normandie, dans le cadre du futur aménagement urbain de la presqu'île de Caen. L'association a également été sollicitée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Manche pour la prise en compte de la Loutre dans le cadre de la renaturation de la Vallée de la Sélune, ainsi que par la DDTM du Calvados et le Département du Calvados service Ouvrages d'Art pour la prise en compte de la Loutre dans le cadre d'un aménagement d'ouvrage pour lequel le tablier doit être remplacé. Le Conseil Départemental 14 a madanté le GMN pour la réalisation de suivis au sein de plusieurs de ses ENS, intégrant la présence de la Loutre et les mesures de gestion/protection qui en découlent. Le CPIE des Collines Normandes a également été sollicité par la commune d'Argentan dans le cadre de l'aménagement de chemins de randonnée.

En Nouvelle-Aquitaine, 2 dérogations ont été délivrées pour des aménagements et travaux en zone de présence de l'espèce en 2022. Deux formations sur la gestion des habitats en faveur de la Loutre

ont été organisées par la Maison d'Initiation à la Faune et aux Espaces Naturels – Etudes et Conseils (MIFENEC) et le Conseil Départemental 33.

En Occitanie, deux journées techniques sur les mammifères semi-aquatiques ont été organisées et animées par NEO, durant lesquelles différents professionnels et particuliers ont été conviés. Ces formations concernaient l'amélioration de l'habitat d'une Loutre, l'amélioration des continuités écologiques pour l'espèce (banquette, passage à faune) et les indices de présence du mustélidé, ont été présentés aux participants. La première journée technique s'est déroulée à Mazamet (81) et était à destination des professionnels (Fédération de pêche, CPIE, CD31, Fédération de Chasse...). La deuxième journée technique, à destination des particuliers, s'est déroulée à Labruguière (81). Grâce à ces deux journées techniques, plus d'une trentaine de personnes ont été sensibilisées à la Loutre, son habitat et ses déplacements.

NEO, le PNR des Pyrénées-Catalanes, le CEN Occitanie, l'OFB et la DREAL Occitanie ont accompagné des gestionnaires et propriétaires d'un barrage hydroélectrique pour la prise en compte de la Loutre. Ce barrage est situé sur la rivière « Têt » dans la commune de Villefranche-de-Conflent (barrage de Ruybanis). 7 cas de collisions routières de Loutre d'Europe ont été recensés à proximité immédiate de cet ouvrage. Les Loutres n'ayant aucun moyen de le contourner doivent emprunter la voirie et se font percuter. Des travaux ont été réalisés au niveau de ce barrage conformément aux préconisations qui ont été faites. La découverte d'épreintes sur la rampe de contournement qui a été installée atteste de l'efficacité de ces mesures. Le projet n'est pas encore terminé, une visite de contrôle des travaux doit avoir lieu début 2023.

Dans les Pays de la Loire, 11 sollicitations pour la prise en compte de la Loutre d'Europe ont été enregistrées en 2022 (syndicat EDENN et évaluations d'incidences Natura 2000 par le PNR de Brière). Une session d'information sur la réalisation d'aménagement de passages à faune a été organisée à destination des élus et usagers du marais par la Commission syndicale de Grande Brière Mottière.

En région Sud, Le Syndicat du Bassin des Sorgues (SMBS) mène une réflexion globale sur la gestion des habitats en faveur de la Loutre. La structure a conventionné un premier Havre de Paix en 2022.

Bilan des indicateurs en 2022

Indicateurs de suivi	
Nombre d'actions de communication et de formation réalisées	6 (1 en Bourgogne-Franche-Comté, 2 en Nouvelle-Aquitaine, 2 en Occitanie, 1 dans les Pays de la Loire - non exhaustif).
Nombre de sollicitations de DDT(M) et autres services pour la prise en compte de la Loutre d'Europe	19 (non exhaustif) dont 1 en Bourgogne-Franche-Comté, 4 en Bretagne, 3 en Normandie et 11 dans les Pays de la Loire.
Nombre d'expertises et d'aménagements réalisés (<i>hors passages à loutres et franchissement d'ouvrages</i>)	7 (5 en Centre - Val de Loire, 2 en Normandie - non exhaustif).
Nombre de contacts avec les partenaires transfrontaliers	2.
Indicateurs de réalisation	
Nombre total d'actions de communication/formation réalisées	6 (non exhaustif).
Nombre total d'aménagements réalisés (<i>hors passages à loutres et franchissement d'ouvrages</i>)	4 (non exhaustif).
Nombre de SRADDET ou autres documents de planification, d'études d'impact ou d'incidence, de dérogations espèces protégées prenant en compte la Loutre d'Europe	Inconnu.
Pourcentage de bassins versants avec présence de la Loutre d'Europe ayant intégré les recommandations	Inconnu.
Document technique « Comment intégrer la Loutre d'Europe dans les diverses politiques publiques » réalisé et diffusé	Prévu pour 2024.

Perspectives

La SFEPM participera aux éventuels échanges sur les projets de programmes relatifs à la restauration de corridors pour la Loutre :

- programme LUTRALPS à la frontière Sud-Est de la France, dans le cadre d'une réflexion lancée ces dernières années à l'échelle des pays alpins,
- programme LIFE « Otter crossing border » à la frontière Nord-Est de la France (concernant les régions Hauts-de-France et Grand-Est, ainsi que les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique).

Un effort particulier doit être mené pour favoriser la recolonisation des régions du nord et de l'est du territoire métropolitain, notamment par la reconnexion de zones identifiées comme étant favorables à l'espèce (Savouré-Soubelet *et al.* 2015), ce qui nécessitera un engagement pro-actif des acteurs.

Le recensement de l'ensemble des documents stratégiques (SDAGE, SRADDET, TVB, DOCOB...) et réglementaires qui prennent en compte la Loutre est relativement complexe. Il est également difficile et très chronophage de répertorier à l'échelle nationale les sites protégés où la Loutre est présente et prise en compte. Ainsi, il est important de poursuivre la diffusion des informations sur la Loutre et de recueillir des retours d'expérience auprès des gestionnaires de milieux naturels, des animateurs de sites N2000, des collectivités, des maîtres d'ouvrage d'aménagements, et autres acteurs concernés.

Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles

L'objectif de cette action est de parvenir à une cohabitation harmonieuse entre Loutre d'Europe et les activités piscicoles et conciliable avec les impératifs économiques de la profession.

Pérennisation de la mission nationale de conseil et de médiation via l'animation « Loutre et pisciculture »

Deux financements conséquents ont été obtenus fin 2021 auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de la Fondation Nature et Découvertes. Ces subventions ont permis de réaliser les actions suivantes en 2022 :

- Réalisation d'une enquête auprès des exploitants piscicoles ayant bénéficié d'une expertise depuis 2011 dans le cadre du PNA Loutre, et rédaction d'un bilan de l'ensemble des expertises menées entre 2011 et 2022,
- Réalisation de 3 missions d'expertises et de conseil auprès de piscicultures (bassins et étangs) pour diminuer le risque de prédation par la Loutre d'Europe,
- Réalisation de 2 expertises auprès de pisciculteurs en étangs déjà expertisés dans le cadre du PNA, afin de déterminer l'efficacité des systèmes installés et leur donner de nouveaux conseils,
- Lancement d'une expérimentation relative à la protection des étangs face à la prédation par la loutre, par modification du ratio d'empoisonnement,
- Mise à jour et réédition de la plaquette de sensibilisation « [Loutre et pisciculture](#) », imprimée en 500 exemplaires et disponible sur le site du PNA Loutre ([Annexe 4](#)).

Récapitulatif des expertises et interventions sur exploitations

Région	Lieu / exploitation	Commune
Nouvelle - Aquitaine	Domaine de Puyregonde	Firbeix
Nouvelle - Aquitaine	Domaine de Jarlat (seconde expertise)	Saint-Mathieu
Nouvelle - Aquitaine	Etang de la Jarrige (seconde expertise)	Sardent
Nouvelle - Aquitaine	Naturalcarplake	Peyrilhac
Occitanie	Pisciculture de la Montagne Noire	Cambounès

Systèmes anti-prédation

Le *bilan des expertises relatives à la protection des piscicultures contre la prédation par la Loutre d'Europe* fait état de toutes les installations anti-prédation ayant été mises en place par les pisciculteurs expertisés, entre 2011 et 2022. Les différents financements obtenus par les propriétaires y sont également recensés. Le [bilan](#) est disponible sur le site du PNA.

Le FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche 2014-2020) prévoyait des aides pour la mise en protection des aquacultures contre les prédateurs. Il s'est arrêté fin 2022. Le nouveau programme FEAMPA (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture) 2021-2027 prévoit de poursuivre ces mesures d'aides. Il est opérationnel à partir de 2023.

Sensibilisation et information

En Auvergne-Rhône-Alpes, le Groupe de Travail « Loutre et activités piscicoles » s'est réuni en visioconférence le 10/10/2022.

En Bretagne, il avait été convenu en 2021 d'organiser en 2022 une demi-journée de sensibilisation auprès des étudiants suivant une formation en aquaculture (Lycée de Fouesnant (29)) avec un intervenant du GMB. En raison du contexte sanitaire, cette intervention est reportée à 2023.

En Normandie, un pisciculteur, qui avait bénéficié d'une expertise par l'animateur « Loutre et pisciculture » en 2014, a signalé avoir encore des doutes quant à la présence de la Loutre sur son site. Une prospection a été effectuée sur place quelques jours plus tard par un salarié du GMN, mais aucune trace de présence de l'espèce n'a été détectée. Seule la prédation évidente de Héron cendré a été constatée.

En région Sud, des échanges ont eu lieu entre la LPO PACA et la pisciculture de Meyer à L'Isle-sur-la-Sorgue dans le Vaucluse afin d'élaborer des préconisations pour sa mise en protection par rapport à la prédation par les hérons et, par anticipation, par la Loutre d'Europe. Des pistes de financement pour les aménagements sont recherchées.

Bilan des indicateurs en 2022

Indicateurs de suivi	
Nombre de sollicitations par des professionnels et de demandes d'intervention	6 (non exhaustif).
Nombre de formations réalisées par région	0.
Subventions versées	13000€ par N&D 12000€ par la DREAL N-A

Indicateurs de réalisation	
Nombre total d'actions de formations	0.
Nombre total d'interventions sur sites	5.
Nombre total rapports d'expertises	5.
Médiateur « Loutre et pisciculture » en place	Oui.
Nombre de correspondants régionaux « Loutre et pisciculture » mis en place	0.
Nombre de sites ayant mis en place un dispositif de protection	Non déterminé en 2022.
Rédaction d'un guide technique d'accompagnement des pisciculteurs «Aménagements des piscicultures vis-à-vis de la Loutre d'Europe»	Lancement prévu en 2024.
Rédaction d'un guide d'assistance au dépôt de demandes de financements à destination des pisciculteurs «Accompagnement financier des pisciculteurs»	Lancement prévu en 2023.

Perspectives

Les premières pistes de réflexion et expérimentations relatives à la protection des étangs face à la prédation par la Loutre d'Europe ont débuté en 2022. Ces expérimentations continueront d'être menées les prochaines années, en partenariat avec les propriétaires d'étangs qui accepteront de tester des modifications de pratiques d'élevage de leurs poissons.

Afin d'échanger autour de ces expérimentations avec les représentants des professionnels du monde aquacole au niveau national, une ou plusieurs réunions sont prévues en 2023.

Le nouveau programme du FEAMPA (2021-2027) démarre en 2023. [L'objectif 2.1](#) vise à encourager les activités aquacoles durables. Ce dispositif pourra être sollicité pour le financement d'actions de « protection des cheptels aquacoles contre les espèces prédatrices, notamment celles concernées par les directives 2009/147/CE et 92/43/CE [c'est-à-dire les espèces d'intérêt communautaire listées dans les directives Natura 2000 Oiseaux et Habitat-Faune-Flore] et causant de graves dommages à l'aquaculture ». Il faudra également explorer les différentes possibilités d'aides financières pour les installations anti-prédation, au-delà du FEAMPA.

Le lancement de la rédaction d'un guide d'accompagnement des pisciculteurs pour le financement de leurs actions est prévu pour 2023.

Action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public

L'objectif de cette action est de faire connaître l'espèce auprès des différents publics et acteurs pour mieux la protéger, par le biais de formations, de conférences, d'événements, d'articles et d'autres médias.

Formations et événements organisés en 2022 :

Les tableaux présentés sur les pages suivantes dressent la liste la plus exhaustive possible des actions de communication, de formation ou de sensibilisation sur la Loutre d'Europe menées au niveau national et régional.

Supports de communication

En 2022, les actions de communication et de sensibilisation **au niveau national** se sont traduites par :

- La présentation de l'opération Havre de Paix auprès d'EDF - 10 mars 2022
- La rédaction d'un [communiqué de presse](#) sur la Journée mondiale de la Loutre - 25 mai 2022 ([Annexe 5](#)).
- Un article dans la revue Wapiti consacré à l'espèce (n°426, août 2022) ([Annexe 6](#)).
- La rédaction d'un article sur le webinaire « Loutre sans frontière » pour la revue Mammifères Sauvages n°84 - décembre 2022 ([Annexe 7](#)).
- La publication de l'[ECHO du PNA n°14](#), la lettre d'information du PNA Loutre d'Europe – octobre 2022 ([Annexe 8](#)).
- La diffusion du film « Le banquet des Loutres » de Ronan Fournier-Christol lors des Rencontres Médiation Faune Sauvage à Bourges, début décembre 2022, suivie d'un temps d'échange. ([Annexe 9](#))
- Réalisation d'un épisode sur le PNA Loutre et la médiation Loutre et pisciculture de la websérie consacrée aux PNA pilotés par la DREAL Nouvelle-Aquitaine : « [Plans nationaux d'actions #3 - La Loutre d'Europe - Lutra lutra](#) », dans lesquels sont intervenus la coordinatrice nationale du PNA, le médiateur « Loutre et pisciculture », ainsi que l'animatrice nationale.

La conception d'une [plaquette d'informations sur le PNA Loutre](#) a été réalisée grâce aux financements de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de la Fondation Nature & Découvertes. La biologie et la répartition de l'espèce, les principales menaces qui pèsent encore sur elle, les 7 actions du PNA, ainsi que les personnes à contacter y sont présentées ([Annexe 10](#)).

Un financement de la Fondation Nature & Découvertes a également permis la conception de [trois kakémonos](#) et de trois bâches avec œillets sur la Loutre d'Europe ([Annexe 11](#)). Ces outils de communication seront diffusés en 2023, et mis en avant lors d'événements organisés par la SFPEM ou prêtés aux structures en faisant la demande dans le cadre d'animations en lien avec la Loutre ou les mammifères semi-aquatiques.

L'animatrice diffuse régulièrement des informations sur la Loutre, sur des formations et des conférences ou événements traitant de la Loutre sur la liste de discussion et sur la page Facebook de la SFPEM ([Annexe 12](#)).

En **Nouvelle-Aquitaine**, le GMHL a présenté la biologie et l'écologie de la Loutre dans une émission de radio (diffusée le 12 janvier 2023 sur RCF Limousin) : « [Faire autrement pour la planète](#) » .

Les évènements suivants ont été animés en région (voir [Annexe 12](#)) :

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
Bourgogne – Franche - Comté	11/02/2022	Guérigny (58)	SHNA-OFAB, Objectif loutres, Communauté de communes Les Bertranges	Tous publics – plus de 50 participants	Ciné-Débat – La Loutre... en toute intimité
	21-28/05/2022	Ouroux-en-Morvan (58)	SCENI QUA NON, association de Chemins d'Ouroux et SHNA-OFAB	Enfants de tout âge et tous publics (entre 15 et 20 participants pour la balade naturaliste)	- Ciné-Débat – La Loutre... en toute intimité - Lecture et jeux autour de la loutre - Balade naturaliste sur les traces de la loutre
	08/07/2022	Larochemillay (58)	SHNA-OFAB et PNR du Morvan	Tous publics – plus de 20 participants	Balade naturaliste à la découverte de la biodiversité dont la mystérieuse Loutre d'Europe
	25/11/2022	Montsauche-les-Settons (58)	SHNA-OFAB, DDT de la Nièvre et PNR du Morvan	Enfants de CM2 (2 classes)	Ateliers naturaliste à la découverte de la biodiversité dont la mystérieuse Loutre d'Europe
Bretagne	02/2022	Maison du marais de Sougeal (35)	RNR du Marais de Sougeal	Grand public	Projection du film « La Loutre en toute intimité » + exposition
	2022	BV du Couesnon (35)	Communautés de communes du BV du Couesnon	Grand public	Exposition mammifères semi-aquatiques du GMB (passée dans les différentes communes)
	12/2022	Plougasnou (29)	Commune de Plougasnou et Lycée de Suscinio (Morlaix)	Grand public	Animation sur la Loutre + exposition
Centre-Val de Loire	25-26/09/2022	Langon (41)	SNE	BTS GPN 28 élèves	Loutre
Normandie	06/2022	St-Sulpice-sur-Risle (61)	AFFO - GMN	Grand public	24h de la biodiversité. Animation Loutre
	09/2022	Basly-sur-Mer (14)	CPIE Vallée d'Orne - GMN	Grand public	ABC de la communauté de communes Cœur de Nacre
Nouvelle-Aquitaine	-	RNN Cousseau (33)	RNN Cousseau	Grand public	-

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
	-	PNR Médoc (33)	PNR Médoc	Grand public	-
	-	RNN Etang Noir (40)	RNN Etang Noir	Grand public	-
	-	-	SEPANLOG	Grand public	-
	-	Plaine d'Ansot (64)	Plaine d'Ansot	Grand public	-
	-	Pyrénées Atlantiques (64)	MIFENEC	Grand public	-
	-	Pau (64)	GRIFS	Grand public	-
	19/03/2022	Forêt d'Espagne (87)	GMHL	Grand public (20 personnes)	Animation Loutre et Biodiversité
	30/04/2022	Aixe-sur-Vienne (87)	GMHL	Grand public (30 personnes)	Evénement au Fil de l'Eau – Présentation de la Loutre
	15/09/2022	Fontaine le Comte (86)	Vienne Nature	Grand public (12 personnes)	Loutre et Castor, l'histoire d'une recolonisation des rivières du département
	30/09/2022	Université de Limoges (87)	GMHL	Grand public (20 personnes)	Animation Loutre et Biodiversité
	17/10/2022	Mayéras (16)	GMHL	Grand public (40 personnes)	Animation collégiens Franco-Allemands
	21/10/2022	Creuse (23)	GMHL	Grand public (20 personnes)	Animation Loutre et Biodiversité
	15/12/2022	Site internet DREAL NA	DREAL NA	Grand public	Loutre d'Europe, PNA, conciliation avec l'aquaculture (https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/plans-nationaux-d-actions-3-la-loutre-d-europe-a14323.html)
Occitanie	03/2022	-	LPO Occitanie DT Hérault	Grand public	Relais communication diverses (réseaux sociaux, articles de presse, sites internet, gazettes, etc.) pour le projet « Havres de paix pour la Loutre et la Biodiversité » soumis au vote citoyen du Budget participatif départemental
	28/09/2022	St Bauzille de Putois (34)	LPO Occitanie, DT Hérault	Tout public : élu, collectivités, gestionnaires, APN, etc. (8 personnes)	Réunion de lancement du projet participatif « Havres de paix pour la Loutre et la Biodiversité »
	07/10/2022	Collège de la Montagne Noire (81)	Nature En Occitanie	4 classes de 6ème (environ 100 élèves au total)	Mammifères de la Montagne Noire
	21/11/2022	Bayssan (34)	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb –	Tout public : élu, collectivités, APN, gestionnaires (environ 10 personnes)	Restitution de l'étude « Etat et amélioration des corridors écologiques du bassin versant de l'Orb et du Libron »

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
			Libron et Association Fiber Nature		
Pays de la Loire	27/03/2022	Lion-d'Angers (49)	LPO Anjou	Grand public (10 personnes)	Mammifère semi-aquatique de l'Oudon
	02/2022	Nantes (44)	Association universitaire GREEN/EDENN	Etudiants	Conférence mammifères semi-aquatiques – BV Erdre
	03/2022	Nantes (44)	Fédération des Amis de l'Erdre/EDENN	Grand public	Conférence mammifères semi-aquatiques – BV Erdre
	19/05/2022	Ste-Anne-sur-Brivet (44)	PNR Brière	Public scolaire (25 personnes)	Ecologie de la Loutre
	20/05/2022	Crossac (44)	PNR Brière	Grand public (50 personnes)	Conférence René Rosoux et Didier Montfort
Sud (ex. PACA)	17/11/2022	Vaucluse (84)	Naturoptère	Grand public (25 personnes)	Mammifères aquatiques de PACA

L'Opération « Havre de Paix »

L'opération, qui avait débuté en 2013 compte aujourd'hui au moins **187** Havres de Paix. En 2022, au moins **26** nouvelles conventions ont été signées. Le travail de mise à jour de la base de données « Havre de Paix » sur Lizmap (créée en 2018 par la SFEPM) doit être poursuivi par les structures relais locales. Il est possible que quelques conventions n'aient pas encore été renseignées.

La rédaction du quatrième numéro de « La Catiche », le bulletin annuel d'information de l'opération, a débuté fin 2022 et paraîtra en février 2023.

Bilan des indicateurs en 2022

Indicateurs de suivi	
Pages internet dédiées au PNA actualisées	Oui.
Organisation d'évènements grand public	Oui.
Réalisation de formations	Oui.
Réalisation de supports de communication	5.
Evolution du nombre de « Havres de Paix »	+ 26 en 2022.

Indicateurs de réalisation	
Nombre de Havres de Paix pour la Loutre d'Europe	187 en décembre 2022 (recensés sur la base en ligne).
Carte des « Havres de Paix » mise en place	Oui.
Lettre de liaison de l'opération « Havre de Paix » diffusée	En cours.

Perspectives

Fin 2023, l'animatrice donnera une conférence Mardi Nature (organisée par le GEPMA) : « [La loutre d'Europe : écologie, enjeux de conservation et avenir dans le Grand-Est](#) ».

La SFEPM reste ouverte à toute autre sollicitation pour des conférences, émissions radio, reportages ou rédaction d'articles en lien avec la Loutre d'Europe.

L'animatrice nationale accompagnera au mieux les associations et autres structures désireuses de devenir relais local de l'opération « Havres de Paix ».

Action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique sur la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de maintenir une dynamique autour de l'espèce favorable en poursuivant et développant les échanges et les coopérations à différentes échelles.

Comité de pilotage national

La seconde réunion du comité de pilotage national a eu lieu le 16 mars 2022, en visioconférence. Le [compte-rendu](#) est disponible sur le site du PNA Loutre.

Les pages consacrées au PNA Loutre sur le [site internet de la SFEPM](#) sont régulièrement mises à jour.

Le PNA fait régulièrement l'objet d'articles dans la revue de la SFEPM *Mammifères sauvages* (voir [Annexes 7 et 14](#)).

La liste de diffusion « infoloutre » qui permet l'envoi de l'*Echo du PNA*, ainsi que d'autres informations relatives au plan, compte aujourd'hui 951 abonnés (en février 2023).

Animation régionale du plan

En Auvergne-Rhône-Alpes, la déclinaison régionale a débuté en 2022. Le compte-rendu du COPIL qui a eu lieu le 22/11/2022 figure en [Annexe 15](#).

En Bourgogne – Franche-Comté, une déclinaison régionale est en place depuis 2021. Le COPIL régional s'est tenu le 05/05/2022. Le compte-rendu figure en [Annexe 16](#).

En Nouvelle-Aquitaine, une réunion de coordination et de pilotage avec la DREAL et les opérateurs régionaux s'est tenue en 2022.

En Occitanie, une proposition a été déposée à la DREAL pour l'animation d'une déclinaison en 2022 dans le cadre d'un partenariat entre le CEN Occitanie, Nature En Occitanie, la LPO Occitanie et l'ALEPE.

Dans les Pays de la Loire, le comité de pilotage ne s'est pas réuni en 2022 mais a eu lieu au mois de janvier 2023.

En région Sud, le comité de pilotage ne s'est pas réuni en 2022 mais aura lieu courant du premier trimestre 2023. Lors des rencontres Faune-PACA organisées le 05/02/2022, qui ont rassemblé une centaine de naturalistes, l'opérateur régional a présenté l'état des connaissances sur l'espèce en PACA et les besoins en terme de prospection.

Echanges et rencontres à l'international

Un compte-rendu du webinaire « Loutre sans frontière » (« Otter crossing borders »), qui s'est tenu fin novembre 2021, est disponible dans le 14ème numéro de l'Echo du PNA ([Annexe 7](#)).

En 2022, la SFEPM a participé à 2 rencontres internationales :

- Fin mai, un webinaire organisé par l'International Otter Survival Fund (IOSF), à l'occasion de la journée mondiale de la Loutre, où des intervenants du monde entier présentaient la situation des espèces de loutres présentes dans leur pays et le résultat de leurs recherches.

- Fin septembre, le XVème colloque international Loutre organisé par le Groupe de Spécialistes de la Loutre de l'UICN. Il a rassemblé une cinquantaine de personnes venues de toute la planète pour échanger autour des enjeux de conservation des 13 espèces de Loutres qu'elle abrite. Le Plan National d'Actions français y a été présenté, ainsi que le traitement de la problématique de coexistence avec la pisciculture en France. De nombreuses rencontres permettent d'envisager des collaborations avec

d'autres pays européens à l'avenir. Un résumé est disponible dans le 84ème numéro de la revue Mammifères Sauvages de décembre 2022 ([Annexe 14](#)).

Bilan des indicateurs en 2022

Indicateurs de suivi	
Nombre de comités de pilotage régionaux	2 (AuRA, Bourgogne-Franche-Comté).
Nombre de réunions d'échange organisées (Groupe Loutre, réunion d'un groupe de travail régional, etc.)	2 (non exhaustif).
Mise en œuvre de projets multipartenaires	Oui.
Mise à jour et diffusion d'une liste de personnes ressources	Reste à faire.
Indicateurs de réalisation	
Nombre de rencontres internationales	2 (webinaire de l'IOSF, XVème colloque international de l'OSG - UICN).
Taux d'activité sur la liste de diffusion « Loutre » - Nombre d'informations transmises en 2022 : - Nombre d'inscrits :	6. 951.

Perspectives

Les échanges d'informations entre les pilotes locaux (DREALs, animateurs) et les pilotes nationaux (DREAL Nouvelle-Aquitaine et l'animatrice nationale) doivent être développés afin de transmettre l'information en temps réel ou du moins le plus régulièrement possible.

Pour faire écho à l'initiative menée en région Grand Est pour anticiper le retour de la Loutre, la création de réseaux dans les régions où la présence de la Loutre n'est pas encore connue (Hauts-de-France, Île-de-France) doit être encouragée.

En 2022, en raison des changements d'animatrices du PNA Loutre d'Europe, aucune réunion du Groupe Loutre de la SFEPM n'a été organisée. La prochaine réunion aura donc lieu courant 2023, afin de faire un tour des régions sur la situation locale de la Loutre et sur les dernières actions menées dans le cadre du plan d'actions.

CONCLUSION

L'année 2022 a été marquée par plusieurs changements d'animatrice du PNA en faveur de la Loutre d'Europe, entraînant inévitablement des retards dans le lancement de certaines actions. Une bonne dynamique a toutefois permis la concrétisation de plusieurs projets d'importance, tels que la mise à jour de la carte de répartition nationale de l'espèce, la mise en place des kits de prélèvements et leur distribution en région, la réalisation de nouvelles expertises des exploitations piscicoles et d'un bilan des onze dernières années, ainsi que la publication de nouveaux documents de communication.

Les efforts doivent être maintenus, de nombreux projets engagés - ou en réflexion - depuis le lancement de l'animation devant se concrétiser en 2023. Il s'agira également de commencer à réfléchir à l'évaluation à mi-parcours du plan national d'actions, prévue en 2024.

Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation du plan

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation	
1	Nombre de formations à la reconnaissance d'indices de présence et à la prospection	Au moins 36 recensées au total (non exhaustif).
	Nombre de mailles prospectées / surface prospectée	Au moins 837 au total (non exhaustif).
	Nombre de données remontées et intégrées à la base de données nationales	Au moins 2 620 collectées au total (non exhaustif), restant à intégrer à la base de données nationale.
	Réalisation de cartes de répartitions régionales	Oui : 6 cartes réalisées (voir Annexe 3).
	Carte de répartition nationale en ligne et actualisée	Carte des observations de loutres jusqu'en 2016 en ligne + mise à jour et publication de la carte de répartition à l'échelle nationale sur la période 2012-2021 le 16/09/22.
	Rédaction et mise en œuvre d'un protocole de suivi (plus précis que le protocole UICN) de l'espèce sur les fronts de recolonisation	Lancement de la réflexion, finalisation prévue courant 2023 d'un document « protocole pour les prospections en fronts de recolonisation ».
	Définition d'une grille d'évaluation des données récoltées pour définir le statut biologique de la Loutre d'Europe sur sa zone de présence régulière	Lancement de la réflexion, finalisation prévue courant 2024.
	Données transmises au SINP	En cours.
2	Nombre de données collectées sur les cas de mortalité	84 cas de mortalité recensés, dont au moins 5 hors routes.
	Nombre d'autorisations administratives délivrées pour le transport et la collecte d'échantillons	3 en 2022 (MNHN, GRIFS, GMHL).
	Nombre de cadavres collectés	24 (Bretagne : 16, Centre – Val de Loire : 1, Normandie : 1, Nouvelle-Aquitaine : 6)
	Nombres d'autopsies réalisées	30
	Nombre d'échantillons prélevés et conservés	Au moins 111 (non exhaustif).
	Mise en ligne de la carte relative aux cas de mortalité actualisée chaque année	Carte de localisation des cas de mortalité de loutres en ligne, actualisation prévue en 2023.
	Système de collecte des cadavres et des prélèvements fonctionnel au plan administratif et permettant la remontée rapide des prélèvements et des analyses	En place dans certaines régions (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire). En cours en Auvergne Rhône-Alpes, Centre - Val de Loire.
	Banque de prélèvements de tissus en place	Oui, convention signée avec le MNHN.
	Base de données biologiques opérationnelle	Oui.
	Nombre de publications scientifiques réalisées	Inconnu.
3	MISEN ou opérations de contrôles prenant en compte l'espèce	Inconnu.

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation	
	Nombre d'opérations d'information et de sensibilisation effectuées auprès des différentes catégories d'utilisateurs	Toutes régions confondues : - Chasseurs / piégeurs : 2 , - Pisciculteurs et professionnels de la pêche : 1 , - Services de l'Etat : 3 , - Gestionnaires de rives et barrages : 5 , - Services routiers, gestionnaires d'ouvrages : 5
	Nombre d'ouvrages évalués quant au risque de collision	Au moins 747 (non exhaustif : 170 en Bourgogne – Franche-Comté, environ 100 en Bretagne, 6 en Normandie, 148 en Nouvelle-Aquitaine, 1 en Occitanie et 322 dans les Pays de la Loire).
	Nombre d'aménagements réalisés pour la Loutre d'Europe	Au moins 87 (non exhaustif : 8 en Bourgogne – France Comté, environ 20 en Bretagne, 1 en Centre- Val de Loire, 2 en Normandie, 32 en Nouvelle-Aquitaine, 1 en Occitanie et 23 dans les Pays de la Loire).
	Nombre d'études d'impacts ayant pris en compte la Loutre d'Europe	Au moins 3 (non exhaustif).
	Nombre de systèmes pour nasse de pêche installés	Inconnu.
	Pourcentage de points noirs routiers traités / identifiés	Inconnu.
	Pourcentage de départements ayant pris un arrêté préfectoral interdisant le piégeage jusqu'à 200 m des rives dans la zone de présence de l'espèce	Au moins 55% (au moins 36 départements sur 65 où la Loutre est présente).
	Guide de définition « Zones de présence de la Loutre et piégeage » publié et diffusé	Mise à jour du guide prévue pour 2023 à partir de la carte de répartition actualisée en 2022.
	Plaquette « Différencier une loutre d'un ragondin à fleur d'eau » rédigée et distribuée	Prévu pour 2024.
	Centres de soins dotés des installations adaptées et fonctionnelles	4 centres avec des installations adaptées à la réhabilitation de loutres (LPO Aquitaine, Océanopolis, Panse-Bêtes, Tonneins).
	Document de cadrage « Traitement d'une loutre d'Europe en détresse et procédure de relâcher » rédigé et diffusé	Création d'un groupe de travail en 2023.
	Système de récupération et sauvetage des loutres en détresse opérationnel et fonctionnel	Probables disparités régionales, et cas de découverte de loutres en détresse encore peu fréquents.
	Nombre total d'individus sauvés	3 individus relâchés en 2022 (centre Panse-Bêtes).
4	Nombre de publications scientifiques	Inconnu.
	Nombre d'actions de communication et de formation réalisées	6 (1 en Bourgogne-Franche-Comté, 2 en Nouvelle-Aquitaine, 2 en Occitanie, 1 dans les Pays de la Loire - non exhaustif).
	Nombre de sollicitations de DDT(M) et autres services pour la prise en compte de la Loutre d'Europe	19 (non exhaustif) dont 1 en Bourgogne-Franche-Comté, 4 en Bretagne, 3 en Normandie et 11 dans les Pays de la Loire.
	Nombre d'expertises et d'aménagements réalisés (hors passages à loutres et franchissement d'ouvrages)	7 (5 en Centre - Val de Loire, 2 en Normandie - non exhaustif).
	Nombre de contacts avec les partenaires transfrontaliers	2 .
	Nombre total d'actions de communication/formation réalisées	6 (non exhaustif).
	Nombre total d'aménagements réalisés (hors ouvrages)	4 (non exhaustif).
	Nombre de SRADDET ou autres documents de planification, d'études d'impact ou d'incidence, de dérogations espèces protégées prenant en compte la Loutre d'Europe	Inconnu.

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation	
	Pourcentage de bassins versants avec présence de la Loutre d'Europe ayant intégré les recommandations	Inconnu.
	Document technique « Comment intégrer la Loutre d'Europe dans les diverses politiques publiques » réalisé et diffusé	Prévu pour 2024.
5	Nombre de sollicitations par des professionnels et de demandes d'intervention	6 (non exhaustif).
	Nombre de formations réalisées par région	0.
	Subventions versées	13000€ par N&D 12000€ par la DREAL N-A
	Nombre total d'actions de formations	0.
	Nombre total d'interventions sur sites	5.
	Nombre total rapports d'expertises	5.
	Médiateur « Loutre et pisciculture » en place	Oui.
	Nombre de correspondants régionaux « Loutre et pisciculture » mis en place	0.
	Nombre de sites ayant mis en place un dispositif de protection	Non déterminé en 2022.
	Rédaction d'un guide technique d'accompagnement des pisciculteurs « Aménagements des piscicultures vis-à-vis de la Loutre d'Europe »	Lancement prévu en 2024.
	Rédaction d'un guide d'assistance au dépôt de demandes de financements à destination des pisciculteurs « Accompagnement financier des pisciculteurs »	Lancement prévu en 2023.
6	Pages internet dédiées au PNA actualisées	Oui.
	Organisation d'évènements grand public	Oui.
	Réalisation de formations	Oui.
	Réalisation de supports de communication	5.
	Evolution du nombre de « havres de paix »	+ 26 en 2022.
	Nombre de havres de paix pour la Loutre d'Europe	187 en décembre 2022 (recensés sur la base en ligne).
	Carte des havres de paix mise en place	Oui.
	Lettre de liaison de l'opération « Havre de Paix » diffusée	En cours.
7	Nombre de comités de pilotage régionaux	2 (AuRA, Bourgogne-Franche-Comté).
	Nombre de réunions d'échange organisées (Groupe Loutre, réunion d'un groupe de travail régional, etc.)	2 (non exhaustif).
	Mise en œuvre de projets multipartenaires	Oui.
	Mise à jour et diffusion d'une liste de personnes ressources	Reste à faire.
	Nombre de rencontres internationales	2 (webinaire de l'IOSF, XVème colloque international de l'OSG - UICN).
	Taux d'activité sur la liste de diffusion « Loutre » :	
	- Nombre d'informations transmises en 2022 - Nombre d'inscrits	6. 951.

BILAN FINANCIER

Ce bilan financier présente les crédits alloués pour le PNA par le Ministère de la Transition écologique, ainsi que les financements obtenus par les animateurs du PNA (national et régionaux) pour la mise en œuvre d'actions nationales et pour les déclinaisons régionales du plan, ainsi que d'autres projets en faveur de la Loutre financés par d'autres acteurs. Il ne présente cependant pas la totalité des financements que les divers partenaires du PNA ont pu mobiliser pour mettre en place des actions s'inscrivant dans le PNA, les contributions indirectes, ainsi que l'ensemble du temps de travail salarié ou bénévole consacré à atteindre les objectifs du PNA.

	Financier	Projet financé	Montant (€)
National	DREAL NA	Animation nationale du PNA 2019-2028 – année 2022	40 000,00 €
		Subvention d'investissement « Mise en œuvre d'actions du PNA Loutre d'Europe » 2021-2022	12 000,00 € (dont avance de 3 600€ en 2021)
	Fondation Nature & Découvertes	Projet Biodiversité « Cohabitation Loutre et pisciculture »	13 000,00 €
		Coup de Main « Loutre & Putois - Aide à la conception d'outils de sensibilisation »	674,50 € pour la Loutre
TOTAL			65 674,50 €

Région	Financier	Projet financé	Montant (€)
Auvergne-Rhône - Alpes	DREAL AuRA	Co-Animation régionale (LPO AuRA - GMA)	10 230,00 €
	DREAL AuRA / Agences de l'eau	2 ateliers « Pêche au cas pratiques » avec l'Association Rivière AuRA (ARRA²)	10 450,00 €
Bourgogne-Franche - Comté	Agence de l'Eau-Seine-Normandie, CD 21, CD89 et CD58	Mise en place de banquettes à Loutre et restauration de la continuité écologique - Bassin AESN	11 314,00 €
	DREAL BFC	Animation du Plan Régional d'Actions en faveur de la loutre d'Europe	10 000,00 € 5 000 € - LPO BFC et 5 000 € - SHNA
		Analyse génétiques d'épreintes de Loutre en Bourgogne-Franche-Comté	2 000,00 €
Bretagne	DREAL Bretagne	Animation PNA Loutre	10 000,00€
	Union Européenne Région Bretagne DREAL Bretagne Département des Côtes d'Armor Département d'Ille-et-Vilaine	Volet « Connaissance et veille écologique » du PNA – Observatoire des Mammifères de Bretagne	10 679,60 €

Région	Financier	Projet financé	Montant (€)
	Département du Finistère		
	Département des Côtes d'Armor	Diagnostic de risque de collision d'ouvrages routiers	12 795,00 €
	Département d'Ille-et-Vilaine	Diagnostic de risque de collision d'ouvrages routiers et/ou accompagnement pour réalisation de passages	4 560,00 €
Centre-Val de Loire	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire – Beuvron (octobre 2019 – novembre 2022)	10 670,00 € (5 335,00 € touchés en 2022)
		Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire – Cosson (mai 2021 – décembre 2023)	10 670,00 € (5 335,00 € touchés en 2020, 5 335,00 € à venir en 2023)
		Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire - Opération Havre de paix pour la Loutre en Sologne (mai 2021 – décembre 2023)	5 760,00 € (2 880,00 € touchés en 2020, 2 880,00 € à venir en 2023)
	Conseil Départemental Loir-et-Cher	Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire – Beuvron (octobre 2019 – novembre 2022)	13 750,00 € (6 875,00 € touchés en 2021, 6 875,00 € touchés en 2022)
		Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire – Cosson (décembre 2020 – décembre 2023)	14 400,00 € (2 905,00 € touchés en 2021, et 2 905,00 € touchés en 2022, 8 590,00 € à venir en 2023)
Normandie	EDF	Suivi de la Loutre sur la Sélune (GMN)	5 600,00 €
	DREAL Normandie	Animation de la déclinaison régionale du PNA Loutre (GMN)	10 000,00 €
		Suivi de la Loutre sur la Sée, la Varenne et le Couesnon (GMN)	10 000,00 €
	Conseil Départemental de la Manche (50)	Suivi de la Loutre sur la Sienne (GMN)	2 300,00 €
	GMN	Service civique – prospections des bassins versants de la Dives, de la Risle et de la Touques	Non renseigné
	Conseil Départemental du Calvados	Inventaire de la Loutre d'Europe sur plusieurs ENS du Département du Calvados (GMN)	Total MSA 12 226,00 € pour 3 ENS
	NATURA 2000	Jours de prospection sur temps d'animation Natura 2000 (PNR des marais du Cotentin et du Bessin)	Inconnu, quelques jours par année
		Suivi de l'ENS des gorges de la Rouvre (CPIE CN)	Non renseigné

Région	Financier	Projet financé	Montant (€)
	Conseil Départemental de l'Orne (61)	Suivis ponctuels OA RN12 sur la Sarthe + diagnostics d'OA Loutre-chiroptères du département 61 (équipe du CD61)	Non renseigné
	OFB	Quelques prospections opportunistes dans le cadre des missions des agents de l'OFB, notamment pour le SD27 et SD14.	Jours agents
Nouvelle-Aquitaine	DREAL NA	Animation GMHL	5 665,00 €
		Animation GRIFS + autopsies	10 000,00 € (dont avance de 3000€ en 2021)
		Suivis des Mammifères semi-aquatiques d'intérêt communautaire au sein de 6 sites Natura 2000 du département de la Vienne - Bilan 2021-2023	8 000,00 €
		Autopsies loutres 79 (subvention Charente Nature)	998,40 €
	DREAL NA / Agence de l'Eau Loire Bretagne	Suivis des Mammifères semi-aquatiques d'intérêt communautaire au sein de 6 sites Natura 2000 du département de la Vienne - Bilan 2021-2023	8 000,00 €
	Conseil Départemental 86	Prise en compte de la faune dans la restauration des ponts routiers du département de la Vienne (chiroptères, mammifères semi-aquatiques, mulettes)	3 000,00 €
Pays de la Loire	DREAL PDL / CD49	Poursuite du projet « Connaissance et conservation des mammifères semi-aquatiques en Anjou » - 2022 (LPO49)	17 300,00 €
	DREAL PDL	Suivre et accompagner le retour de la Loutre d'Europe sur des fronts de colonisation sarthois : le bassin versant de l'Huisne – Années 2022 et 2023	8 000,00 €
	Agence de l'eau Loire-Bretagne et co-financeurs	Aménagement de passage à Loutre sur deux ouvrages d'art sur route départementale (72)	6 000,00 €*
		Programme de restauration des continuités écologiques sous les ouvrages d'art pour diminuer la mortalité routière de la Loutre d'Europe (44)	56 720,00 €*
		Actions en faveur de la Loutre d'Europe, du Murin de Daubenton, du Leste fiancé et du leste dryade en sud-Vendée (85) – LPO Vendée	3 742,50 €*
		Actions en faveur de la Loutre d'Europe, du Murin de Daubenton et des Odonates en Vendée (85) – maîtrise foncière, travaux de génie	83 555,00 €*

*Montants prévisionnels globaux (dont 50% Agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre de l'appel à projet « Espèces à PNA »)

Région	Financier	Projet financé	Montant (€)
		écologique et gestion de l'espace – LPO Vendée	
	CD49	Suivi par piège-photo de passages à faune (2021/2022) – LPO49	7 162,00 €
	CD72	Prospections Loutre autour de l'ENS des Prairies de Cherré (CPIE 72)	1 125,00 €
		Recherche de la Loutre d'Europe (Lutra lutra) dans la vallée du Vivier en Sarthe.	1 750,00 €
	Syndicat du Bassin de l'Oudon	Expertise ouvrages d'art bassin versant Oudon (LPO 49)	7 850,00 €
	Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf	Suivi de la Loutre d'Europe sur le site Natura 2000 (LPO 85)	8 763,00 €
	LPO Sarthe	Suivre et accompagner le retour de la Loutre d'Europe sur des fronts de colonisation sarthois : le bassin versant de l'Huisne – Années 2022 et 2023	450,00 € (auto-financement)
	FEDER	Suivi loutre sur le Natura 2000 BVA – (LPO49)	1 000,00 €
	Nantes Métropole	Diagnostic des ouvrages d'arts gérés par la métropole (GMB)	14 000,00 €
	CD44	Conseil à la mise en place de passages à faune et suivi de leur efficacité (GMB)	15 000,00 €
		Aménagements ouvrages (passerelles et buses sèches)	266 000,00€
	-	Observatoire du Patrimoine Naturel 2022 - stage pour élaboration d'une stratégie de suivi des mammifères à enjeu dans le Marais Poitevin (PNR MP)	Frais de stage
	-	Valorisation des milieux naturels 2022 - Projet création aménagement d'un pont pour le passage des mammifère semi aquatiques (PNR MP)	Non renseigné
Sud - PACA	DREAL PACA	Animation déclinaison régionale	10 000,00 €
TOTAL			Environ 721 485,50 €

REFERENCES

- CHAMPSAUR J., CONFURON L., LABORDE T., LABOUREAU M. (2023). Comment prédire la reconquête de la Loutre d'Europe sur le réseau hydrographique de Bourgogne-Franche-Comté ? Rapport technique. Université Bourgogne-Franche-Comté, 34 p. + annexes
- GMHL (2022). Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. Bilan annuel Limousin 2022. Groupe Mammalogie et Herpétologie du Limousin, 9 p.
- MARTIN A., GROSBOIS X. (2022). Suivi départemental de la Loutre d'Europe, du Castor d'Eurasie et du Campagnol amphibie en Maine-et-Loire. LPO Anjou/OFB, 12 p.
- PIGNEUR L.M., MICHAUX J. (2022). Analyses génétiques sur les échantillons de loutres collectés en Nouvelle-Aquitaine en 2020. Laboratoire de Génétique de la Conservation - Université de Liège, 13 p.
- RAMOS M. (2023). Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*). Bilan 2022. Groupe Mammalogie Breton, 22 p.
- RUYS T. (2022). Suivi de la Loutre d'Europe et du Castor d'Europe sur 3 sites Natura 2000 du Pays basque, 2022-2023. Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage, 14 p.
- VAYSETTES G. (2022). Avant-Projet : Franchissement du barrage de Riubanys pour les loutres. Centrale de Riubanys, 10 p.

LEXIQUE

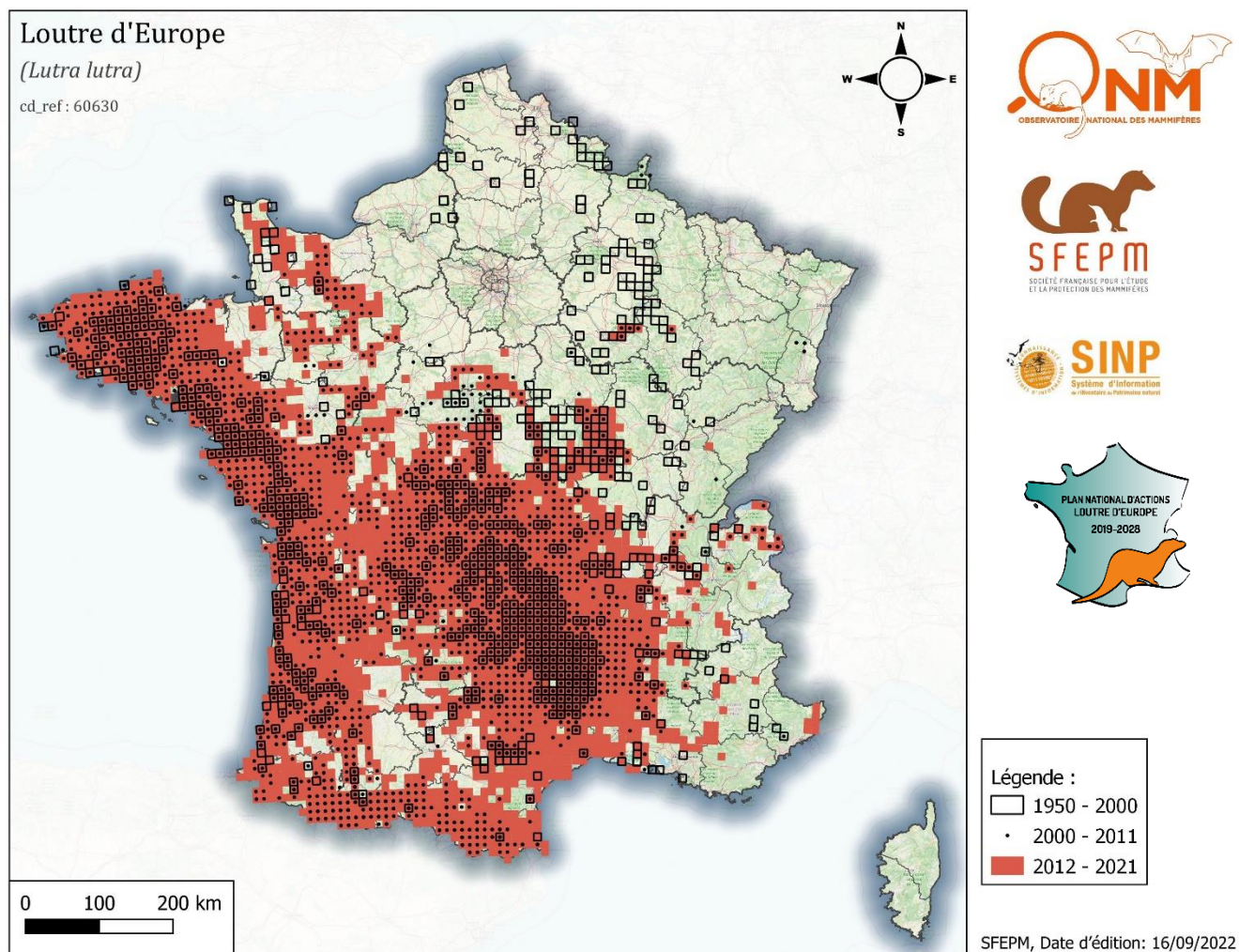
ALEPE : Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement
AuRA : Auvergne-Rhône-Alpes
BV : Bassin versant
CD : Conseil départemental
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels
CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature
COPIL : comité de pilotage
CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
CT : Contrat Territorial
DDT(M) : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)
DIR : Direction Interrégionale des Routes
DOCOB : Document d'Objectifs
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDENN : Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle
EDF : Electricité de France
ENS : Espaces Naturels Sensibles
FEAMP(A) : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
GEPMA : Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace
GMA : Groupe Mammalogique d'Auvergne
GMB : Groupe Mammalogique Breton
GMHL : Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
GMN : Groupe Mammalogique Normand
GREGE : Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement
GRIFS : Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
NEO : Nature en Occitanie
OA : Ouvrage d'Art
OFB : Office Français de la Biodiversité
ONM : Observatoire National des Mammifères
OSG : Otter Specialist Group
PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur
PNR : Parc Naturel Régional
PNA : Plan National d'Actions
PRA : Plan Régional d'Actions
RNN : Réserve Naturelle Nationale
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SD : Service Départemental
SFEPM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
SHNA-OFAB : Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun – Observatoire de la Faune de Bourgogne
SINP : Système d'Information sur la Nature et les Paysages
SNE : Sologne Nature Environnement
TVB : Trame Verte et Bleue
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

ANNEXES

Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des correspondants régionaux du plan

Région	Référent DREAL	Correspondants régionaux
Auvergne – Rhône - Alpes	Patricia ROUSSET patricia.rousset@developpement-durable.gouv.fr	Xavier BIROT-COLOMB (LPO AuRA) xavier.biot-colomb@lpo.fr & Mélanie AZNAR (GMA) m.aznar@mammiferes.org
Bourgogne – Franche - Comté	Sarah PIERRE sarah.pierre@developpement-durable.gouv.fr	Damien LERAT (SHNA) shna.damien@orange.fr & Ondine DUPUIS (LPO FC) ondine.dupuis@lpo.fr
Bretagne	Elise CARNET elise.carnet@developpement-durable.gouv.fr	Meggane RAMOS (GMB) meggane.ramos@gmb.bzh
Centre-Val de Loire	Ségolène FAUST segolene.faust@developpement-durable.gouv.fr	Angélique VILLEGER (SNE) angelique.villeger@sologne-nature.org
Grand Est	Marie-Cécile VIRION marie-cecile.virion@developpement-durable.gouv.fr	-
Hauts-de-France	Guillaume KOTWIK guillaume.kotwika@developpement-durable.gouv.fr	-
Ile-de-France	Maelle BOUCHEZ maelle.bouchez@developpement-durable.gouv.fr	-
Normandie	Florent CLET florent.clet@developpement-durable.gouv.fr	Bastien THOMAS (GMN) b.thomas@gmn.asso.fr & Olivier HESNARD (CPIE 61) o.hesnard@cpie61.fr
Nouvelle-Aquitaine	Véronique BARTHELEMY veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr	Antoine ROCHE (GMHL) a.roche@gmhl.asso.fr & Thomas RUYS (GRIFS) thomas.ruys@grifs.fr & Miguel GAILLEDROT (Vienne Nature) miguel.gailledrot@vienne-nature.fr
Occitanie	Philippe XERIDAT philippe.xeridat@developpement-durable.gouv.fr	Camille FRAISSARD (LPO Occitanie) camille.fraissard@lpo.fr & Maxime BELAUD (NEO) m.belaud@natureo.org & Fabien SANE (ALEPE) direction@alepe48.fr & Emile PONCET (CEN Occitanie) emile.poncet@cen-occitanie.org
Pays de la Loire	Amélie LECOQ amelie.lecoq@developpement-durable.gouv.fr	Alexandre MARTIN alexandre.martin@lpo.fr
Sud (ex. PACA)	Ludovic AZIBI ludovic.azibi@developpement-durable.gouv.fr	Nicolas FUENTO (LPO PACA) nicolas.fuento@lpo.fr

Annexe 2 : Carte de répartition nationale de la Loutre d'Europe (2012-2021)



Annexe 3 : Cartes régionales de répartition de la Loutre d'Europe

Figure 1 : Carte de répartition de la Loutre d'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes sur la période 2000-2022

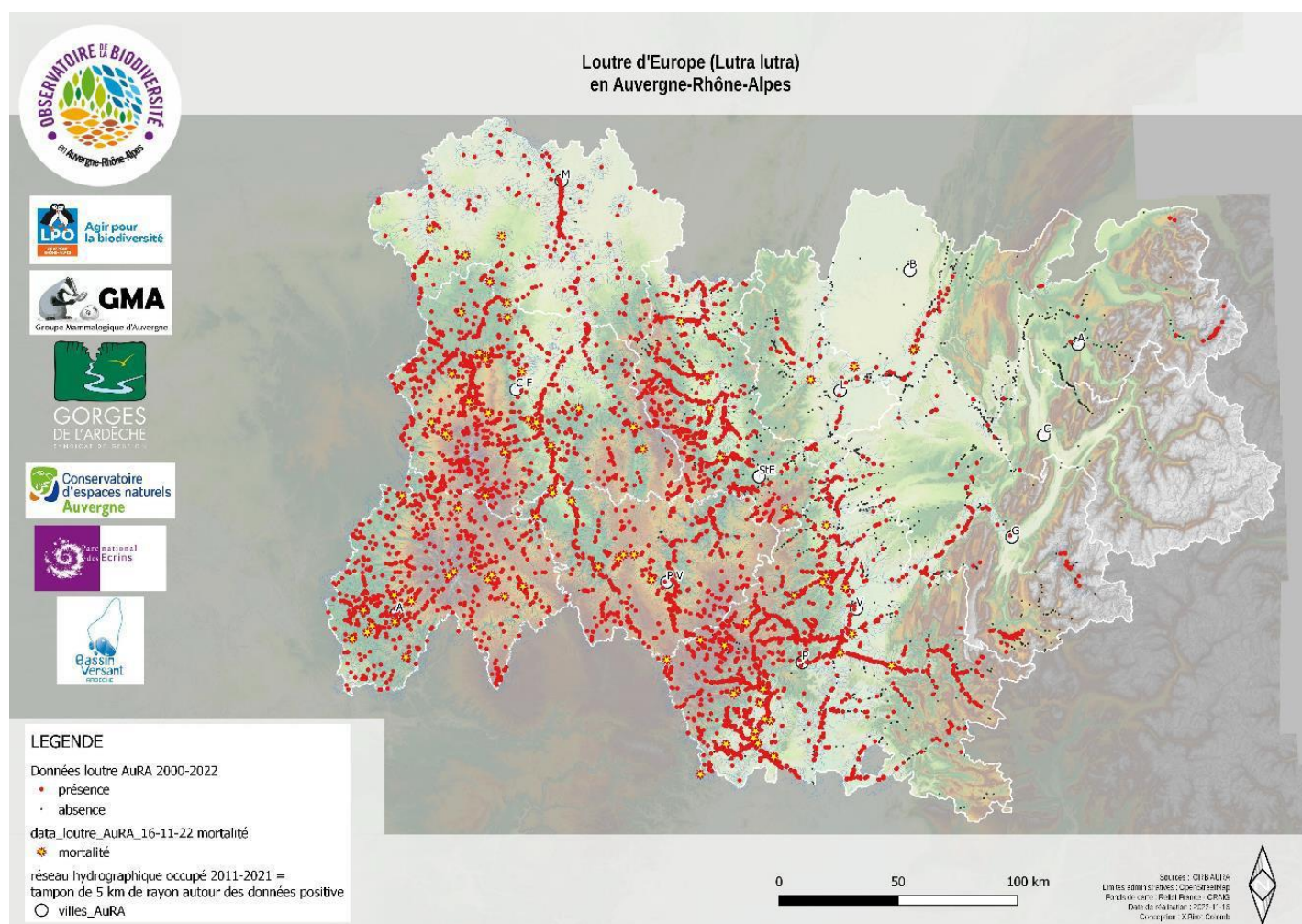


Figure 2 : Carte de répartition de la Loutre d'Europe en zone permanente en Bourgogne-Franche-Comté en 2022

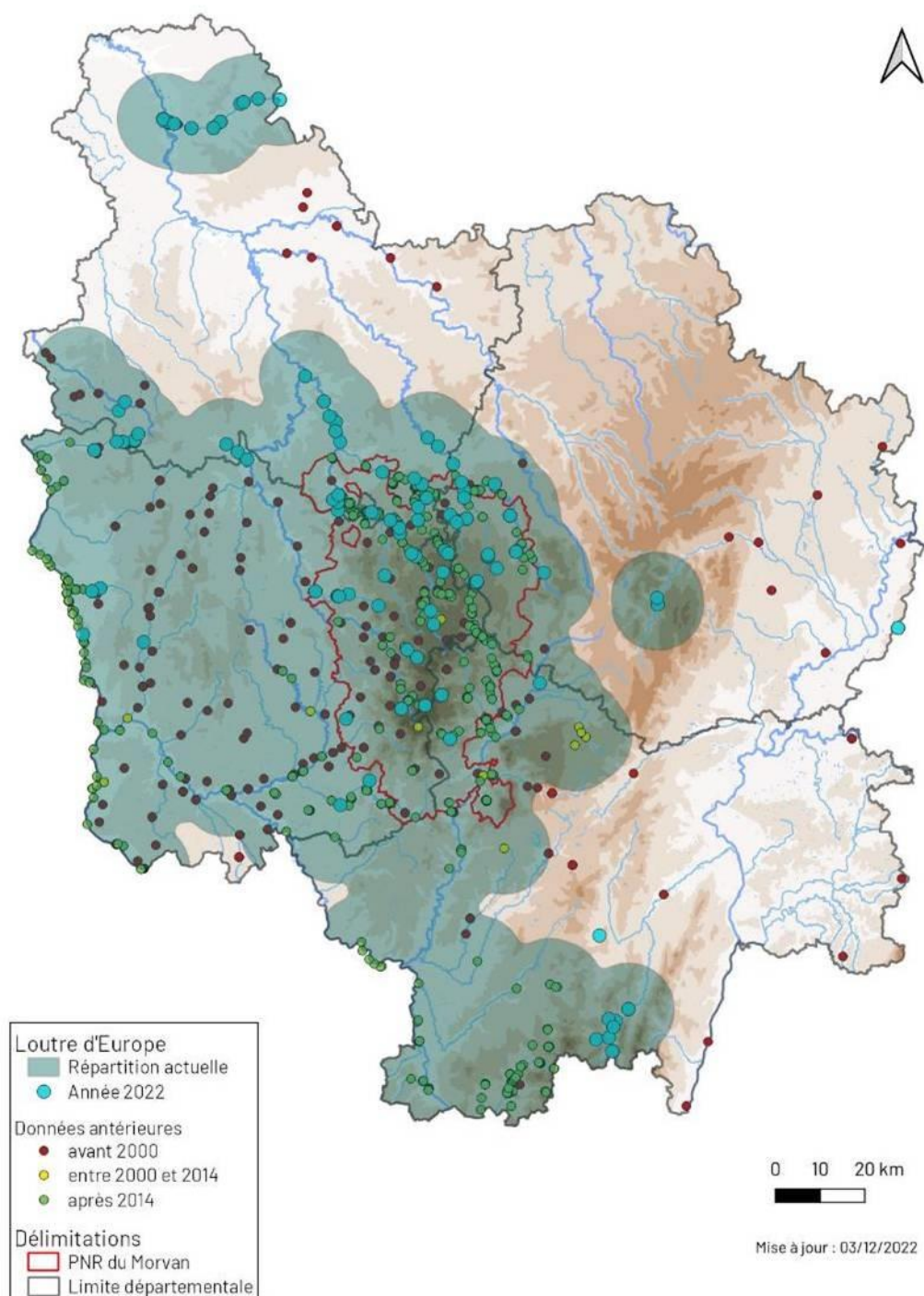


Figure 3 : Carte de répartition de la Loutre d'Europe en Normandie sur la période 2011-2021

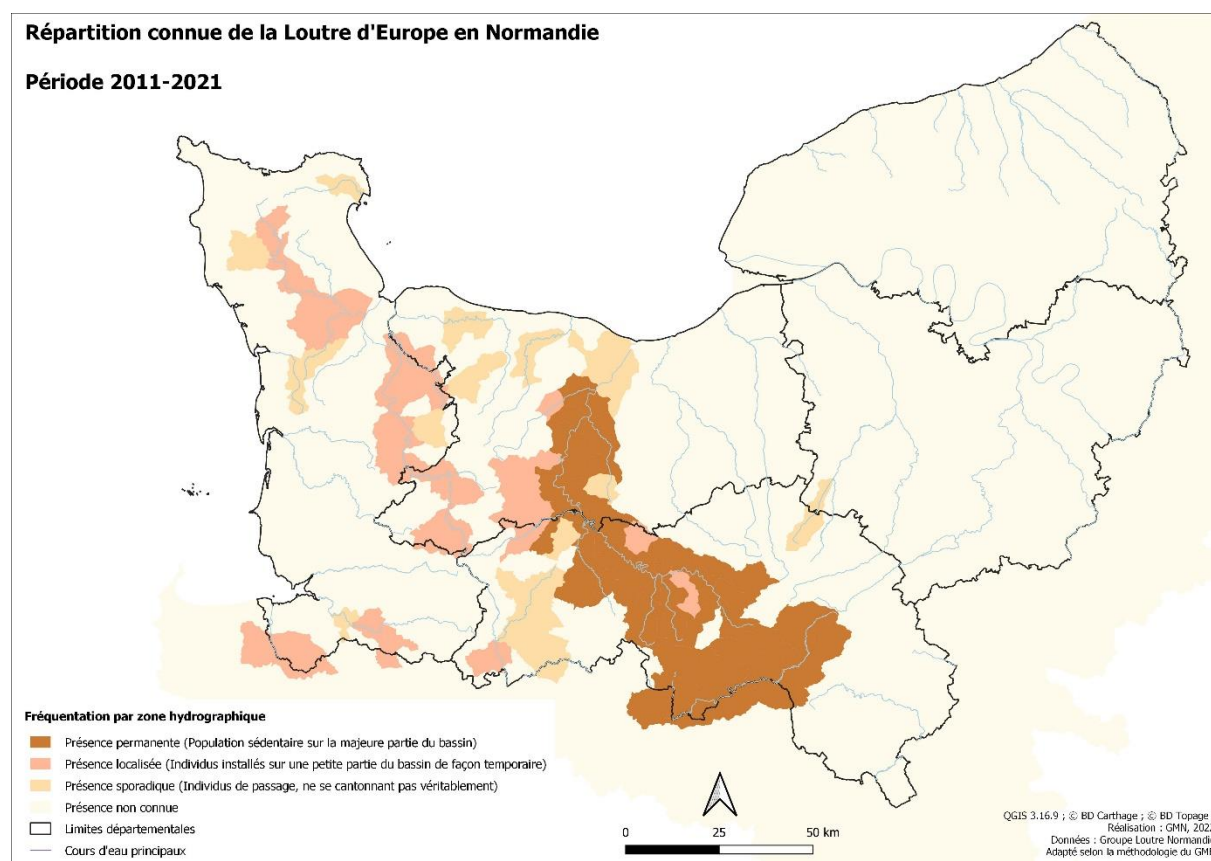


Figure 4 : Situation de la Loutre d'Europe en Occitanie – ex-Midi-Pyrénées en 2022

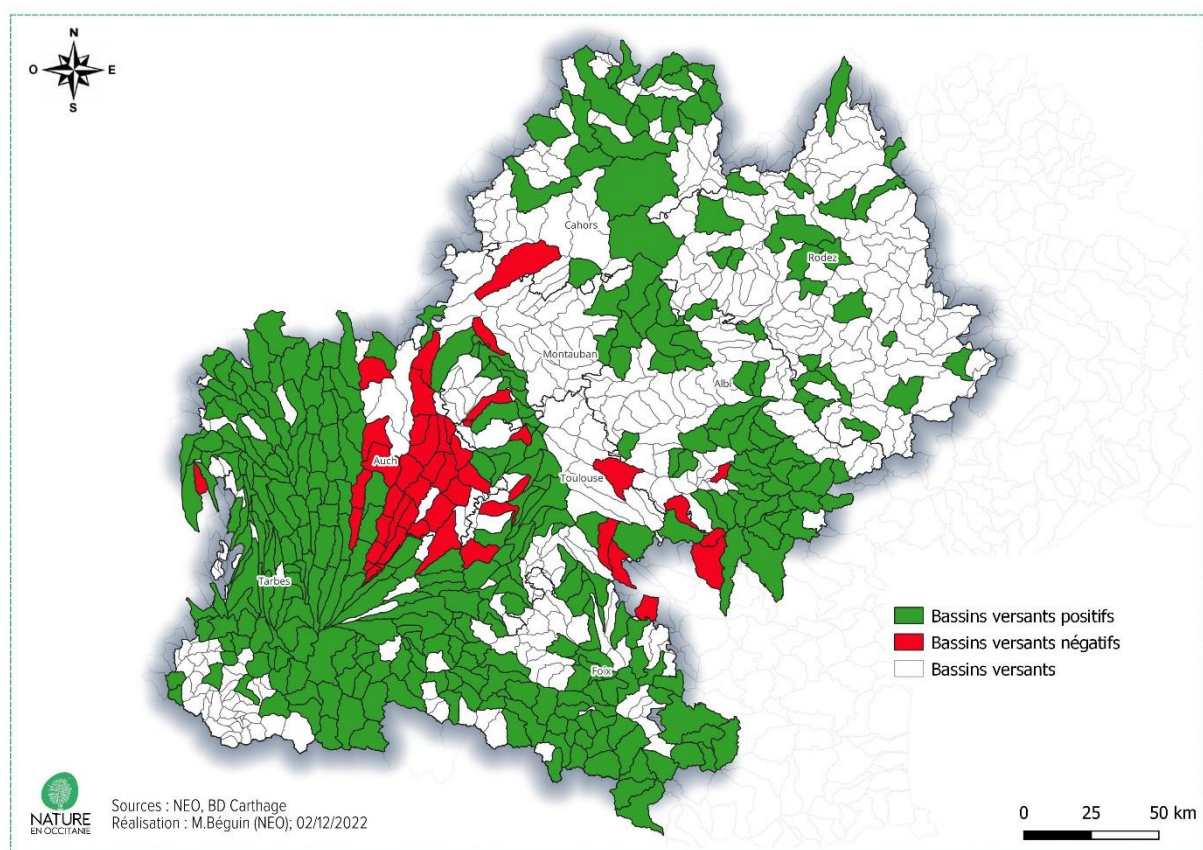
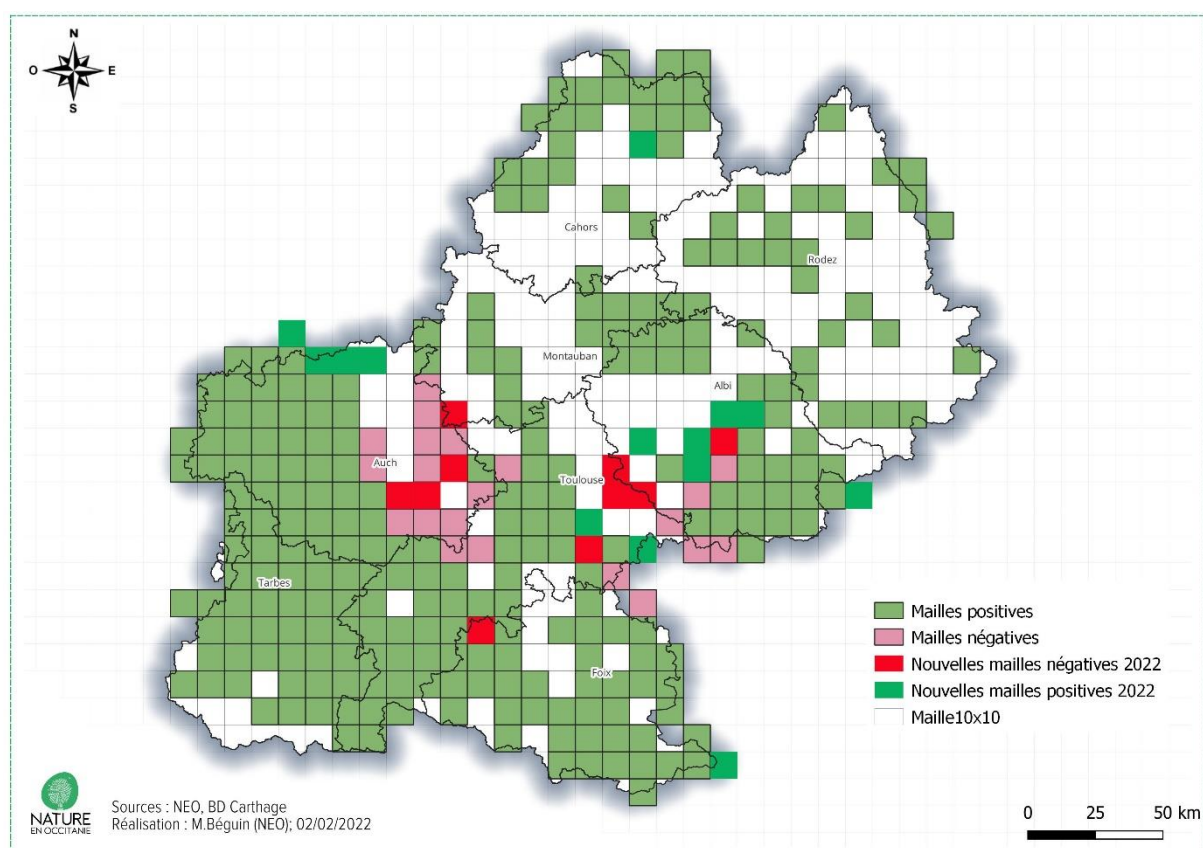
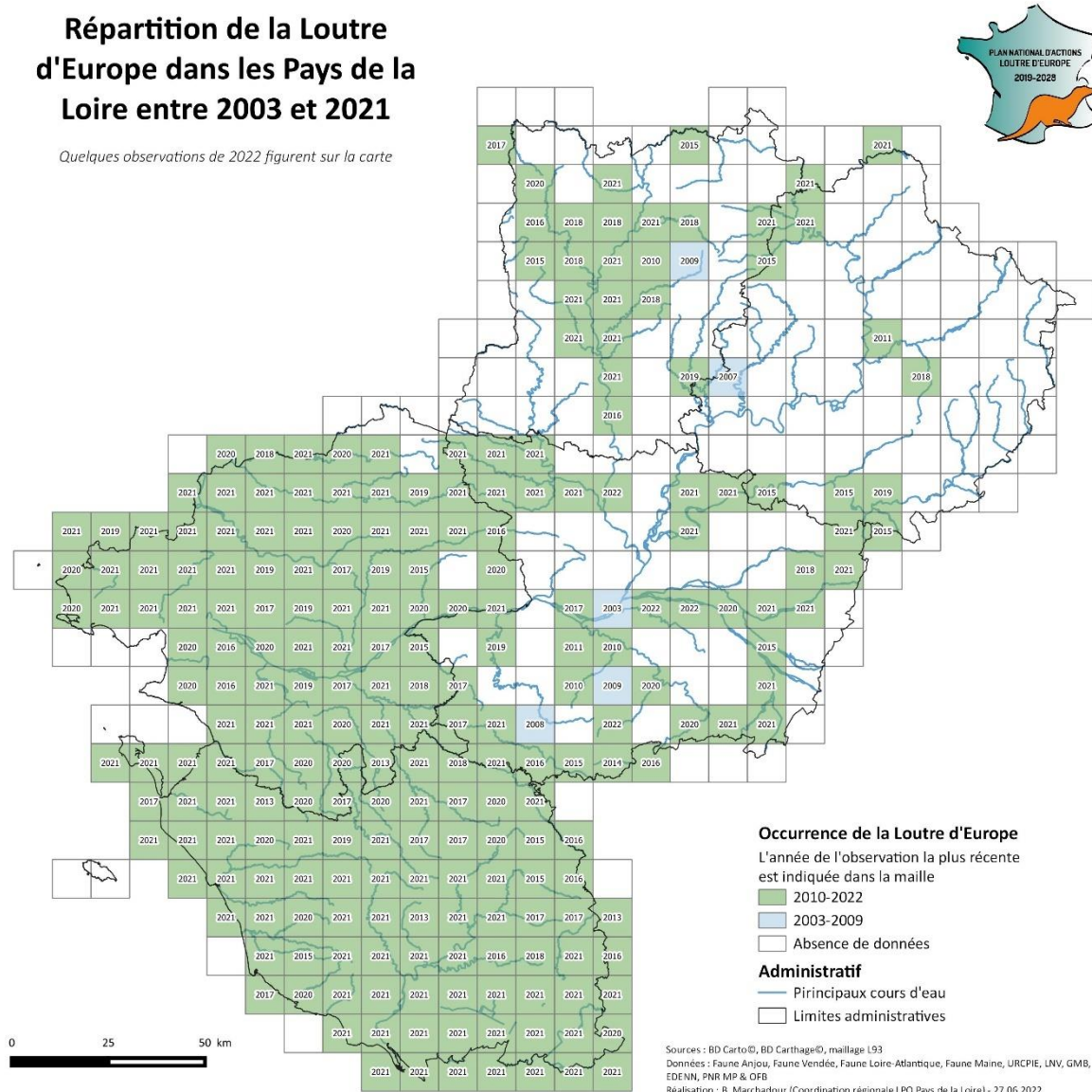


Figure 5 : Situation de la Loutre d'Europe en Pays de la Loire sur la période 2003-2021



Répartition de la Loutre d'Europe dans les bassins versants des Pays de la Loire en 2021

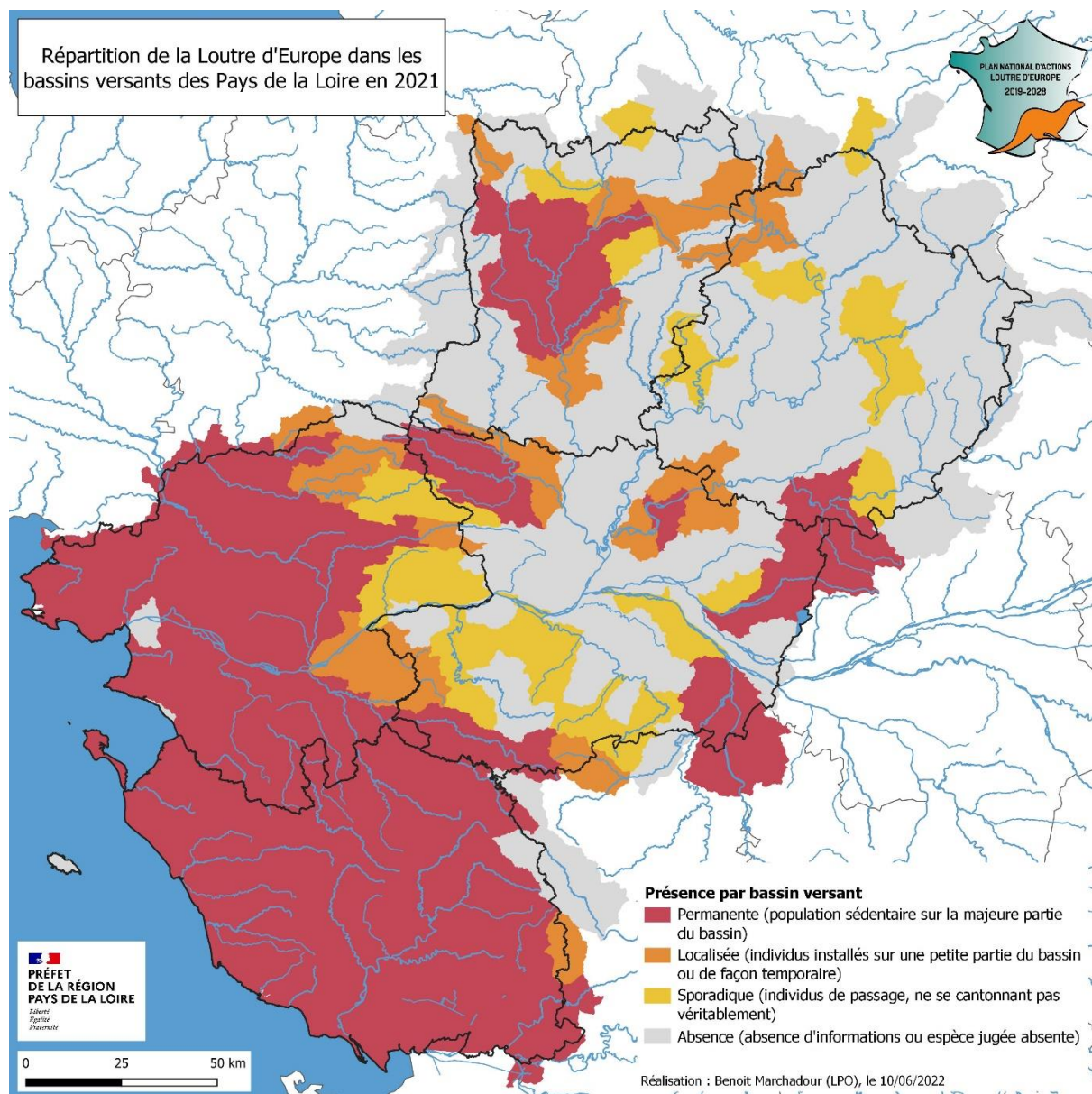
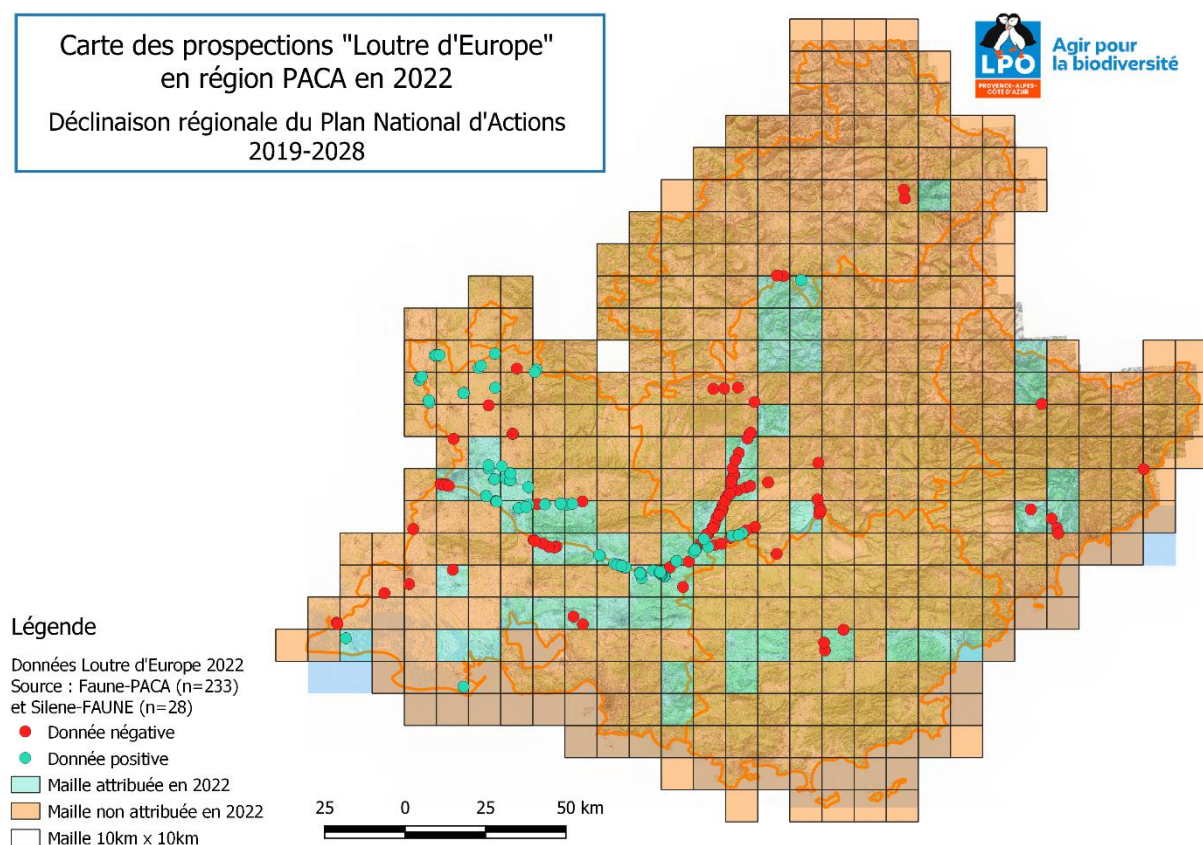


Figure 6 : Situation de la Loutre d'Europe en PACA en 2022



Annexe 4 : Plaquette « Loutre et pisciculture : une cohabitation possible »

3 Trouver des aides financières :

Des aides financières pour l'installation des systèmes de protection peuvent être apportées grâce au **Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)**, dont l'un des objectifs est d'encourager une aquaculture durable, innovante et compétitive. D'autres solutions de financement peuvent exister au niveau local (notamment des subventions accordées par des collectivités), y compris pour l'expertise d'un site piscicole.

4 Bénéficier de conseils :

Un animateur « **Loutre et pisciculture** », lui-même ancien pisciculteur et bon connaisseur de l'espèce, apporte écoute et conseils techniques sur les **moyens de prévenir la prédation**, en tenant compte des méthodes de travail du pisciculteur et de ses capacités d'investissement.



Des associations, des collectivités et des administrations peuvent vous accompagner dans la recherche de solutions et de financements.

5 Qui contacter ?

N'hésitez pas à prendre contact avec la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM), animatrice nationale du PNA : loutre@sfepm.org
Pour plus d'informations : www.sfepm.org/loutre-et-pisciculture.html
Vous pouvez aussi contacter l'opérateur local de la déclinaison du PNA et/ou la DREAL de votre région.

Rédaction :
Nathalie de Lacoste - Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères
Relecture :
Véronique Barthélémy - DREAL Nouvelle-Aquitaine,
Stéphane Raimond - Objectif Loutres & Franck Simonnet - SFEPM
Crédits photographiques : Stéphane Raimond, Marc Lemaire, Philippe Defernex, Rachel Kuhn, Pixabay, J. Stolp et T. Grube
Conception graphique (septembre 2022) : Olivier Clavaud

Plaquette réalisée
avec le soutien financier de :



Financé par

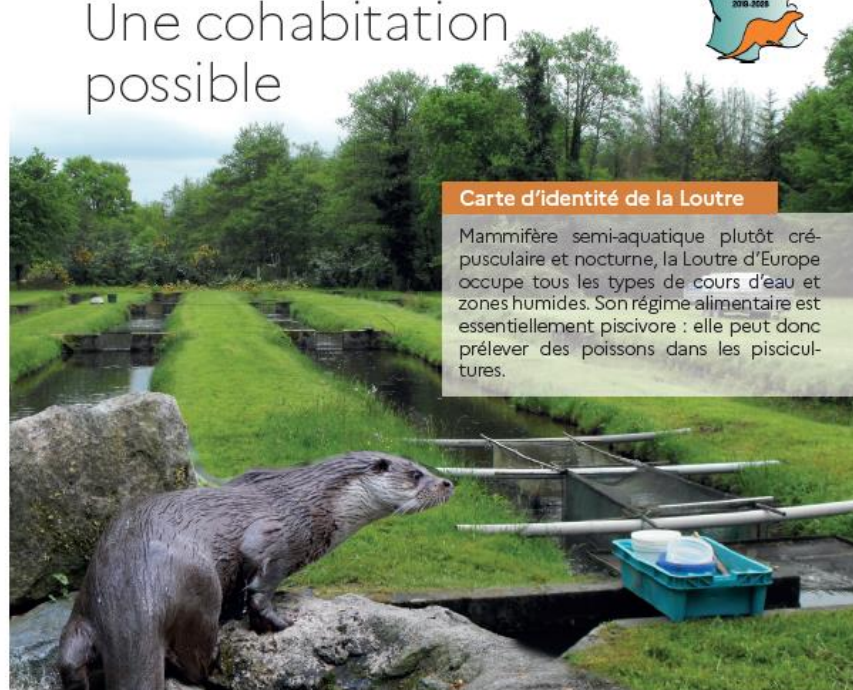


Loutre et pisciculture Une cohabitation possible



Carte d'identité de la Loutre

Mammifère semi-aquatique plutôt crépusculaire et nocturne, la Loutre d'Europe occupe tous les types de cours d'eau et zones humides. Son régime alimentaire est essentiellement piscivore : elle peut donc prélever des poissons dans les piscicultures.



Pourquoi cohabiter ?

Autrefois présente dans toute la France sauf en Corse, la Loutre d'Europe a failli disparaître au mi-

lieu du XX^{ème} siècle. Désormais protégée, elle recolonise progressivement ses anciens territoires, mais ce mouvement reste lent et fragilisé par les activités humaines (collisions avec les véhi-

cules, dégradation des zones humides, changement climatique). C'est pourquoi l'espèce bénéficie d'un **Plan national d'actions (PNA)** qui vise à accompagner ce processus naturel à l'échelle nationale en favorisant la **cohabitation avec les activités humaines**.



La Loutre d'Europe est une espèce protégée depuis 1981. Il est donc interdit de la chasser, de la piéger ou encore de détruire ses habitats naturels et de la déranger.

Vous êtes pisciculteur
et rencontrez des problèmes de prédation
par la faune sauvage sur votre élevage ?
 Voici des pistes de solutions :

1 Identifier le prédateur :

En présence **d'épreintes** (crottes composées de résidus d'écailles et d'arêtes de poissons, de carapaces de crustacés, déposées en petit tas faisant office de marquage) (a), de restes de poissons portant des **traces de griffes** (b) et/ou **d'empreintes typiques** (c), l'exploitation est probablement fréquentée par une loutre.

Contactez une **association naturaliste** ou un **expert** proche de chez vous pour en avoir la confirmation. La pose d'un appareil photographique automatique peut également se révéler utile.



2 Cibler les solutions :

Des solutions existent pour **prévenir les déprédations** que des loutres peuvent causer dans un élevage piscicole.



Souvent, le plus efficace est de **clôturer** (d) l'exploitation en adaptant la clôture (allant d'un simple fil électrique à une installation plus complexe) au contexte et aux capacités des loutres qui peuvent la tirer, la tordre, grimper, creuser et se montrer très ingénieuses.

Les voies d'eau doivent également être protégées, par exemple à l'aide de **grilles** (e).

Des mesures complémentaires peuvent être adoptées comme **des étangs de diversion**, la **présence de chiens**, l'**utilisation de**

lumières d'effarouchement ou un **changement de pratique d'élevage**.

Dans tous les cas, le regard d'un **spécialiste** est nécessaire pour mettre en place des solutions adaptées au site et à l'exploitation.

Aides et conseils →

Annexe 5 : Communiqué de presse « Journée mondiale de la Loutre »

Communiqué de presse



Mercredi 25 mai 2022



Loutre d'Europe © Pixabay-Huskyherz

Journée mondiale de la Loutre

World Otter Day, kékako ?

Ce mercredi, c'est la journée mondiale de la Loutre ! Cet événement de sensibilisation a été créé par l'IOSF (International Otter Survival Fund) et fête cette année ses 8 ans.

Pour en savoir plus sur les événements organisés à travers le monde en l'honneur de cette journée spéciale, visitez la page dédiée sur le site de la fondation IOSF : http://otter.org/Public/Events_OurCurrentEvent.aspx

Le saviez-vous ?

Il existe 13 espèces de loutre réparties dans le monde entier :



Signe d'un milieu aquatique de qualité, 12 d'entre elles sont pourtant menacées, victimes de la destruction de leur habitat naturel, de la pollution de l'eau, du braconnage pour la fourrure, de collisions routières...

Et en France ?

La France métropolitaine abrite la seule espèce de Loutre présente sur le continent européen : *Lutra lutra*. Espèce protégée depuis 1981, elle recolonise progressivement son territoire. Elle fait l'objet d'un Plan National d'Actions pour sa conservation, animé par la SFEPM.

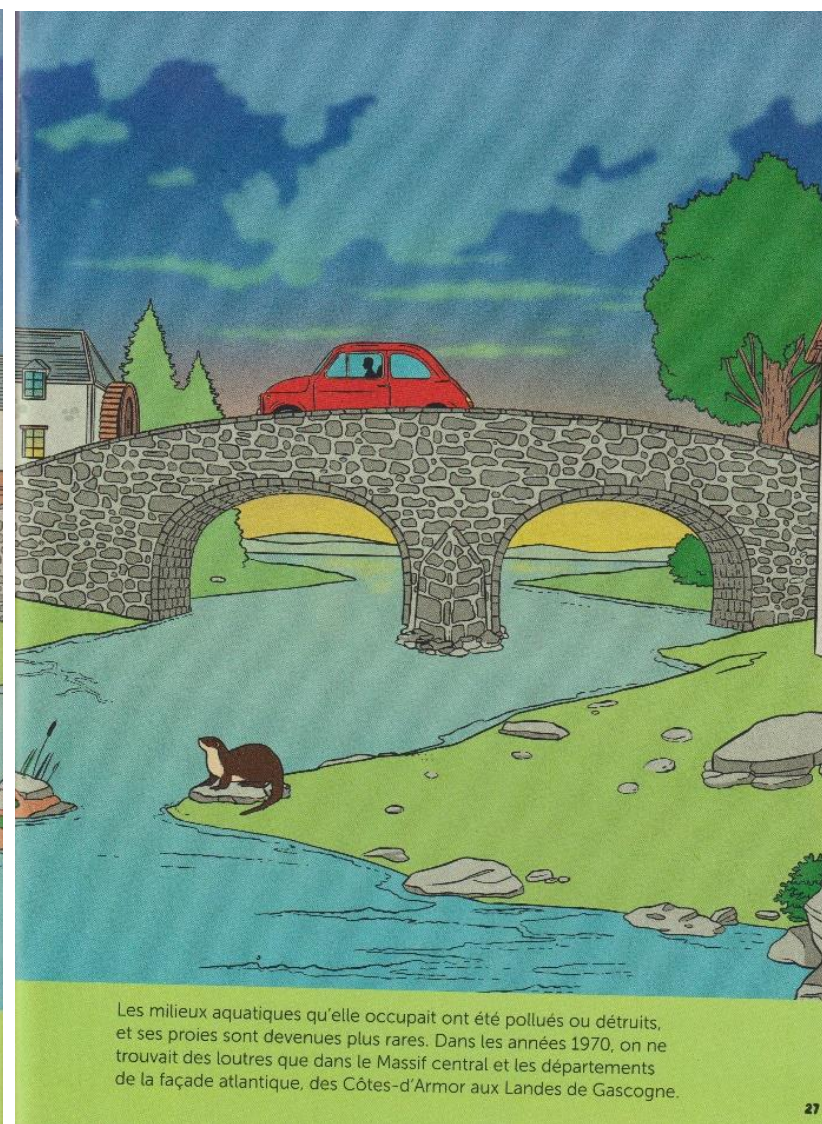
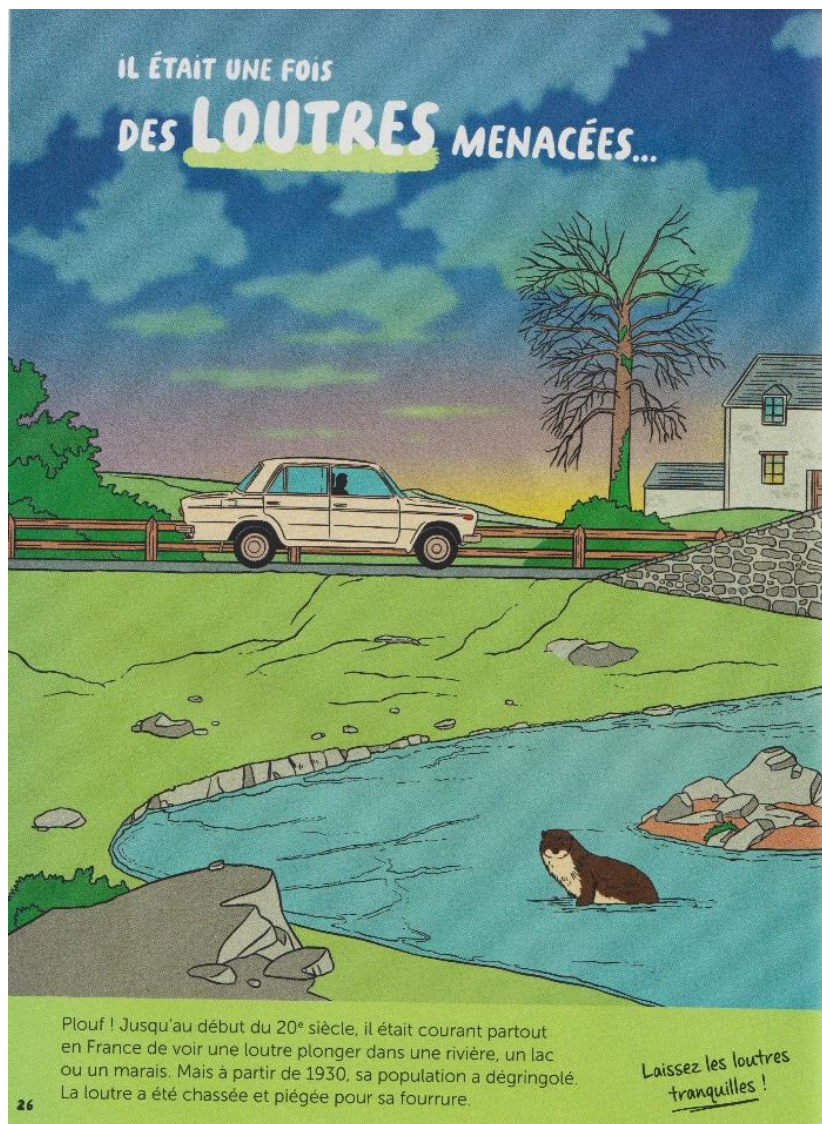
Si vous voulez participer vous aussi à la préservation de cette espèce attachante et patrimoniale, n'hésitez pas à nous faire remonter vos observations (indices de présence, mortalité routière ou même individus vivants !) par courriel à loutre@sfepm.org.



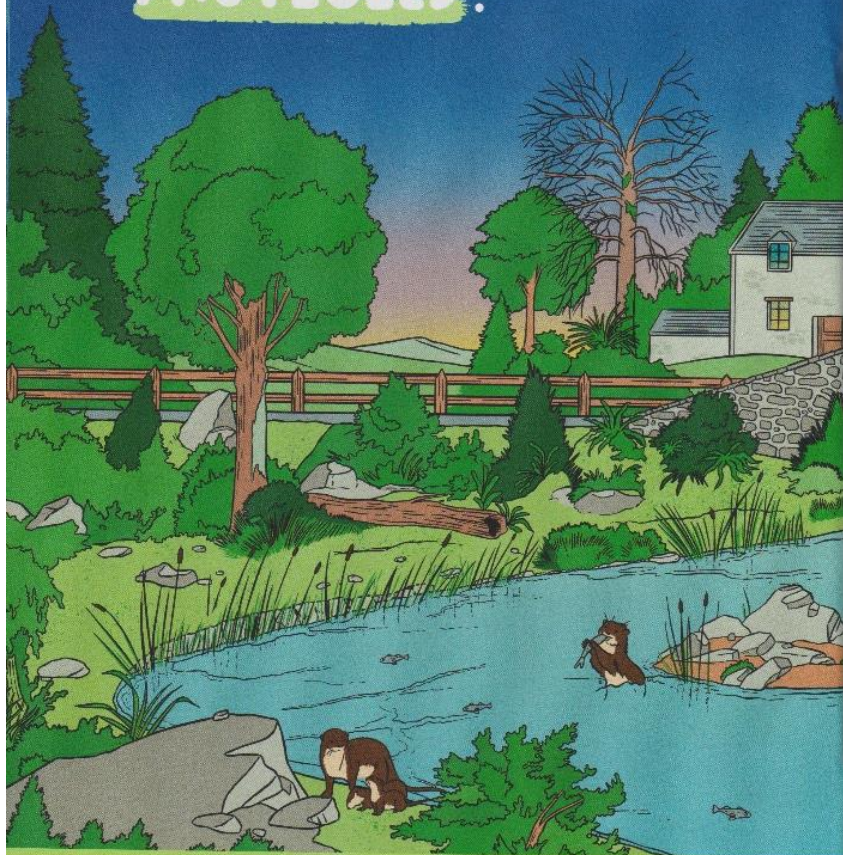
Pour plus d'infos sur les moyens de préserver à votre niveau les habitats de la Loutre d'Europe : <https://www.sfepm.org/presentation-de-la-loutre-et-du-pna.html>

www.sfepm.org

Annexe 6 : Article sur la Loutre d'Europe - Wapiti Magazine (n°426, septembre 2022)



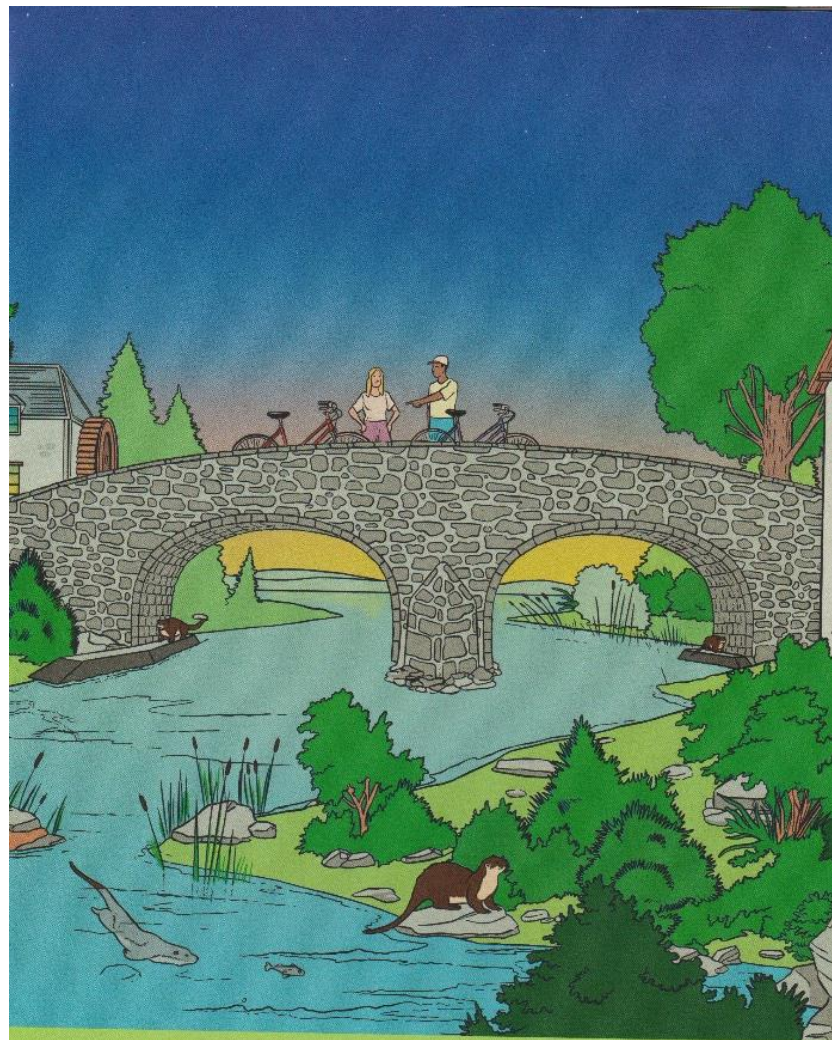
... AUJOURD'HUI PROTÉGÉES !



La chasse en a été interdite en 1972 et la loutre est une espèce protégée depuis 1981. Certains polluants ne sont plus autorisés et de nombreuses zones humides ont été réhabilitées. Grâce à ces efforts, la loutre est présente aujourd'hui dans la moitié de la France. Elle a recolonisé des territoires où elle avait disparu, comme les bassins de la Loire et du Rhône,

Chouette,
les loutres sont
de retour !

28



des Bouches-du-Rhône jusqu'en Haute-Savoie. Mais elle n'est pas hors de danger. Il arrive souvent que des loutres soient écrasées sur les routes. Pour les aider, on a créé sur certains axes routiers des « loutroducs » : des passages qui permettent aux animaux de parcourir un cours d'eau sans avoir à remonter sur la route. Malin !

29

**UNE VRAIE
TORPILLE !**

La loutre se nourrit essentiellement de poissons, comme la truite ou l'anguille, mais il lui arrive aussi de croquer des crustacés, des amphibiens et, plus rarement, des petits mammifères, et même des oiseaux. Son menu varie beaucoup en fonction de son milieu et de la saison.

DES MOUSTACHES, OU VIBRISSES

Hypersensibles,
elles sont parfaites
pour détecter proies
ou obstacles
sous l'eau.

DES YEUX SPÉCIAUX

La loutre est très myope quand elle est hors de l'eau. Mais elle voit mieux sous l'eau grâce à un petit muscle qui ajuste sa vision.

UNE FOURRURE À DEUX COUCHES

- Les jarres sont des poils longs et résistants.
- La bourre est une couche de poils courts très compacte et imperméable.

36 DENTS ACÉRÉES

Elles sont utiles pour découper poissons et amphibiens.

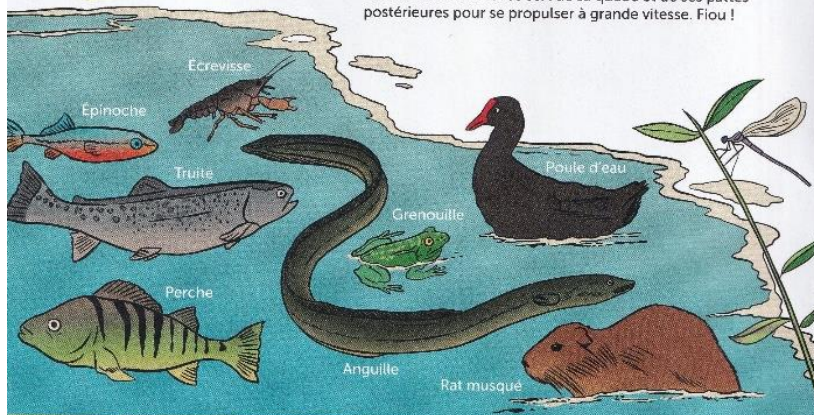
DES PATTES À CINQ DOIGTS PALMÉS

Elles sont aussi habiles pour nager, pour courir sur la terre ferme que pour porter un poisson à sa queue.

UNE QUEUE TRÈS MUSCLÉE

Elle sert à la fois de gouvernail et de moteur. Quand elle fonce sur un poisson, la loutre plaque ses pattes antérieures contre son ventre et se sert de sa queue et de ses pattes postérieures pour se propulser à grande vitesse. Fiou !

SES PROIES



SUR LA PISTE DE LA LOUTRE

La loutre est farouche et très difficile à observer dans la nature. Mais elle peut laisser des traces. Si tu vois ces indices près d'un cours d'eau ou d'un étang, c'est qu'une loutre n'est peut-être pas très loin !



DES EMPREINTES DE PATTES

Dans la boue, cinq doigts distincts et palmés, où le talon des pattes postérieures est bien visible.



DES CROTTES, AUSSI APPELÉES « ÉPREINTES »

Ce sont de petits tas allongés noirs ou verdâtres qui contiennent souvent des écailles ou des arêtes de poissons. La loutre les dépose sur des pierres, ou au pied d'un arbre, pour marquer son territoire et signaler sa présence à ses congénères.



LES « COULÉES »

Quand elle se déplace sur la terre ferme, la loutre emprunte souvent les mêmes trajets. Elle forme alors des passages dans l'herbe que l'on appelle coulées. Elles sont sinueuses et étroites.



DES PLACES DE « RESSUI »

Après une bonne baignade, la loutre sèche ses poils en se roulant dans l'herbe. On peut alors trouver des herbes hautes couchées dans tous les sens.

Fr. + Adj. Lok. Typen

Retrouve ta fiche sur la loutre d'Europe p. 49 >

Annexe 7 : Article webinaire Loutre sans frontière (Mammifères sauvages n°84, novembre 2022)

Compte-rendu du webinaire Loutre sans frontière : répartition de l'espèce et mesures de protection mises en place en Allemagne, Belgique et aux Pays-Bas

Ce webinaire, tenu en anglais, est entièrement et gratuitement disponible en replay sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=XHOvo-VFqc>.

Un webinaire sur la Loutre d'Europe s'est tenu le 25 novembre 2021, ouvert à tous mais plus spécialement destiné aux professionnels et bénévoles travaillant sur cette espèce et sur la restauration de zones humides. Des intervenants de la Basse-Saxe, de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, des Pays-Bas, de la Flandre et de la Wallonie ont présenté la répartition de l'espèce dans ces différentes régions ainsi que des exemples de mesures prises pour sa conservation.

Ellen Van Norren, de la Société néerlandaise des mammifères (Zoogdier Vereniging) et auteur de la liste rouge des mammifères des Pays-Bas, fut chargée d'animer ce webinaire qu'elle introduisit en rappelant la nomination de la Loutre comme animal de l'année 2021 (événement porté par leur groupe de travail CaLutra). L'objectif sous-jacent de ce webinaire était de présenter un exemple positif de retour d'une espèce sauvage, dans cette époque de crise de la biodiversité, pour redonner espoir aux naturalistes de tous bords et les inspirer. Pour reprendre les propos de Sir David Attenborough lors de l'ouverture de la COP 26 à Glasgow ce même mois de novembre: «*In my lifetime, I've witnessed a terrible decline [of biodiversity]. In yours, you could witness a wonderful recovery!*»*

*J'ai été témoin au cours de ma vie d'un terrible déclin de la biodiversité. Mais au cours de la vôtre, vous pourriez vivre son merveilleux rétablissement !

Point sur la situation de la Loutre d'Europe :

- Aux Pays-Bas



La disparition de la Loutre d'Europe a été plus récente aux Pays-Bas que dans les pays voisins, l'espèce ayant été déclarée éteinte en 1988. Un programme de réintroduction fut lancé quinze ans plus tard par la Wageningen Environmental Research (Université de Wageningen), accompagné d'un suivi de la répartition et d'un suivi génétique (cadavres, épreintes).

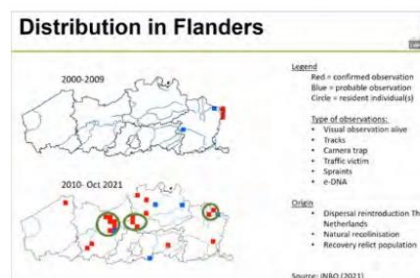
Une dizaine d'individus sauvages originaires de Biélorussie, Lettonie, République tchèque et Autriche furent ainsi relâchés en 2002 dans le centre du pays. La population s'est aujourd'hui bien implantée vers le nord et l'est du pays et est passée d'une dizaine à plus de 450 loutres en une vingtaine d'années.

La Loutre d'Europe devrait encore continuer à prospérer aux Pays-Bas dans le futur, les habitats étant favorables et la res-

source alimentaire largement suffisante. Autre bonne nouvelle, au moins un cas de reproduction d'une femelle issue de cette réintroduction avec un mâle originaire d'Allemagne a été noté ! Le seul point noir visible à l'horizon reste la mortalité routière, cause du quart, voire du tiers, de la mortalité lutrine dans ce pays.

D'après la présentation de Vilmar Dijkstra (Zoogdiervereniging) *Société néerlandaise des mammifères*

- En Belgique



Déclarée éteinte en **Flandre** à la fin des années 80, la Loutre d'Europe a fait son retour par des voies détournées. En effet, suite au programme de réintroduction aux Pays-Bas, des individus se sont aventurés bien au sud des sites de relâcher et ont traversé la frontière belge à plus d'une centaine de kilomètres de là. D'autres individus originaires d'Allemagne ont également fait le voyage.

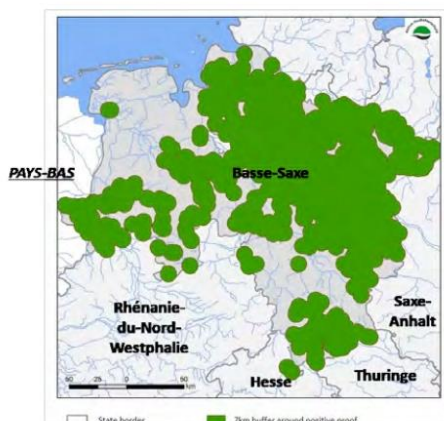
Les observations de loutres ont de fait considérablement augmenté au cours de ces dix dernières années et il semble que des individus se soient installés de façon permanente dans au moins trois secteurs en Flandre.

La Loutre n'a par contre jamais entièrement disparue de **Wallonie**, même si les observations se sont faites très rares ces trois dernières décennies. Selon les naturalistes locaux, il y restait en 2018 moins d'une dizaine d'individus. Plusieurs éléments pourraient expliquer pourquoi il n'y a pas eu de recolonisation depuis cette petite population relictuelle, comme la pollution ou la consanguinité (pesant sur l'espérance de vie). Mais du « sang neuf » devrait arriver dans un futur proche, toujours depuis les Pays-Bas en passant par la Flandre, voire même depuis l'Allemagne.

D'après la présentation de Céline de Caluwé et de Corentin Rousseau (WWF Belgique)

- En Allemagne

En Allemagne, la Loutre est actuellement présente sur la moitié nord-est du pays, principalement en **Basse-Saxe** et **Rhénanie-du-Nord-Westphalie**.



Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, la Loutre d'Europe était commune en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, état allemand à la frontière des Pays-Bas et de la Belgique. L'espèce y a disparu dans les années 50, comme dans de nombreuses autres régions en Europe. Les plus proches populations de loutres ont longtemps été celles de Basse-Saxe, puis celles issues du programme de réintroduction néerlandais.

Aucune action n'était mise en œuvre dans cet état pour favoriser le retour de l'espèce jusqu'à ce qu'en 2009 deux cadavres de loutres soient découverts dans la province de Münster, dont une femelle allaitante. Peu après cette découverte, les observations d'indices de présence et même d'individus vivants se sont multipliées. Un suivi de répartition fut organisé sur plusieurs années, mettant en évidence l'existence d'une population d'une vingtaine de loutres. D'après les résultats des analyses génétiques, cette population serait majoritairement allemande (Basse-Saxe) et seuls quelques individus proviendraient des Pays-Bas. Un brassage génétique de ces deux populations serait cependant déjà en cours dans ce secteur.

Aujourd'hui deux sous-populations de loutres existent en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, celle de la province de Münster qui s'étend lentement (liée à la population en Basse-Saxe), et les quelques individus établis sur des territoires transfrontaliers en Basse-Rhénanie, majoritairement originaires des Pays-Bas et sans signe de reproduction, et par conséquent sans brassage génétique avec les populations allemandes.

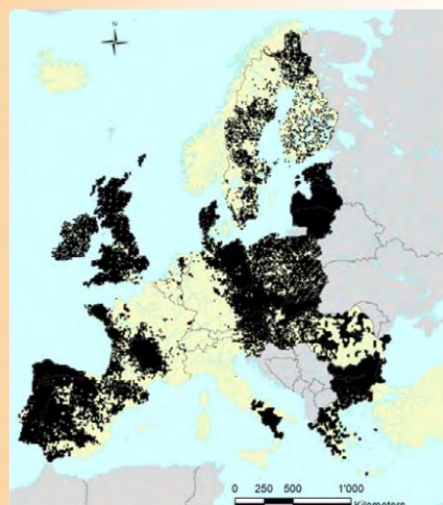
Quant aux loutres de Basse-Saxe, un suivi mené entre 2014 et 2015 a démontré une augmentation du territoire occupé par l'espèce, et un prochain suivi à cette même échelle est prévu en 2022 pour vérifier si cette tendance se maintient.

D'après la présentation de :

-Pour la Basse-Saxe, Friederike Schröder (Otterzentrum Hanksbüttel)

-Pour la Rhénanie-Du-Nord-Westphalie : Sebastian Wantia (Naturschutzzentrum im Kreis Kleve e.V.)* Centre de protection de la nature de l'arrondissement de Clèves

Quel est le rôle de la France dans ce contexte ?



Pour rappel, la Loutre d'Europe est scindée en deux principales sous-populations en Europe : celle de l'est (de la Grèce jusqu'en Finlande) et celle du sud-ouest (France et Espagne). Ces vingt dernières années, ces deux sous-populations européennes de Loutre d'Europe se rapprochent lentement et cette expansion s'accompagne d'une amélioration de son statut de conservation, passant de « vulnérable » à « quasi menacée ».

La France joue un rôle crucial dans la future reconnexion de ces deux sous-populations (voir la carte de l'Agence Européenne de l'Environnement datant de 2012). D'après le représentant de l'Office Français de la Biodiversité présent à ce webinaire, il serait bien possible que quelques individus isolés traversent déjà notre frontière nord-est, notamment au niveau des Ardennes belges. Mais le chemin à parcourir reste encore long !

Ce webinaire s'est donc révélé être une excellente occasion de faire le point sur la situation actuelle de la Loutre d'Europe à nos frontières, et de nouer des liens avec nos collègues au nord-est de la France pour collaborer sur un futur programme LIFE transrégional, dans la lignée de celui mené entre la Belgique et le Luxembourg il y a une dizaine d'années.

Exemples de programmes de conservation

Les intervenants ont ensuite présenté des actions mises en place dans leurs pays respectifs.

Le projet ISE concerne une rivière de plaine de Basse-Saxe de presque 40 kilomètres de long et à débit lent. Démarré en 1993 - avec une pause entre 2007 et 2019 - son objectif est la revitalisation de ce cours d'eau pour améliorer le potentiel d'accueil de ces habitats vis-à-vis de la Loutre. Au départ rivière uniforme et sans ripisylve, ressemblant à s'y méprendre à un canal et abritant peu de poissons en ses eaux, le changement est radical en 30 ans : les arbres et arbustes plantés ont poussé, et des dépôts ponctuels de graviers et de bois morts ont permis aux poissons de frayer. L'occupation des sols aux alentours des berges a également été modifiée, passant d'une agriculture intensive à de la prairie extensive. Alors qu'aucun indice de présence de Loutre d'Europe n'avait été observé depuis les années 60, l'espèce a pourtant fait son retour dix ans après le démarrage du projet, et a aujourd'hui largement colonisé l'ensemble de la rivière et de ses affluents comme l'atteste le suivi organisé deux fois l'an.

Les efforts ont donc bien fini par payer, sur le moyen terme. Gardons par ailleurs à l'esprit que, si ces actions de restauration des habitats (tant aquatiques que terrestres) peuvent s'avérer coûteuses, elles bénéficient à bien d'autres espèces en dehors de la Loutre.

Le projet Interreg « Grün-Blau Rhein Allianz » organisé entre l'Allemagne et les Pays-Bas entre 2017 et 2021 est un autre exemple de programme de restauration des habitats, mais allant encore au-delà. Ce vaste projet réunissait une dizaine de partenaires suivant des législations régulant l'environnement différentes et l'un de ses groupes de travail était dédié exclusivement à la Loutre d'Europe, espèce parapluie. L'une des particularités de ce projet tenait à la localisation même de celui-ci, situé dans une région où la gestion du risque inondation est une problématique majeure et où la gestion et l'entretien des cours d'eau sont par conséquent très stricts. Ainsi, de nombreux kilomètres de berges de cours d'eau ne présentent aucune ripisylve ou structure naturelle favorable au gîte de loutres. Le groupe de travail dédié a donc opté pour la solution de construire des catiches artificielles, certaines sur des pontons flottants. Il a fallu convaincre les administrations en charge de la gestion des cours d'eau concernés du bien-fondé de ces installations, qui pouvaient profiter à d'autres espèces posant problèmes (rat musqué et ragondin).



Figure 1 : Catiche artificielle flottante installée aux Pays-Bas dans un secteur à fort risque d'inondation.
Source : Ellen Van Norren

Ce projet a également été l'occasion de mettre en place un suivi de répartition de la Loutre d'Europe, une première en Allemagne dans ce secteur, via la recherche d'indices, du piégeage photographique et accompagné d'analyses génétiques qui ont démontré une origine néerlandaise des individus suivis. Pour permettre la reconnexion de corridors écologiques transfrontaliers, une campagne d'identification de points noirs routiers a été lancée d'après une méthode néerlandaise*, qui a permis de localiser 300 ouvrages à aménager. La question de la responsabilité des coûts d'aménagement et de maintenance des futurs passages à loutres étant complexe entre les différentes administrations en charge des cours d'eau et des routes entre Allemagne et Pays-Bas, seulement 3 pontons ont pu être installés en Rhénanie jusqu'à présent. Enfin, le dernier axe majeur concernait un travail important de sensibilisation et de communication, non seulement auprès du grand public via des animations scolaires et des sorties nature, mais également en organisant des ateliers et des tables rondes à destination d'un public professionnel et des décideurs poli-

tiques, allemands et néerlandais réunis. La pandémie de covid a malheureusement mis un terme à l'organisation de tels événements.

**L'évaluation porte sur plusieurs paramètres (intensité du trafic, vitesse moyenne des véhicules, forme du pont, etc.) conduisant à l'attribution à l'ouvrage d'une note de 1 (très dangereux quant au risque de collisions routières) à 4.*

Côté Flandre, c'est la gestion du risque inondation qui a indirectement facilité le retour de la Loutre. En effet, le plan Sigma, toujours en vigueur de nos jours, a été mis en place à la fin des années 70 et a conduit en particulier à la création d'une douzaine de zones de contrôle des inondations sur une surface totale de 1133 ha. Quelques loutres en ont donc profité pour coloniser l'une de ces zones de contrôle, le bassin de la Scheldt (600 ha), et la question suivante s'est posée : comment faire croître cette petite population nouvelle en une population viable sur le long terme ? Plusieurs études comparables à celle menée en France dans le cadre du PNA Loutre* furent réalisées par l'INBO (Instituut voor Natuur en Bosonderzoek – institut de recherche sur la nature et les forêts) et le WWF sur la capacité d'accueil des habitats vis-à-vis de la Loutre d'Europe, suivies de la création du projet « Otterland ». Ce projet démarré en 2010 et mené sur une dizaine d'années a permis de cartographier les points noirs routiers et les corridors à restaurer en les hiérarchisant à l'aide de fiches individuelles de présentation des habitats présents et des propositions de mesures de restauration pour chacun de ces sites.

*SAVOURE-SOUBLET A., WITTE I., FLAMME L., GRECH G., HAFNER P., 2015. Détermination du potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) par secteur géographique en France métropolitaine. SNPN. Revue d'Ecologie (Terre et Vie), VOL 70 (4) : 293-313. 21p.

Côté wallon, une étude similaire d'évaluation de la capacité d'accueil des habitats a été menée en 2015 par l'Université de Liège, mais basée principalement sur les données de qualité de l'eau, qui a conclu que le Semois, rivière de près de 200 kilomètres de long au sud de la Wallonie, était moins favorable à la Loutre. Un plan d'actions a donc été mis en place sur le Semois, en partenariat avec le « Contrat de rivière Semois-Chiers » comprenant entre autres un suivi (prospections et piégeage photographique) et l'aménagement d'ouvrages d'art.

Le webinaire s'est conclu sur une invitation à visionner le film documentaire d'Hilco Jasma « The Otter, a legend returns », qui a battu un record d'audience lors de sa sortie à la télévision néerlandaise. Vous pouvez retrouver la présentation de ce film sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=kldFD7YQbV4> (ainsi que le film complet à l'adresse indiquée sur ce même lien).

Marie HANSER-MASSON

Webinaire co-organisé par :



Annexe 8 : Echo du PNA n°14 (octobre 2022) - bulletin d'information du PNA Loutre d'Europe



Sommaire

- 2** Les dernières nouvelles du PNA
- 3** Actualité sur le suivi de la Loutre
- 8** Prévention de la mortalité
- 10** Focus sur l'état des populations dans le sud de la Manche
- 13** Loutres en détresse
- 14** Loutre et pisciculture
- 15** Communication
- 17** La Loutre et vous
- 19** Echos d'ailleurs & Hommage
- 20** Infos pratiques



Éditorial

Vous voici face au sommaire du n°14 de l'Echo du PNA Loutre. Il est riche et illustre l'intérêt que suscite la Loutre d'Europe et l'utilité d'un plan national en sa faveur. Cet outil de l'Etat permet en effet de coordonner les initiatives locales, de mobiliser des financements et d'initier des réflexions communes. Malgré la période complexe que nous venons de vivre avec l'épidémie de covid-19, la dynamique autour de l'espèce est désormais bien relancée.

L'animation du PNA a notamment permis de mener un travail instructif sur les protocoles de détection et de débloquent des financements concernant la problématique essentielle de la cohabitation avec l'élevage piscicole (merci à la DREAL Nouvelle-Aquitaine et à la Fondation Nature & Découvertes). Un peu partout, des acteurs toujours plus nombreux se saisissent des enjeux de conservation de l'espèce, à l'image du Département des Pyrénées-Atlantiques qui a su rassembler des compétences locales pour imaginer des solutions pour réduire la mortalité sur les routes. Leur expérience appelle d'ailleurs à une réflexion nationale et probablement en commun avec d'autres PNA sur la pertinence des systèmes de signalisation routières pour les espèces fragiles.

Réjoignons-nous du retour manifeste de la Loutre en Franche-Comté, mais attention. Les nouvelles de Normandie et d'Outre-Manche nous incitent à rester vigilants car les pressions demeurent sur ses habitats, et les changements climatiques pourraient profondément modifier leurs équilibres.

Je termine en remerciant Marie Masson qui a assuré l'animation de ce début de deuxième PNA et en souhaitant la bienvenue à Cécile Kauffmann. Je remercie également Nathalie de Lacoste qui a assuré l'intermède en 2022 ainsi que tous les contributeurs, en particulier ceux de la rubrique « la Loutre et vous » qui rendent notre lettre plus sensible.

Franck Simonnet, SFEPM



LES DERNIÈRES NOUVELLES DU PNA

Réunion du groupe Loutre national

Le Groupe Loutre s'est réuni le 13 décembre 2021 au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris et en visioconférence. La matinée a d'abord été consacrée à la restitution du travail mené par Léa Ferrand sur les pistes d'amélioration du protocole de prospection (voir article p. 7). Comme attendu, ses résultats mettent en évidence que la détection de la Loutre est quasiment moitié moins bonne sur les zones considérées en fronts de recolonisation par rapport aux zones de présence permanente. Des pistes d'amélioration ont été discutées : augmenter la longueur des transects, prospecter les deux berges au lieu d'une seule, multiplier les points de prospection, ou encore augmenter le nombre de passages au cours de l'année à la période favorable (d'octobre à avril). Des méthodes alternatives au protocole de détection de l'UICN, telles que la méthode « des ponts » et la détection olfactive canine, ont également été exposées. A l'issue de cette restitution, l'objectif fixé est de rédiger un document « boîte à outils » fournissant des recommandations pour les prospections en fronts de recolonisation, avec des photographies adaptées selon le milieu et la région. Il a aussi été question de la définition du statut de présence de l'espèce (présence permanente, localisée, etc.) en s'appuyant sur les différents retours d'expérience dans les régions.

L'après-midi, après un point sur la situation locale de la Loutre dans chaque région et sur les actions menées dans le cadre du plan d'actions au cours de l'année écoulée, les principaux projets de 2021 et ceux en préparation pour 2022 ont été exposés par action par l'animatrice. Le compte-rendu est disponible sur [la page consacrée au PNA Loutre du site de la SFEPM](#).

Tenue du COPIL national

La seconde réunion du comité de pilotage national a eu lieu en visioconférence le 16 mars 2022. Le bilan national 2021 a été présenté et les actions prévues par la SFEPM en 2022 ont été validées. Johan Michaux de l'Université de Liège a également présenté les résultats du programme de recherche « Loutre d'Europe sur le fleuve Hérault », qui s'est terminé en 2021, et en particulier les résultats des analyses écotoxicologiques. Le compte-rendu du comité de pilotage est disponible sur [le site du PNA Loutre](#).

Tenue des COPIL régionaux

Différents COPIL ont été organisés en régions, principalement en visioconférence :

- en Centre-Val de Loire le 26 avril 2021,
- en Bourgogne-Franche-Comté le 7 mai 2021,
- et en Auvergne-Rhône-Alpes le 16 décembre 2021.

Les comptes-rendus des réunions tenues en 2021 sont disponibles en [annexe du bilan annuel du plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe \(année 2021\)](#).

Bilan d'activité 2021

Le bilan annuel de la déclinaison du PNA au niveau national pour l'année 2021 est disponible sur le [site du PNA Loutre](#).

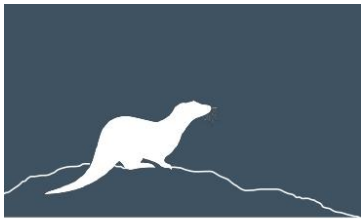
Sortie de La Catiche n°3

Le numéro 3 de La Catiche, la lettre de l'opération « Havres de paix » pour la Loutre qui s'adresse avant tout aux propriétaires de ces sites, a été publié en décembre 2021. Ce numéro propose un retour d'expérience du Groupe mammalogique breton sur la construction de catiches artificielles, un état des lieux de la situation du Putois d'Europe à l'échelle nationale ainsi que les actualités de l'opération « Havres de paix » en chiffres. Il est désormais accessible sur la [page de la SFEPM dédiée à l'Opération « Havres de paix »](#), tout comme les précédents numéros.

Des kits de prélèvements pour étudier la génétique des populations

Valoriser les spécimens de loutres trouvées mortes est une priorité du PNA figurant à l'action 2, dans l'objectif de mieux comprendre ses causes de mortalité et de surveiller leur évolution. Si certaines régions ont déjà organisé la collecte, le stockage des prélèvements sur des loutres trouvées mortes et parfois même les autopsies des cadavres collectés sur leur territoire, la problématique liée à la mise à disposition de matériels adéquats se pose encore. Un soutien à l'échelle nationale est apparu comme indispensable pour coordonner cette action. Grâce à une subvention accordée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la SFEPM a constitué des kits pour le prélèvement d'échantillons sur les cadavres de loutres afin de les distribuer aux associations concernées (opératrices de la déclinaison du PNA ou autres structures impliquées dans des actions en faveur de l'espèce dans leur région). L'idée est de faciliter le prélèvement de ce précieux matériel biologique pour réaliser des études génétiques. Après avoir été envoyés au laboratoire de génétique de la conservation de l'Université de Liège dans le cadre du suivi de la dynamique des populations de loutres sur le territoire national, ces prélèvements seront à terme stockés au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris afin d'être tenus à disposition des scientifiques pour de futures études éventuelles.

Ces kits comprennent des microtubes, une pince, des ciseaux de dissection, des gants de protection, du matériel d'étiquetage ainsi qu'un protocole d'accompagnement. Leur utilisation est toutefois soumise à l'obtention préalable pour chaque structure d'une dérogation pour le transport, la collecte, la détention et l'utilisation de spécimens (cadavres, prélèvements) au titre de la réglementation relative aux espèces protégées. Nous recommandons de contacter la DREAL de sa région pour connaître la marche à suivre. Les associations à jour ou en cours d'obtention de ces autorisations ont déjà reçu leurs kits ou le recevront très prochainement. Les autres sont invitées à nous contacter !



ACTUALITÉ SUR LE SUIVI DE LA LOUTRE

Un indicateur de l'évolution de la répartition de la Loutre en France métropolitaine

L'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) est un projet piloté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dont les objectifs sont :

- donner à voir, documenter, objectiver des évolutions extrêmement rapides de l'état de la nature en France ;
- préciser les contours de la crise de la biodiversité, à l'échelle nationale, en montrer les points saillants, les facteurs essentiels, sur lesquels il faudra agir, l'idée étant que la connaissance guide l'action ;
- suivre la prise en compte du problème, les actions en réponse, la réalité et/ou l'efficacité des mesures, des changements de pratiques, aux échelles pertinentes.

L'un des outils utilisés par l'ONB est la production d'« indicateurs » qui vont permettre de mesurer, suivre et chiffrer l'évolution de la biodiversité en France sur de nombreuses thématiques.

Parmi les groupes de travail de l'ONB, celui des Milieux Humides a pris contact avec la SFEPM afin d'élaborer un indicateur de suivi de l'évolution des mammifères de zones humides et semi-aquatiques en France métropolitaine. Au final, après plus d'un an de travail, 9 espèces dont le cycle de vie dépend plus ou moins des zones humides, ont été retenues (Castor d'Europe, Campagnol amphibie, Rat des moissons, Crossope aquatique, Crossope de Miller, Desman des Pyrénées, Loutre d'Europe, Vison d'Europe et Putois d'Europe) pour produire un indicateur de l'évolution du nombre d'espèces sur le territoire à l'échelle d'un maillage de 10 x 10 km entre 2000 et 2020.

Parmi ces espèces, le Castor et la Loutre, deux espèces relativement bien suivies depuis de nombreuses années, vont permettre la production d'un sous-indicateur montrant l'évolution de leur répartition sur trois périodes : avant 2000, 2000-2010 et 2011-2020.

Ainsi, la Loutre a multiplié par 3,6 son aire de répartition dans ce laps de temps, passant de 859 mailles de présence connue à 3 113 (figure 1). Quelques données très anciennes existent mais l'essentiel des données historiques commencent à partir du début des années 1980 (figure 2). On y voit clairement l'impact positif du premier PNA sur la remontée de données concernant la Loutre, et l'importance de l'animation d'un tel programme.

Les données utilisées pour cette étude proviennent du Système d'Information de l'Inventaire du patrimoine naturel (SINP), de l'Observatoire National des Mammifères (ONM) et des partenaires de la SFEPM ayant accepté la transmission de leurs données. Qu'ils en soient ici remerciés.

Les indicateurs et sous-indicateurs sont visibles sur le site de l'ONB : <https://naturefrance.fr/observatoire-national-de-la-biodiversite>

Au moment de l'écriture de cet article, l'indicateur définitif est en cours de finalisation, sa représentation peut donc évoluer en comparaison aux figures proposées ici.

Thomas Ruys (GRIFS)



Loutres prises en photo par Jean-Michel CAILLAUD durant l'été 2021 sur le Gardon

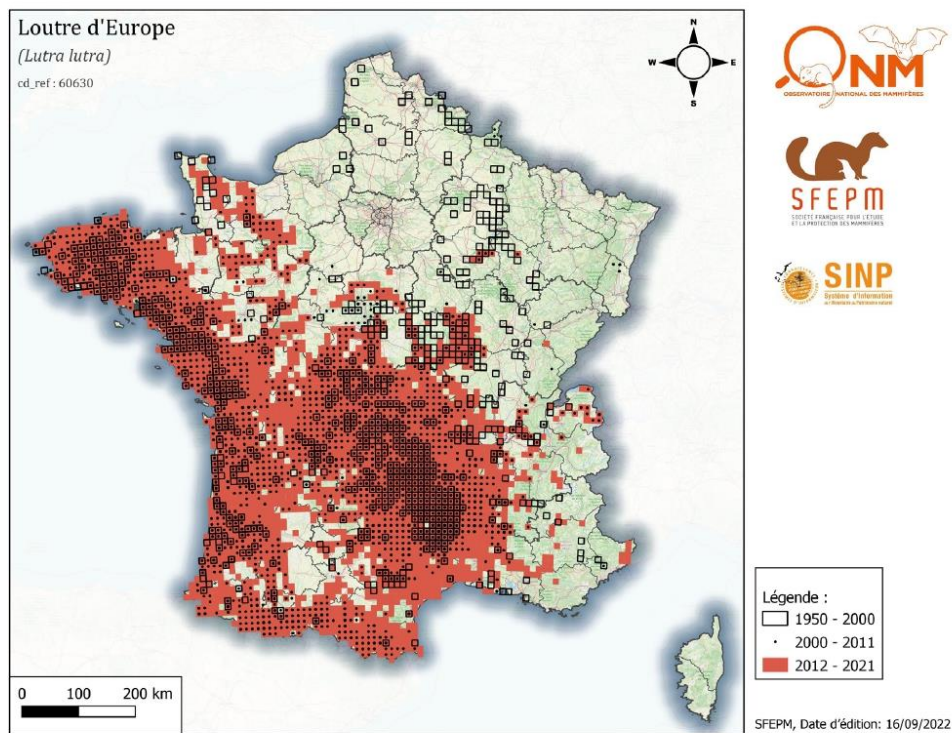


Figure 1. Evolution de la répartition de la Loutre d'Europe depuis les premières données avant 2000 jusqu'en 2021 inclus à l'échelle 10 x 10 km (© SFEPM).

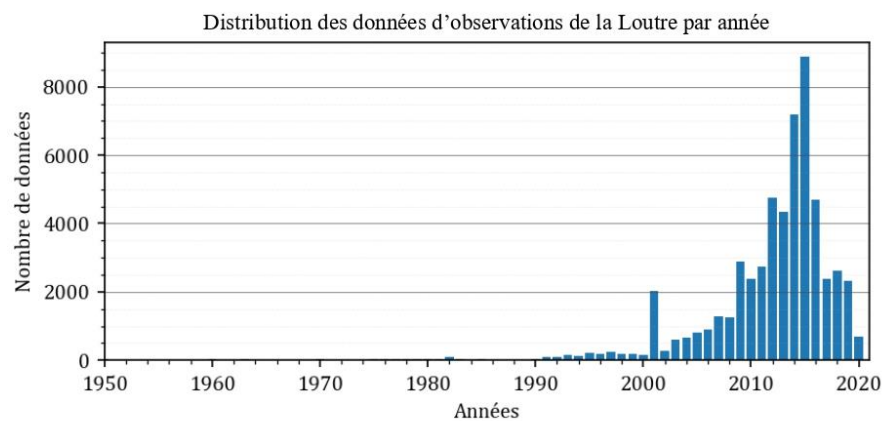


Figure 2. Répartition historique des données disponibles pour la Loutre d'Europe (source : SINP, ONM et partenaires de la SFEPM).

Actualisation de la carte de répartition de la Loutre (2012-2021)

La dernière carte publiée dans le cadre du PNA datant de 2016 et présentant la répartition de l'espèce sur la période 2007-2016, une mise à jour a été réalisée en 2022, couvrant la période 2012-2021 (voir la carte page précédente). Les associations et autres structures suivant l'espèce dans leurs régions ont donc été sollicitées fin 2021 pour envoyer les observations dont elles disposaient.

Si la carte met en évidence la poursuite de la progression, notamment en Normandie, en Rhône-Alpes et dans le sud-est du pays, il convient de garder à l'esprit que la situation est plus nuancée : à titre d'exemple, en Normandie, alors que la Loutre était présente il y a 10 ans sur certains bassins versants, les prospections récentes n'ont pas permis de la détecter à nouveau.



La Loutre est de retour en Franche-Comté !

Considérée éteinte en Bourgogne-Franche-Comté dans les années 1990, la Loutre d'Europe a fait son retour remarqué dans cette région au début des années 2010 sur certains de ses anciens territoires bourguignons. Dans un premier temps, elle a été observée dans le Morvan et au niveau de l'axe Loire/Allier puis sur les affluents de la Loire, qui ont permis une jonction avec le Morvan. Par une recolonisation progressive - même si elle est encore lente et fragile -, un beau noyau de population s'est maintenant constitué dans le Morvan, notamment sur les rivières historiques pour l'espèce, la Cure et l'Yonne. Plus récemment, la Loutre est parvenue à reconquérir le bassin de la Saône via le haut de la Grosne. Le mouvement se poursuit en 2022 dans des secteurs excentrés de l'aire de répartition de l'espèce en Bourgogne.

Le mustélidé a été détecté sur le bassin de la Vanne au nord de l'Yonne jusqu'à l'Aube, où la Seine est à sa portée. L'important travail de terrain des membres du Groupe Loutre Bourgogne a également permis de déceler l'espèce sur l'Ouche, un affluent direct de la Saône en Côte-d'Or, plus très loin de Dijon.

En Franche-Comté, suite à une observation d'empreintes réalisée en 2010 dans le Jura, non réitérée malgré des recherches bénévoles, le retour de la Loutre est toujours très attendu et surveillé de manière plus précise depuis la mise en place du Plan régional d'actions (PRA)

BFC en 2021 que la LPO BFC co-anime avec la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA) - Observatoire de la faune de Bourgogne (OFAB) (présenté dans le n°13 de l'Echo du PNA).

C'est ainsi qu'en décembre 2021 une épreinte est trouvée sur la basse vallée de la Loue, affluent du Doubs. Cette épreinte est en cours d'analyse génétique pour connaître la population d'origine de l'individu. Grâce au suivi bénévole, une autre épreinte sera trouvée au même endroit quelques mois plus tard, à la fin de l'hiver. D'autres observations seront aussi réalisées durant le printemps 2022 : des photos et vidéos d'une loutre sont faites sur le Doubs, proche de la confluence avec la Loue, à 30 km de la première épreinte trouvée. Pour notre plus grand bonheur, deux épreintes sont également découvertes à 1 km et une semaine d'écart, sur un autre cours d'eau, la Bienne dans le Sud du Jura, porte d'entrée ciblée pour le retour de l'espèce. Finalement, une loutre est de nouveau filmée par un appareil photographique automatique à la frontière entre la Bourgogne et la Franche-Comté (Côte-d'Or/Jura), sur un affluent de la Saône, début juillet 2022. Une sacrée année pour la Loutre en Franche-Comté ! Ces nouveaux indices pourraient-ils annoncer une recolonisation de l'espèce sur ses anciens territoires franc-comtois ? Ces individus vont-ils rester dans ces secteurs ou ne sont-ils que de passage ?

Dans le cadre du PRA, le suivi continue en Bourgogne et se renforce en Franche-Comté pour essayer de répondre à ces questions. Toutes les épreintes collectées seront analysées génétiquement à la fin de l'année pour en savoir un peu plus sur l'origine du ou des individus observés sur ces nouveaux secteurs de la région. De plus, les actions pour favoriser la recolonisation de l'espèce au travers de formations (notamment des gestionnaires des ponts et services de l'Etat) et de la mise en place de banquettes se poursuivront cette année.

Ondine Dupuis (LPO BFC) et Damien Lerat (SHNA-OFAB)

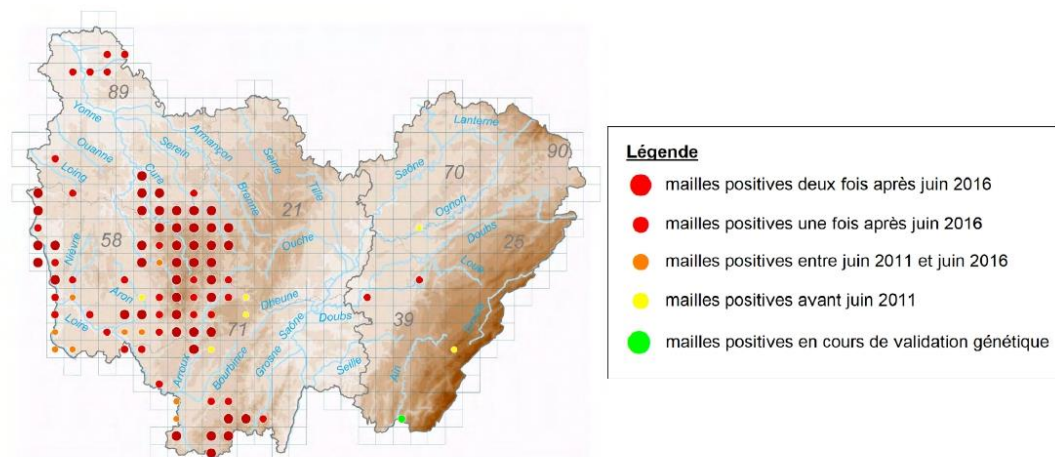


Figure 1. Carte de répartition de l'espèce en Bourgogne-Franche-Comté au printemps 2022. A noter qu'il manque les observations réalisées sur le bassin versant de l'Ouche et de la Saône décrites dans le texte et survenues postérieurement à l'édition de cette carte. © Groupe Loutre Bourgogne (SHNA, Parc naturel régional du Morvan, Office français de la biodiversité) & LPO BFC, <http://franche-comte.lpo.fr/> (extraction le 4 mai 2022).

Figure 2. Loutre détectée en juillet 2022, sur les communes de Billey (21) et Biarne (39).



Efficacité du protocole de suivi de présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le territoire français et pistes d'améliorations

Contexte et méthodes

Dans l'Echo du PNA n°13 était présenté le travail de stage de Master 2 consistant à évaluer l'efficacité du protocole standard de prospection de la Loutre et à étudier d'éventuelles pistes d'amélioration de la rapidité de détection de la Loutre sur les fronts de recolonisation, où elle est plus discrète. Le but recherché était de pouvoir détecter le plus rapidement possible la présence de la Loutre pour alerter immédiatement les acteurs concernés, en particulier les décideurs et les services de l'État, afin d'intégrer les exigences de sa protection dans les politiques locales.

Pour rappel, le protocole qui est majoritairement utilisé en France pour suivre la Loutre est celui proposé par le Groupe Loutre de l'UICN, dont l'objectif est d'arriver à une image rapide de la répartition de la Loutre à une échelle large. Cependant, il était perçu comme n'étant pas adapté aux fronts de recolonisation où l'espèce est rare, et, par conséquent, les indices de présence plus difficiles à trouver.

Dix structures partenaires et membres du Groupe Loutre national, qui utilisent déjà des protocoles avec un certain nombre d'adaptations, ont fourni plus de 30 000 données, catégorisées par chacune des structures selon l'un des trois statuts de présence préalablement définis (absence potentielle, zone de recolonisation et zone de présence permanente). Les analyses ont été menées à l'aide du logiciel « Présence » qui permet d'estimer des taux de détection de l'espèce (c'est-à-dire une probabilité de la détecter lorsqu'elle est présente) selon des covariables données telles que le statut de présence, la durée des prospections, etc.

Résultats

L'hypothèse principale s'est trouvée confirmée, à savoir que la probabilité de détection à l'aide du protocole standard de prospection était moins élevée sur les fronts de recolonisation qu'en zone de présence permanente. Par ailleurs, il y a une variabilité marquée de cette probabilité de détection selon les régions, probablement liée à la variabilité de paysages et de densités locales de loutres. Il s'avère donc nécessaire de disposer d'un protocole adapté pour augmenter les chances de détecter l'espèce.

Les principaux résultats permettent d'identifier des pistes d'adaptations du protocole standard :

- l'augmentation du nombre de points prospectés a permis de mettre en évidence l'espèce dans les régions

nouvellement occupées par la Loutre. Il est conseillé de conserver les quatre points du protocole standard dans les zones ancestrales de présence (comme en Bretagne ou dans le Limousin), mais d'aller jusqu'à sept points dans celles nouvellement repeuplées en cas de maille négative à partir des quatre points initiaux.

- la période entre octobre et avril était plus favorable à la découverte d'indices de présence dans ces mêmes régions que le reste de l'année (et en particulier que la période estivale) et un second passage (à la même saison dite favorable) permettait de mettre en évidence la Loutre dans des mailles qui étaient négatives lors du premier passage.

Perspectives

La distance de prospection de 600 m est un paramètre important du protocole standard qui n'a pas pu être étudié, faute de données le permettant : cela nécessite un jeu de données très détaillé, avec une géolocalisation des points de départ et d'arrivée de chaque transect, ainsi que de chaque site de marquage (ce qui n'est pas fait actuellement). Une analyse de la distance moyenne parcourue permettant la mise en évidence de la présence de la Loutre doit être effectuée afin de réduire, si possible, cette distance, coûteuse en temps et compliquée à respecter sur certaines berges.

Une étude comparative entre protocole standard adapté (avec une pression de prospection plus importante : plus de points et/ou réplicats temporels des prospections) et la méthode dite « des ponts », utilisées par plusieurs structures, représente une autre piste de réflexion. Cette méthode consiste à sélectionner un certain nombre de ponts sur une maille et d'en prospecter les abords directs ainsi que les banquettes.

Enfin, il est essentiel d'organiser des échanges entre les partenaires du Groupe Loutre afin de trouver un protocole, convenant à tous, permettant de gagner en efficacité sans que cela soit trop coûteux en temps et en moyens humains. Homogénéiser les méthodes utilisées pour avoir un seul protocole qui pourra être appliqué par toutes les structures participantes est nécessaire pour mener correctement des analyses à l'échelle nationale et comparer des régions ayant des spécificités au sein de leurs populations de loutres.

Léa Ferrand (dans le cadre d'un stage SFEPM, aujourd'hui salariée GREGE)





PRÉVENTION DE LA MORTALITÉ

Destruction de loutres en Bretagne

La SFEPM s'est portée partie civile en association avec Bretagne Vivante et le Groupe Mammalogique Breton pour une affaire de destruction de loutres (au moins une loutre détruite dans les Côtes d'Armor par piégeage). Le jugement a été rendu en juin 2022 : le propriétaire du terrain, reconnu responsable pénalement, a été condamné à verser une indemnité à chaque association au titre de leur préjudice moral.

Hermine Baron



Jo Stolp de Pixabay

Un groupe de travail pour diminuer le risque de collision de la Loutre d'Europe sur une route départementale des Pyrénées-Atlantiques

Contexte

Suite à la découverte récente de deux loutres victimes de collisions routières sur la commune de Saint-Jean-de-Luz (RD 918), dans les Pyrénées-Atlantiques, un groupe de travail s'est créé. Ce dernier, animé par le Département, réunit les représentants des deux communes concernées, de l'Agglomération Pays Basque, du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et d'associations naturalistes et de recherche (GRIFS). Ce groupe vise à mettre en commun les connaissances sur le secteur et à identifier des leviers pour améliorer la cohabitation des loutres et des automobilistes sur ce tronçon délicat. Plusieurs collisions de loutres ont en effet eu lieu sur ce secteur depuis quelques années, dont deux en moins de trois mois, fin 2020. La présence régulière de cette espèce a également été confirmée par un diagnostic écologique réalisé par des étudiants de BTSA Gestion et protection de la nature de Saint-Christophe à Saint-Pée-sur-Nivelle (64310). L'expertise-terrain de la zone confirme que les buses (passages sous routes busés), soumises aux marées, sont la plupart du temps infranchissables pour la Loutre et autres mustélidés. Par ailleurs, la présence de nombreux réseaux souterrains et la faible élévation de la route départementale 918 ne permettent pas la création de nouvelles buses dédiées à la traversée sous la route de la Loutre.

Les solutions imaginées

Deux pistes de signalisation sont alors envisagées pour augmenter la vigilance des usagers et réduire leur vitesse à l'approche de ce « point noir ».

La première consisterait à implanter des panneaux de signalisation avertissant de la présence spécifique de la Loutre. Aujourd'hui, seul le panneau « Passage de faune sauvage » existe réglementairement et c'est lui qui est proposé pour toutes traversées d'animaux sauvages. L'adaptation du dessin du chevreuil pourrait néanmoins apparaître plus adaptée et efficace en termes de signalisation, en particulier pour les espèces protégées ou de petite taille. Sur certains territoires, des initiatives ont déjà été prises pour la Cistude d'Europe en Brenne ou encore pour les amphibiens dans le Cantal. En attendant, il est proposé sur Saint-Jean-de-Luz de mettre en place le panneau « Danger », accompagné d'un panneau précisant la présence de la Loutre.

Une seconde piste serait le développement d'une signalétique intelligente spécifique pour les mustélidés (panneaux lumineux communicants installés sur le bord des routes qui affichent un message clignotant « animal détecté » lorsque des détecteurs déclenchent la présence d'un animal). Des dispositifs similaires existent déjà pour le gros gibier mais mériteraient d'être adaptés pour la plus petite faune.

ANIMO, un cadre de travail sur les collisions routières

L'identification de ce premier point noir « Loutre » est l'un des aboutissements de trois années de collecte de données de mortalité sur les routes départementales. Progressivement et dans le cadre du projet ANIMO, les agents d'exploitation des routes sont formés

au protocole de relevés de collisions développé par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), initialement mis en œuvre sur les routes nationales. Ce protocole consiste à localiser les animaux percutés sur les routes lors des patrouilles quotidiennes afin de développer une connaissance des principaux points noirs de collision, des espèces concernées et de la saisonnalité des déplacements afin de garantir l'efficacité de futurs dispositifs de sécurisation. Des ouvrages problématiques pourront par exemple être aménagés pour améliorer leur franchissabilité par la faune, des systèmes d'effarouchement ou de détection de la faune pourront aussi être testés. En parallèle, le projet ANIMO prévoit une communication et sensibilisation des usagers aux enjeux de collisions.

Céline Delacroix & Juliette Feraille
Département des Pyrénées-Atlantiques
Direction des Routes et Infrastructures
DGA patrimoine et infrastructures départementales
celine.delacroix@le64.fr - 06 76 62 24 10



PLUS BELLES,
PLUS SÛRES
ROUTES



FOCUS SUR...

l'état des populations dans le sud de la Manche : résultat d'inventaires dans le cadre d'une étude d'impact

Historiquement présente sur le bassin versant de la Sélune (département de la Manche) dans les années 1970, la Loutre d'Europe a de nouveau été détectée en 2015 près de Virey. Plusieurs autres données ont par la suite été rapportées sur la même commune, ainsi que sur d'autres communes en amont et en aval de cette dernière entre 2015 et 2019. La présence de l'espèce a également été révélée plus à l'ouest sur le bassin versant du Couesnon en 2015 et à l'est sur la Varenne, affluent de la Mayenne localisé à l'ouest du département de l'Orne, en 2016 (Figure 1).

Parallèlement à ces découvertes, un projet de grande envergure concernant la restauration de la continuité écologique de la Sélune a été annoncé dès 2009 par le Ministère en charge de l'écologie avec l'arasement des deux barrages hydroélectriques anciennement présents sur ce fleuve. La vidange du premier barrage (Vezins) a débuté en 2018, suivie de son démantèlement. Celle du barrage de la Roche-qui-Boit a débuté plus récemment en mai 2022 et se poursuivra par l'arasement prochain de ce dernier.

Dans le cadre de ce projet unique en Europe, le Groupe Mammalogique Normand (GMN) a été sollicité par EDF via la DREAL Nor-

mandie pour réaliser un suivi de la Loutre afin de prendre en compte les enjeux liés à cette dernière dans le cadre des travaux. Ce suivi concerne l'ensemble du bassin versant de la Sélune ainsi que les bassins versants voisins : la Sée, le Couesnon, la Varenne (Mayenne) et la Sienne (Figure 1) pour lesquels des financements de la DREAL Normandie et du Conseil Départemental de la Manche permettent de mieux connaître la dynamique locale de l'espèce dans ce secteur. Deux passages par année sont assurés depuis 2021 aux périodes les plus favorables au marquage : l'automne et l'hiver.

Dans l'objectif de pérenniser à moyen terme une veille de l'espèce, le GMN a sollicité les techniciens de rivières de chaque bassin, ainsi que les chargés de Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE), le Parc naturel régional (PNR) Normandie-Maine pour la Varenne, l'Institut national de recherche pour

l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) qui mène des études spécifiques dans le cadre du projet d'arasement des barrages de la Sélune et le Groupe Mammalogique Breton pour l'organisation de prospections mutualisées sur les bassins versants limitrophes avec la Bretagne (Sélune et Couesnon).

Ce travail de terrain en collaboration avec les techniciens de rivières avait pour objectif de pouvoir les former à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre.

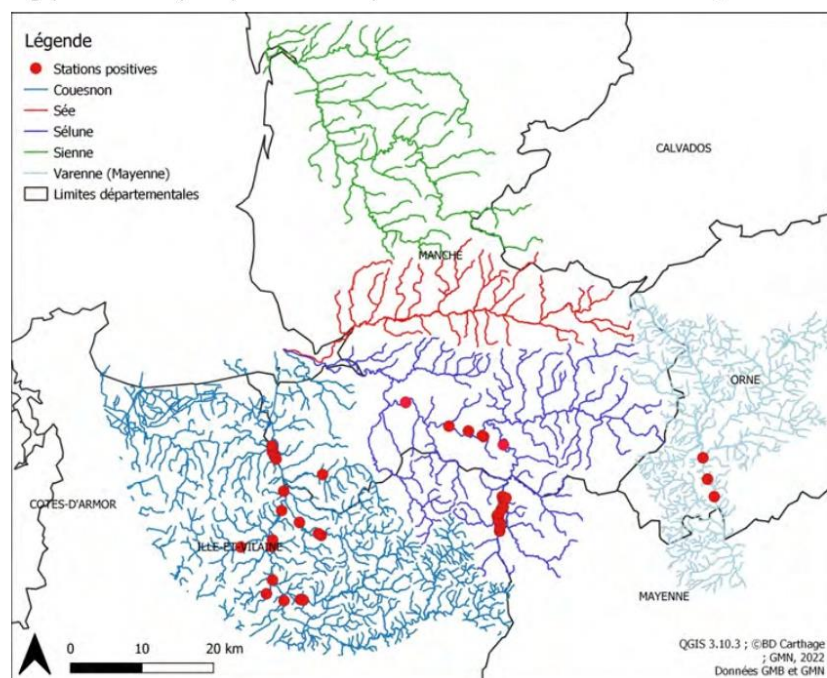


Figure 1 : Données de présence connues sur les bassins versants de la Mayenne, de la Sélune et du Couesnon avant le début des inventaires réalisés dans le cadre des travaux d'arasement des barrages de la Sélune.

Par ailleurs, les stations les plus favorables au marquage ont été cartographiées sous SIG, puis hiérarchisées en fonction de leur degré de favorabilité au marquage pour la Loutre selon 4 niveaux : aucun intérêt, intérêt faible, intérêt moyen et intérêt fort. Utilisable ensuite par les techniciens rivières et autres partenaires locaux, cette couche permet de cibler en priorité les stations les plus favorables à prospecter lors de déplacements de terrain dans le cadre de travaux de rivière, etc. (Figure 2 & Tableau 1).

Aucun indice n'a été trouvé sur le bassin versant de la Sélune, ainsi que sur la Sée où sa présence n'était pas encore connue jusqu'alors.

Une suspicion concernait celui de la Sienne où des restes d'arêtes de poissons ont été trouvés agglomérés de la même façon qu'une épreinte sous un ouvrage d'art. Toutefois, son âge avancé et son mauvais état de conservation ne permettaient pas de confirmer qu'il puisse s'agir d'une véritable épreinte. Une donnée de découverte potentielle d'épreinte sur ce même bassin a par la suite été transmise au GMN par l'OFB plusieurs mois après sa saisie, mais aucune photo n'ayant été prise par l'agent, celle-ci n'a pu être confirmée.

Les seules épreintes trouvées au terme de ces prospections concernaient le bassin versant du Couesnon avec une épreinte ancienne trouvée à Sacey côté normand et une potentielle épreinte côté breton à l'ouest de Pontorson, et le cours de la Varenne avec des épreintes plus récentes trouvées dans le secteur de Domfront, dans l'Orne. Il convient de préciser que ces indices ont été découverts lors du passage automnal, mais qu'aucun n'a été trouvé lors du passage hivernal.

Ces résultats confortent l'inquiétude soulevée au cours des dernières années quant à la situation de la Loutre en Normandie. En effet, alors que le retour de l'espèce semblait acquis en région après la (re)découverte de sa présence sur plusieurs bassins versants du Calvados, de l'Orne, de la Manche, et plus récemment de l'Eure, l'espèce ne semble plus subsister de façon pérenne que sur un nombre restreint de

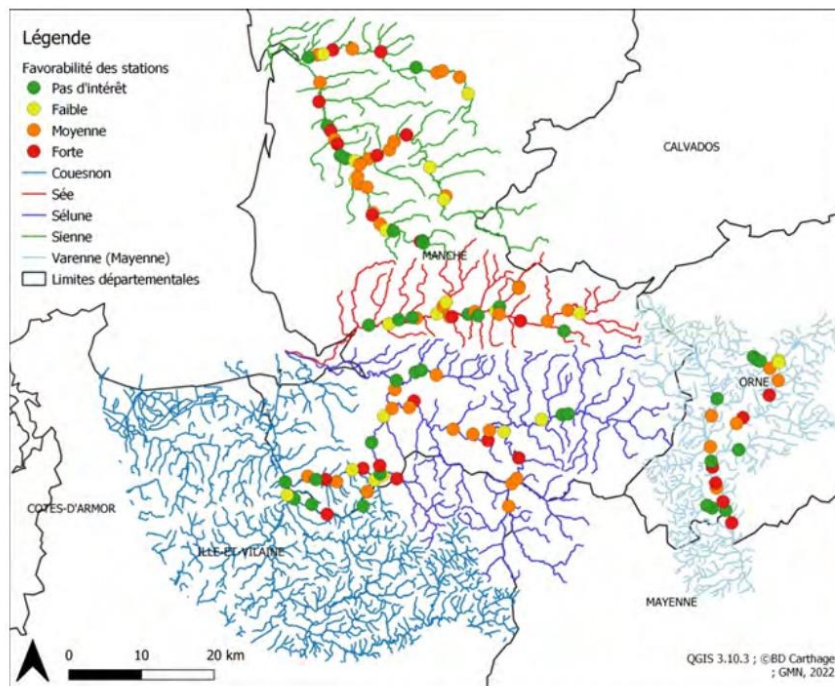


Figure 2 : Hiérarchisation des stations normandes prospectées selon leur favorabilité au marquage de la Loutre.

Tableau 1 : Synthèse des stations normandes prospectées pour chaque bassin versant selon leur favorabilité au marquage

	Sélune	Sée	Sienne	Couesnon	Varenne
Aucun intérêt	7	7	8	5	9
Intérêt faible	4	5	7	3	2
Intérêt moyen	10	9	17	3	6
Intérêt fort	5	2	9	3	6

bassins représentés par l'Orne, la Sarthe, la Mayenne et le Couesnon au regard des prospections qui se sont avérées négatives pour les autres bassins. Pour la Mayenne et le Couesnon, les indices qui y sont trouvés restent ponctuels (tant du côté breton que du côté normand). Le Couesnon semble correspondre à un front de recolonisation où le devenir de la population semble incertain. Pour la Mayenne, il est probable que l'espèce remonte les affluents principaux comme la Varenne de façon ponctuelle selon la disponibilité en ressource alimentaire.

Il apparaît ainsi essentiel de maintenir dans ce secteur une veille afin de suivre l'évolution des populations sur les bassins versants où l'espèce est encore présente, mais aussi de détecter l'éventuelle colonisation future des autres bassins versants voisins qui s'avèrent tous très favorables à la Loutre, tant au niveau des habitats que de la ressource alimentaire.

Cette veille ne pourra se faire qu'en pérennisant la dynamique de suivi créée localement avec les techniciens de rivières qui permettent la remontée d'éventuelles suspicions de présence à l'échelle de leur territoire. Il convient

de préciser ici que la dynamique bénévole pour la Loutre reste faible dans ce secteur, et qu'un travail de formation et de mobilisation des bénévoles est à mettre en place plus généralement à l'échelle de la région. Cette première tentative de prospections mutualisées à l'échelle de ce territoire reste néanmoins concluante et motivante au regard des retours positifs de la part des techniciens rivières ; elle a permis par ailleurs de réaliser dès 2022 un aménagement d'ouvrage d'art en faveur de la Loutre, et deux autres sont à venir en fin d'année.

Bastien Thomas - GMN

Le GMN remercie la DREAL Normandie pour le financement de l'animation du PNA Loutre en Normandie et des prospections réalisées sur la Sée, le Couesnon et la Varenne ; EDF pour les prospections sur la Sélune ; le Conseil Départemental pour celles sur la Sienne ; l'ensemble des techniciens rivières et bocage, bénévoles, Morgan DRUET de l'INRAe pour leur participation aux prospections ; et enfin le Groupe Mammalogique Breton pour l'organisation mutualisée des prospections sur le Couesnon et le partage des données limitrophes.





LOUTRES EN DÉTRESSE

Chez Panse-Bêtes, « on a piscine ! »

Le centre de soins auvergnat a soigné en 2021, avant leur relâcher, 1 048 mammifères, reptiles et amphibiens sauvages dont quatre loutres d'Europe. Les premières loutres reçues avaient été soignées sans matériel ni équipement adapté avant leur transfert vers le centre de soins de la LPO Aquitaine pour y poursuivre leur croissance. Afin d'améliorer les protocoles et de relâcher les loutres sur leur secteur de découverte, un enclos et un bassin ont été créés en 2020 après deux ans de recherche de financement pour réunir les 20 000 € nécessaires.

En 2021, après l'accueil d'une loutre mâle qui a succombé à ses blessures dues à une collision routière, une jeune femelle a été retrouvée isolée après de gros orages par des kayakistes descendant l'Allier. Puis, une loutre femelle a été secourue : une voiture l'avait percutée provoquant une fracture de la mandibule, un enfoncement du crâne et une plaie sur le dos. Enfin, un autre loutron femelle, retrouvé au bord d'une route, est arrivé en hypothermie avec le menton éraflé et un croc cassé.



Loutron © Marie-Laure Thierry

Après une phase de soins, les trois femelles ont pu cohabiter dans le même enclos. La plus âgée a appris aux petites à pêcher avant d'être relâchée en mai 2022. Les deux jeunes retrouveront bientôt leur habitat naturel. Cette expérience a montré les difficultés du séjour de cette espèce en centre de soins : la pompe et le filtre demandent un entretien régulier particulièrement chronophage et une bonne gestion pour que l'eau reste propre, sans compter le budget et le temps de gestion conséquents pour l'alimentation en poissons.

Marie-Laure Thierry – Panse-Bêtes

Panse-Bêtes

63400 Chamalières

06 46 62 36 89 - pansebetes@gmail.com

<https://pansebetes.fr/>



Loutre © Marie-Laure Thierry



Bassin © Pascal Quenet



LOUTRE ET PISCICULTURE

Cohabitation entre la Loutre et la pisciculture : les actions 2022

Favoriser la cohabitation entre la Loutre et les activités piscicoles est fondamental pour faire accepter l'espèce, en particulier dans les zones de recolonisation d'où elle a été longtemps absente (action 5). Comme évoqué plus haut dans cet Echo, les deux subventions obtenues fin 2021 grâce à la DREAL Nouvelle-Aquitaine et à la Fondation Nature & Découvertes cumulent un budget de 25 000 €, qui va permettre de :

- **réaliser une campagne de suivi des exploitations piscicoles expertisées dans le cadre du PNA Loutre, à l'été 2022** : par sondage téléphonique, l'idée est de voir si des aménagements ont été réalisés depuis le passage de l'animateur « Loutre et pisciculture », Stéphane Raimond, de s'assurer de l'efficacité sur le long terme des systèmes de protection dont l'installation avait été conseillée (lorsqu'ils ont été mis en place) ainsi que de connaître les éventuelles difficultés rencontrées. Le rapport bilan de ce suivi, prévu pour la fin de l'année 2022, servira à la future rédaction des guides d'accompagnement technique des pisciculteurs et d'assistance au dépôt de demandes de financements à destination de ces derniers, prévus dans le PNA Loutre.

- **effectuer des missions d'expertises et de conseil auprès de pisciculteurs** pour diminuer le risque de prédation par la Loutre d'Europe : en mai 2022, Stéphane Raimond, animateur « Loutre et pisciculture », a expertisé deux sites, des étangs de pêche dite de graciación (recherche de trophées) en Dordogne et une salmoniculture dans le Tarn. En tout, une dizaine de sites devraient être expertisés cette année, dont certains en « repasse » à l'issue du sondage réalisé.

- **étudier de nouveaux systèmes de protection contre la prédation, notamment sur les étangs de pêche et bassins d'ornement** : si le précédent PNA Loutre avait mis la priorité sur les piscicultures en bassins de type salmoniculture, le PNA 2019-2028 prévoit désormais la prise en compte de cette activité en étangs ainsi que des autres types d'élevage de poissons (bassins d'ornement, etc.). Un groupe de travail sera organisé prochainement avec les représentants des professionnels du monde aquacole pour concevoir avec eux le contour de l'étude à mener sur ce type de sites.

- **actualiser et rééditer la plaquette de sensibilisation « Loutre et pisciculture »**, dans l'idée de communiquer efficacement auprès de la profession aquacole.



Rachel Kuhn



Rachel Kuhn



Rachel Kuhn & Franck Simonnet



Retour sur la 8^{ème} Journée mondiale de la Loutre

La Journée internationale de la Loutre organisée par l'International Otter Survival Fund (IOSF) s'est déroulée le 25 mai 2022. Au programme, des spécialistes des 13 espèces de loutre ont exposé les résultats de leurs recherches à travers le monde au cours d'un webinaire. Nous avons à cette occasion pris des nouvelles de la Loutre d'Europe au Pays de Galles : après avoir presque disparu dans les années 1960, la population a pratiquement recolonisé la totalité du territoire jusqu'en 2010 grâce, entre autres, à la mobilisation pour la protection de l'espèce, avant de rediminuer sensiblement à partir de 2015. En cause : probablement une accumulation de facteurs, incluant la contamination par les produits chimiques (par bioaccumulation), le piégeage, l'exposition aux plastiques et le déclin de certaines de ses proies, comme les saumons. L'enquête est en cours ! *Lutra lutra* a également été redécouverte au Népal en 2020 après une absence d'observation pendant 30 ans, alors qu'on y connaissait jusqu'ici et sans interruption la Loutre indienne (*Lutrogale perspicillata*) et la Loutre cendrée (*Aonyx cinereus*). Des conflits de voisinage avec les populations humaines ont été exposés, concernant l'utilisation de l'espace dans la ville de Cape Town, en Afrique du Sud, avec la Loutre à joues blanches (*Aonyx capensis*), mais aussi l'utilisation des ressources, en particulier le poisson en Amazonie, prisé par la Loutre géante (*Pteronura brasiliensis*). Enfin, un bon exemple de cohabitation avec la Loutre de mer (*Enhydra lutris*) en Californie, engageant des observateurs à évaluer les effets des activités côtières sur le comportement des loutres, a été mis en lumière par l'association « Sea Otter Savvy ». L'ensemble des présentations est disponible en ligne.

Côté français, plusieurs animations ont mis la Loutre à l'honneur pour cette journée. Pour n'en citer que quelques-unes, le Parc naturel régional de Brière a organisé une conférence tout public avec René Rosoux, spécialiste de la Loutre. A Brest, Océanopolis a invité les visiteurs à partir à la rencontre des loutres de mer (*Enhydra lutris*) et des loutres d'Europe avec ses soigneurs et médiateurs scientifiques. La projection du film « Incroyables destins de loutres de mer » était également prévue, pour en apprendre plus sur cette espèce nord-américaine.

Enfin, les élèves de la classe de CP et CE1 de l'école Le Petit Prince, à Belberaud en Haute-Garonne, ont également contribué à célébrer la Loutre en la représentant dans son milieu naturel. Merci à leur enseignante, Marion Labadie, pour cette belle initiative ! Leurs productions ont ensuite été exposées à la maison de retraite des 13 vents de Belberaud, de quoi sensibiliser tous les âges !

Une nouvelle plaquette sur la Loutre

Le Groupe Mammalogique Breton a réalisé dernièrement, dans le cadre du PNA Loutre, une plaquette de présentation de l'espèce que vous pourrez trouver ici. Un livret des indices de présence est également en cours de rédaction et devrait sortir à la fin de l'année !

Meggane Ramos - GMB



L'Echo du PNA Loutre n°14 15

« Putois et compagnie » à la Fête de la Nature



Une partie de l'équipe de la SFEPM s'est rendue au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris le week-end du 21 et 22 mai pour célébrer la Fête de la Nature et en particulier les Mustélidés sur le stand « Putois et compagnie » ! Le film « Jean-François le Putois », un court dessin animé de sensibilisation sur le déclin inquiétant des populations du Putois d'Europe en France, a été projeté. Grâce à un partenariat avec POSCA, un concours de masque de putois a été lancé : le plus réussi a été récompensé par un lot de feutres de la marque. Les visiteurs ont aussi eu l'occasion de participer à la réalisation d'une grande fresque avec l'artiste Nadège Dauvergne qui, via l'art urbain

(« street art »), nous a rejoint pour défendre cette espèce mal-aimée. Une centaine de ses collages à l'effigie du mustélidé masqué étaient visibles dans le quartier autour du Jardin des Plantes.





LA LOUTRE ET VOUS

Rencontre entre un pêcheur et une loutre sur l'Aude

Je suis pêcheur « no-kill » à la mouche, c'est-à-dire que je relâche toutes mes prises et pêche sans ardillon. Le samedi 18 septembre 2021, alors que je pêchais le radier (portion de rivière plate, située entre deux rapides) qui se trouve 100 m en aval d'une passe à poissons, au niveau du cimetière de Quillan (11), une loutre est sortie de l'eau à 12 - 15 m de moi vers l'amont, pour se réfugier dans une niche d'un mur de soutènement qui canalise la rive droite de la rivière à ce niveau.

Cette niche avec voûte est maçonnée et constitue ce qui était probablement autrefois une sortie de collecteur de réseau pluvial (hauteur d'environ 1,20 m pour une largeur d'un mètre). Le mustélidé s'est d'abord caché à ma vue, mais très vite, je l'ai vu se présenter dans l'embrasure de la niche, me fixant nettement pour sans doute évaluer si j'étais un danger pour lui.

Il faut dire que j'étais en plein milieu de la rivière avec mes waders (salopette étanche permettant de marcher dans l'eau, en restant au sec). Je commençais donc à produire à destination de l'individu « ébahi » plusieurs imitations de grognements, aboiements, sifflements,

et autres bruits divers voyant que la loutre se dérobait pour aussitôt revenir voir cet « animal étrange » au milieu de l'eau (chez elle, donc !), avec à la main une longue branche (mon fouet de pêche !).

Le tête-à-tête avec la loutre a duré environ 10 mn, au point que mon partenaire de pêche, situé quelques 100 m plus bas, entendant certains de mes bruitages s'est mis à penser que j'avais perdu tout contrôle... Il ne comprit la situation qu'après que je lui aie raconté ma rencontre inopinée. Sans doute lassée de voir un humain aussi stupide - ce que j'ai certainement été pendant 10 minutes ! -, le magnifique animal a fini par plonger dans le radier d'une ondulation que seules les loutres font et a disparu sous l'eau, sans avoir besoin d'imiter un quelconque insecte aquatique pour attraper un poisson !

Je ne sais combien de gens ont eu l'occasion de « dialoguer » 10 minutes avec une loutre, mais vous pouvez rapporter que vous connaissez un pêcheur qui l'a fait.

Emmanuel Rossignol



Huskyherz de Pixabay

Thalassa ! Thalassa ! *, une histoire de loutres aux étangs de Trévignon

Sur la commune de Trégunc (Finistère), neuf étangs de taille variable sont répartis sur quelques kilomètres. Ils sont séparés de la mer par un long cordon dunaire qui aboutit à la pointe de Trévignon. La zone appartient au Conservatoire du Littoral et est classée en site Natura 2000. Les étangs sont alimentés par de petits ruisseaux côtiers. Parfois, lors des grandes marées ou des tempêtes, la mer peut aussi les remplir. Beaucoup d'oiseaux peuvent y être observés. Les anciens habitants nous parlent de pêches aux anguilles très profitables. Peut-être y en a-t-il encore, mais je n'en ai jamais vu. Il y a aussi des poissons d'eau douce classiques : en 2008, j'ai parlé à un pêcheur qui avait pris trois brochets. Selon mes informations les loutres y étaient présentes « autrefois ».

Je suis arrivé dans cet endroit en 2000, il n'y avait alors plus aucune trace de loutres. Les épreintes les plus proches étaient situées à une vingtaine de kilomètres au nord, sur l'Aven. J'ai surveillé attentivement les rochers qui bordent deux des grands étangs, sans succès. Mais nous avions bon espoir d'en voir revenir, vu la dynamique de recolonisation dans la région. Avec Bretagne Vivante, le Groupe Mammalogique Breton et la Commune de Trégunc, nous étions une dizaine le 21 août 2008 à préparer, pour un des étangs, deux catiches selon le modèle de mon ami Geoff Liles, spécialiste des loutres en Grande-Bretagne (Pays de Galles). La commune avait fourni de belles pierres pour une des catiches et de gros rondins de bois pour l'autre (mais pas de possibilité de faire une catiche de paille... !).

J'ai bien entendu continué à rechercher les épreintes les années suivantes. Le 24 février 2011, j'ai noté encore dans mon carnet : « pas d'épreintes ». Soudainement, le 12 avril de la même année apparaissent une quinzaine d'épreintes plutôt sèches, réparties sur de nombreux endroits – y compris très proches de la catiche de pierre, et contenant beaucoup de restes d'écrevisses. Selon Jean-Louis Senotier, un spécialiste, ce sont des écrevisses rouges de Louisiane (*Procambarus clarkii*), une espèce exotique considérée comme invasive. Le 21 juillet 2011, je fais une nouvelle recherche d'épreintes : hélas, plus rien, ni sur cet étang, ni ailleurs. Je continue mes recherches fin 2011, puis en 2012, 2013... jusqu'au début 2017 : rien, alors que sur l'Aven la population de loutres se porte bien. Geoff Liles me rassure : elles vont revenir, c'est classique lors d'une recolonisation. Le 13 février 2017, je découvre enfin, près de 6 ans plus tard, des épreintes fraîches sur les rochers déjà marqués en 2011. Quelques temps auparavant, le 9 août 2016, Jean-Louis Senotier avait aussi repéré des épreintes à un autre endroit de cet étang. Et, depuis lors, il n'y a plus eu d'interruptions : à chaque visite, j'ai trouvé des épreintes, mais toujours rien sur les autres étangs,

pourtant situés à quelques centaines de mètres du premier. Avec les pièges photographiques, j'arrive à voir trois loutres à la fois et même quatre sur la même vidéo en 2019 (cf. mon article dans *L'Echo du PNA* n°12). Cependant, sur les plages de sable fin, proches de l'étang, aucune trace et pas d'épreinte, malgré la présence de beaux rochers à proximité, découverts à marée basse.

Le 15 janvier 2022, surprise : de magnifiques empreintes de loutre sur la plage, datant de la nuit qui précède. La trace se dirige vers les rochers. Avec un peu de recherche les jours suivant on arrive à voir que les traces relient maintenant trois des étangs par les plages.

Il a donc fallu un long laps de temps pour que les loutres s'aventurent enfin dans la mer : cinq ans après le retour dans l'étang !

Mais si on se met dans la peau d'une loutre de 2017, ses ancêtres ont sans doute disparu de ces régions côtières vers 1980 d'après l'Atlas des mammifères de Bretagne (2015) : 37 ans correspondant à 7 générations. Il a fallu, pour les pionnières, s'adapter progressivement à beaucoup de facteurs nouveaux, des milieux largement ouverts (les plages), des vagues, du sel, des poissons inconnus, des crabes, des crevettes, des odeurs nouvelles... et pas de grand-mères pour les rassurer !

Marc le Maire

* « La mer ! La mer ! » : c'est le cri d'enthousiasme que poussèrent les 10 000 Grecs apercevant enfin les rivages de la Mer Noire à l'issue de leur longue retraite relatée par Xénophon.



Piste qui montre la proximité avec la mer
Marc le Maire



Patte arrière droite avec étalon - Marc le Maire



ÉCHOS D'AILLEURS

Un déclin inquiétant au Pays de Galles

Une enquête nationale publiée par *Natural Resources Wales* et l'Université de Cardiff fait état de la situation préoccupante de la Loutre d'Europe au Pays de Galles. En utilisant les mêmes méthodes que les enquêtes précédentes pour s'assurer que les résultats étaient comparables, un total de 1073 sites ont été visités, avec des indices de présence de loutres trouvés sur 756 sites. L'espèce passe donc d'une occupation de 90 % des sites en 2010 à 70 % de 2015 à 2018. S'il n'y a pas de relation directe entre le nombre d'indices de présence de loutres et le nombre d'individus, cette diminution du pourcentage d'occupation des sites témoigne d'un déclin significatif de leurs populations pour la première fois depuis les années 1970.

Les causes de ce déclin ne sont pas totalement élucidées, mais plusieurs pistes sont soulevées, incluant la mortalité routière, la présence de substances polluantes dans les milieux aquatiques ou encore le déclin de certaines espèces de proies comme les poissons migrateurs. D'autres travaux sont prévus par les deux organismes pour voir si cette inversion actuelle de la tendance démographique se poursuit, et pour enquêter sur les causes du déclin suggéré ici.

Pour en savoir plus :

KEAN E.F. & CHADWICK E.A. 2021. *Otter Survey of Wales 2015-2018*. Natural Resources Wales Report No: 519, NRW.



HOMMAGE

Hommage à Jean-Michel Caillaud

Voici ce que Jean-Michel Caillaud a écrit pour l'Echo du PNA en septembre 2021 : « J'ai eu la chance d'observer et photographier à plusieurs reprises des loutres (3 individus) fin juin-début juillet 2021 sur le Gardon entre Saint-Jean-du-Gard et Anduze. Malheureusement, compte-tenu des conditions matinales d'éclairage, je n'ai que peu de clichés réellement exploitables du point de vue photographique.

Je vous joins donc deux clichés : deux loutres se poursuivant en franchissant un déversoir et une en train de déposer son épreinte au bord de ce même déversoir. J'ai par ailleurs retrouvé des épreintes contenant des plumes de canetons et j'ai surpris une femelle colvert en train d'essayer de faire diversion pour éloigner deux loutres de ses dix canetons.

Un autre matin, vers 8h, j'ai vu une loutre descendre le Gardon, escortée sur 500 m d'un héron et d'une aigrette garzette qui semblaient bien apprécier le rôle de rabatteur de petits poissons joué par la loutre ! ».

Jean-Michel, naturaliste et photographe de passion était un de mes amis. Il est mort subitement, en mars, de problèmes médicaux inattendus à 64 ans. Jean-Michel venait de publier en 2021 un livre intitulé « Les lettres de mon jardin ; Une chronique immersive au cœur de la vie extraordinaire des plantes et des animaux qui vivent près de chez nous », chez La Salamandre - Terre vivante.



Loutre prise en photo par Jean-Michel CAILLAUD durant l'été 2021 sur le Gardon.

L'intégralité des droits d'auteur de ce livre est reversée à des associations de protection de la biodiversité. Ce livre est vraiment intéressant et encourage l'observation et la recherche de la vie dans un jardin. Il permet aussi une amélioration dans l'organisation de la biodiversité des jardins : telle fleur vous amènera tel papillon ou tel arbuste attirera tel oiseau...

Il est aussi un guide idéal pour un adulte qui souhaite intéresser un enfant à la nature.

Marc le Maire



INFOS PRATIQUES

Échangez



Recherche de photos

Dans le cadre du Plan d'Actions 2019-2028, nous recherchons (encore et toujours !) de nouvelles photos de loutre pour pouvoir illustrer nos futures communications. Si vous disposez de tels éléments, merci de nous contacter à l'adresse suivante : loutre@sfepm.org.

Liste de discussion sur la Loutre

La liste de discussion ouverte à tous est toujours active et ne demande qu'à l'être encore plus ! Elle permet à tous ceux qui le souhaitent de partager leurs informations, interrogations... sur tout sujet relatif à la Loutre.

Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse discussionloutre-suscribe@sfepm.org. Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : loutre@sfepm.org.

L'Écho chez vous

Pour continuer de vous abonner à l'Echo du PNA Loutre et le recevoir par courriel dès sa parution, veuillez vous adresser à loutre@sfepm.org.

Toute proposition de contribution pour les prochains numéros est la bienvenue et doit être envoyée à cette même adresse électronique !

Participez

14 au 16 septembre 2022 : 34^{ème} colloque européen sur les Mustélidés (webinaire)

19 et 23 septembre 2022 : 15^{ème} colloque du Groupe Loutre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (Sospel, 06)

27 octobre au 1^{er} novembre 2022 : Festival international du film ornithologique de Ménagoute (79)

21 mars au 21 juin 2023 : retrouvez les animations proches de chez vous du Printemps des Castors

24 au 28 mai 2023 : Fête de la Nature

31 mai 2023 : 9^{ème} Journée Mondiale de la Loutre - IOSF

Contacts

SFEPM - 19, allée René Ménard
18000 Bourges
loutre@sfepm.org

Véronique Barthélemy, Chargée de mission
Coordination PNA et espèces exotiques envahissantes
DREAL Nouvelle Aquitaine
22 rue des Pénitents Blanc - 87000 Limoges
Tél. : 05.55.12.96.19
veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

L'Echo du PNA Loutre

Conception et réalisation : Dominique Pain

Rédacteurs : Hermine Baron, Céline Delacroix, Ondine Dupuis, Juliette Feraille, Léa Ferrand, Nathalie de Lacoste, Damien Lerat, Marc le Maire, Meggan Ramos, Emmanuel Rossignol, Thomas Ruys, Marie-Laure Thierry, Bastien Thomas.

Crédits photographiques et illustrations : A. Nouailhat (couverture), JM. Caillaud, Oldiefan (Pixabay), J. Stolp (Pixabay), GRIFS, A. Forest, J. Feraille, MIFEN, P. Hoare (Pixabay), ML. Thierry, P. Quenet, R. Kuhn, F. Simonnet, Huskyherz (Pixabay), M. le Maire.

Comité de lecture : C. Arthur, V. Barthélemy, F. Simonnet

Secrétaire de rédaction : N. de Lacoste

Directeur de publication : Président de la SFEPM

